Hobby

Mode d´emploi
Campingcars VAN, VAN Exclusive, Siesta, Siesta Exclusive

F Version 03/2011

Chers autocaravaniers,
Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau camping-car HOBBY. La confiance que vous nous témoignez nous motive toujours plus et nous pousse à perfectionner nos camping-cars d'année en année par le biais de nouvelles idées, d'innovations techniques et de détails élaborés avec minutie. Grâce à des modèles parfaitement équipés et bien pensés, nous aimerions vous offrir le cadre parfait pour les plus beaux jours de l'année.

Veuillez lire attentivement ce manuel de service, même si vous êtes familiarisé avec la conduite d'un camping-car. Vous évitez ainsi des manipulations erronées et des dégâts sur le véhicule et son équipement. Le maniement correct de tous les détails techniques augmente le plaisir de conduite et sert à conserver la valeur de votre camping-car.

Au cas où vous ne trouveriez pas ce que vous recherchez dans ce manuel de service, un réseau dense de concessionnaires réparti dans toute l'Europe se tient à votre disposition. Profitez de l'expérience et du savoir-faire de votre concessionnaire avec qui vous devriez avoir un entretien avant le premier trajet avec votre camping-car Hobby.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos accompagnateurs de nombreux voyages reposants et toujours et en tout lieu un bon voyage avec votre nouveau camping-car Hobby.

Votre
HOBBY – Wohnwagenwerk
Ing. Harald Striewski GmbH

Hobby

Chapitre 1 : Introduction
1.1 Généralités 01-1
1.2 Avant le tout premier voyage 01-1
1.3 Caractérisations dans les instructions de service.. 01-2

Chapitre 2 : Sécuirté
2.1 Généralités 02-1
2.2 Protection anti-incendie 02-1
2.3 Sécurité de circulation 02-2
2.4 Remarques importantes avant de partir 02-2
2.5 Avant et durant le trajet 02-3
2.6 Conseils pour le voyage 02-5
2.7 Equipement de secours 02-8
2.8 Après le trajet 02-9

Chapitre 3 : Châssis
3.1 Châssis 03-1
3.2 Charge 03-1
3.3 Vérins stabilisateurs 03-4
3.4 Marchepieds 03-5
3.5 Numéro d'identification de véhicule (NIV) 03-6
3.6 Ressorts pneumatiques 03-6
3.7 Dispositif de remorquage 03-7
3.8 Accessoires rapportés 03-8

Chapitre 4 : Roues, pneus, freins
4.1 Roues 04-1
4.2 Pneus 04-1
4.3 Pression des pneus 04-2
4.4 Profondeur de profil 04-2
4.5 Jantes 04-3
4.6 Chaînes à neige 04-3
4.7 Kit de réparation de pneus 04-4
4.8 Changement de roues 04-7
4.9 Freins 04-8

Chapitre 5 : Conception extérieure
5.1 Vue d'ensemble des portillons de service et de réservoir 05-1
5.2 Aération et sortie d'air 05-5
5.3 Ouverture et fermeture des portes et des portillons 05-5
5.4 Galerie de toit 05-10
5.5 Porte-vélos 05-11
5.6 Porte-charges 05-11
5.7 Store banne 05-12

Chapitre 6: Conception intérieure
6.1 Ouverture et fermeture de portes et de portillons.. 06-1
6.2 Support de téléviseur pour écran plat 06-6
6.3 Tables 06-7
6.4 Transformation en lits 06-11
6.5 Plans des coussins 06-13
6.6 Capucines/lit F arrière transversal 06-18
6.7 Fenêtres 06-20
6.8 Système occultant pour la cabine de conduite 06-22
6.9 Structure lanterneaux 06-23
6.10 Sièges de la cabine conducteur 06-25
6.11 Conception sièges 06-27

6.12 Conception ceintures de sécurité 06-28
6.13 Vue d'ensemble des sièges 06-29
6.14 Vue d'ensemble de la position nuit et jour..... 06-32

Chapitre 7 : Installations électriques
7.1 Conseils de sécurité 07-1
7.2 Eléments de l'installation électrique..... 07-1
7.3 Alimentation en courant 07-6
7.4 Fonction de l'unité d'alimentation électrique 07-7
7.5 Batterie cellule..... 07-10
7.6 Protections par fusible de l'installation électrique..... 07-11
7.7 Navigation mobile..... 07-12
7.8 Appareils installés ultérieurement..... 07-13

Chapitre 8 : Eau
8.1 Généralités..... 08-1
8.2 Alimentation en eau..... 08-1
8.3 Préparation d'eau chaude..... 08-5
8.4 Chasse d'eau de WC..... 08-5

Chapitre 9 : Gaz
9.1 Règles de sécurité générales pour l'utilisation ..... d'installation à gaz liquéfiés..... 09-1
9.2 Alimentation en gaz..... 09-3

Chapitre 10 : Appareils intégrés
10.1 Généralités..... 10-1
10.2 Chauffage..... 10-2
10.3 Chauffage E 10-7
10.4 Chauffage auxiliaire cabine de conduite..... 10-8
10.5 Réfrigérateur 10-9
10.6 Réchaud à gaz 10-12
10.7 Four..... 10-14
10.8 Hotte aspirante 10-15
10.9 Climatiseur de toit..... 10-16

Chapitre 11 : Maintenance et entretien
11.1 Maintenance 11-1
11.2 Aération..... 11-1
11.3 Entretien..... 11-2
11.4 Pause hivernale pour le camping-car 11-5
11.5 Exploitation hivernale..... 11-7

Chapitre 12 : Elimination et protection de l'environnement
12.1 Environnement et voyage nomade..... 12-1
12.2 Reprise du véhicule 12-4

Chapitre 13 : Caractéristiques techniques
13.1 Poids selon 92/21/CEE..... 13-1
13.2 Pression des pneus 13-2
13.3 Caractéristiques techniques..... 13-3
13.4 Pneus et jantes pour camping-car de base 13-5
13.5 Poids des accessoires..... 13-9

Index Ix-1
Annexe..... A-1

Hobby

Chapitre 1: Introduction

Nos camping-cars font l'objet d'un développement constant. Nous vous remercions de votre compréhension: nous nous réservons le droit, en effet, d'effectuer des modifications en rapport avec l'équipement, la forme et la technique. C'est la raison pour laquelle HOBBY décline toute revendication pouvant résulter du contenu de ce mode d'emploi. Ce mode d'emploi décrit les équipements connus et calqués en analogie sur toutes les variantes de base. Il va de soi que toutes les variantes individuelles ne peuvent faire l'objet d'une description détaillée : nous vous remecions de votre compréhension. Pour des questions spéciales en rapport avec l'équipement et la technique, votre concessionnaire est à votre disposition

1.1 Généralités

Votre camping-car HOBBY a été construit selon l'état actuel de la technique et les règles de sécurité reconnues généralement. Malgré toutes les mesures de précaution prises, le risque de blessure ou d'endommagement du camping-car ne peut être exclu totalement dans le cas où les consignes de sécurité figurant dans les instructions de service ainsi que les avertissement sous forme d'autocollants dans le camping-car ne seraient pas respectés. Utiliser uniquement le camping-car dans un état technique impeccable.

Faire immédiatement réparer par des spécialistes les problèmes techniques qui menacent la sécurité des personnes ou du camping-car.

Faire vérifier et réparer le système de freinage et l'installation au gaz du camping-car uniquement par un service spécialisé. Respecter les intervalles de contrôle et d'inspection prescrites.

1.2 Avant le tout premier voyage

Utilisez le guide suivant non seulement comme manuel de référence, mais familiarisez-vous préalablement avec ce manuel avant de partir.
Remplissez les cartes de garantie des appareils de montage et des accessoires dans les instructions séparées et retournez les cartes de garantie aux fabricants de l'appareil. Ceci préserve votre droit à la garantie pour tous les appareils.

HOBBY vous accorde une garantie de 5 ans pour l'étanchéité du camping-car conformément aux conditions de garantie. A la remise du véhicule, votre concessionnaire vous remettra un carnet de garantie « 5 ans de garantie en ce qui concerne l'étanchéité ».

Attention : En cas de contrôle d'étanchéité non effectué, le droit à la garantie devient caduqe pour la garantie d'étanchéité de cinq ans.

Avant la mise en service du véhicule, respecter les conseils suivants:

- **Contrôler la pression des pneus.**
  Voir Paragraphe Pression des pneus.
- **Charger correctement le véhicule. Là, respecter le poids technique total autorisé.**
  Voir Paragraphe Charge
- **Recharger les batteries avant chaque trajet.**
  Voir Paragraphe Batterie de cellule.
- **En présence de températures extérieures en-dessous de 0°C, chauffer d'abord le véhicule puis remplir l'installation d'eau.**
  Voir Paragraphes Alimentation en eau/réservoir d'eau fraîche.
- **Lors du premier trajet, resserrer les écrous de roue après 50 km.**
- **Avant le remplissage de carburant, arrêter les appareils encastrés exploités au gaz.**
- **Ne transporter les bouteilles de gaz que dans les compartiments de bouteille de gaz prévus à cet effet et bien les sangler.**
- **En cas de camping en hiver avec risque de gel, chauffer également le véhicule la nuit.**
  Voir Paragraphes Régime hiver/chauffage.
- **Ne pas obturer l'aération et la sortie d'air forcées.**
  Voir Paragraphes Fenêtres/Lanterneau/Aération.
- **En cas de non-utilisation du véhicule, vidanger la totalité de l'installation d'eau et laisser les robinets ouverts en position centrale. Ceci permet d'éviter des dégâts dus au gel.**
  Voir Paragraphe Vidange de l'installation d'eau.

1.3 Caractérisations dans les instructions de service

Ce manuel vous présente la caravane de la manière suivante:

Textes et figures
Les textes qui se rapportent à des figures sont directement apposés près des figures.
Les détails rapportés dans les figures (dans notre cas précis: porte d'entrée) sont caractérisés par des repères ①.

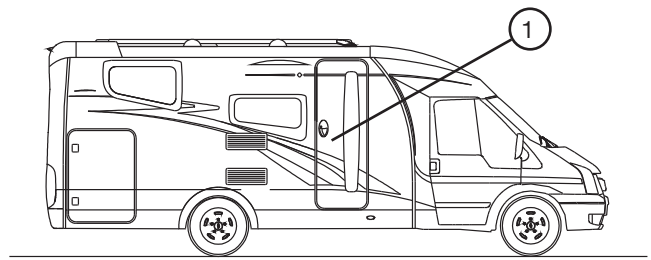

Enumérations
Les énumérations se font sous la forme de points et sont précédées d'un tiret „-“.

Conseils de manipulation
Les conseils de manipulation se font de même sous forme de points et commencent par un point noir „•“.

Remarques

Les remarques attirent votre attention sur des détails importants qui garantissent un fonctionnement parfait de la caravane et des accessoires. Tenez compte que des équipements différents peuvent entraîner des divergences dans la description de l‘appareil.

Conseils d’avertissement

Les conseils d‘avertissement attirent votre attention sur des dangers, qui s‘ils ne sont pas respectés, peuvent entraîner l‘endommagement du matériel ou même des blessures pour les êtres humains.

Conseil pour le respect de l’environnement

Les conseils pour le respect de l’environnement vous présentent diverses possibilités et la manière de réduire les effets nocifs pour l‘environnement.

Chapitre 2: Sécurité

2.1 Généralités

- Veiller à une aération suffisante du véhicule. Ne jamais recouvrir les aérations forcées intégrées (lanterneaux à aération forcée ou aérateur champignon). Tenir dégagé l'accès des aérations forcées de la neige et des feuilles mortes – Risque d'étouffement !
- Pour les appareils intégrés (réfrigérateur, chauffage, réchaud, etc.) ainsi que pour le véhicule de base, tenir compte impérativement des instructions de service et des notices d'utilisation respectives.
- Lors du montage d'accessoires ou d'équipements spéciaux, les dimensions, le poids et le comportement routier du camping-car peuvent être modifiés. Les pièces rapportées doivent faire partiellement l'objet d'une déclaration.
- N'utiliser que des jantes et des pneus adaptés à votre camping-car. En ce qui concerne les dimensions des pneus ou des jantes, se reporter aux papiers du véhicule.

2.2 Protection anti-incendie

- Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Tenir les produits inflammables éloignés des appareils de chauffage et des appareils de cuisson.
- Des modifications sur les systèmes électriques ou de gaz ainsi que sur les appareils intégrés doivent être effectuées uniquement par des ateliers agréés.
- Prévoir un extincteur à la porte d'entrée principale.
- Prévoir une couverture anti-feu à proximité du réchaud.
- Ne pas encombrer les issues de secours.
- S'informer des prescriptions de sécurité contre le feu en vigueur sur le terrain de camping.

Comportement à adopter en cas d'incendie

- Évacuer immédiatement les passagers du véhicule.
- Fermer la vanne d'arrêt principale sur la bouteille de gaz et fermer les vannes d'arrêt de gaz des consommateurs.
- Couper l'alimentation électrique.
- Donner l'alarme et appeler les pompiers.
- Ne combattre le feu que si ceci est possible sans risque.

2.3 Sécurité de circulation

- Avant chaque départ, contrôler le bon fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage, de la direction et des freins.
- Après une longue période d'immobilisation (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation au gaz dans un atelier agréé.
- Ouvrir complètement et bloquer les dispositifs occultants du pare-brise et des vitres latérales.
- Pendant le trajet, toutes les personnes doivent être protégées par des ceintures de sécurité et ne doivent pas se déplacer librement dans le véhicule.
- En hiver, avant chaque départ, le toit devra être déneigé et dégivré.
- Vérifier régulièrement la pression des pneus avant chaque départ. Une pression de pneus erronée peut être la cause d'une usure excessive, endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- N'installer les sièges enfant qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points.
- Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de marche du véhicule et les fixer. Ne pas tourner les sièges pendant le voyage.

2.4 Remarques importantes avant de partir

Immatriculation

Tout véhicule qui circule sur des rues publiques doit être immatriculé. Il en va de même pour votre nouveau camping-car. Faites-le immatriculer au service d'immatriculation de votre circonscription.

Pour effectuer l'immatricualtion du véhicule, vous devez présenter:

- Documentation d'autorisation Partie II / CoC
- une attestation de votre assurance
- votre carte d'identité ou une déclaration de domicile
- le cas échéant,une procuration d'immatriculation

Contrôle général

Les camping-cars jusqu'à 3,5 tonnes de poids total autorisé doivent être soumis tout comme les voitures à un contrôle général pour la première fois tous les trois ans, puis tous les deux ans. Les camping-cars d'un poids compris entre 3,5 et 7,5 tonnes doivent être présentés dans les six premières années à compter de la première immatriculation tous les deux ans. Un contrôle s'avère alors nécessaire tous les ans.

Le contrôle général peut être effectué par le SERVICE TECHNIQUE, la DEKRA (en Allemagne) ou un expert reconnu officiellement.

A chaque contrôle général, vous devez présenter:
- le certificat d'immatriculation du véhicule partie I (anciennement certificat de propriété du véhicule)
- Certificat de contrôle de gaz valable sur l'installation de gaz. Le premier certificat vous sera remis par votre concessionnaire.

Les modifications sur le véhicule qui relèvent du domaine d'application du StVZO sont soumises à autorisation !

En cas d'autres questions ou toute autre difficulté, votre concessionnaire Hobby se tient à votre disposition !

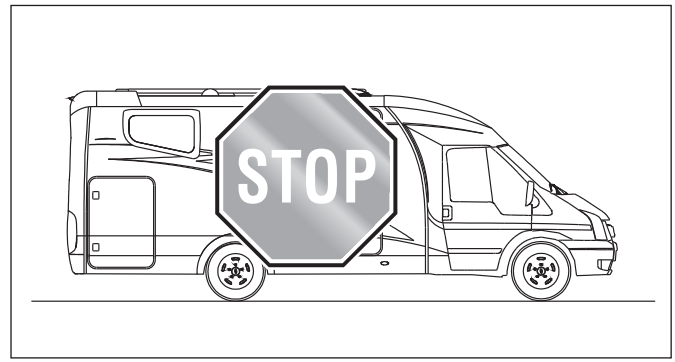

2.5 Avant et durant le trajet

En tant que propriétaire et conducteur du véhicule, vous êtes responsable de l'état de votre appareil. C'est pourquoi, vous devez respecter les points suivants:

A l'extérieur

Faites un tour autour de votre véhicule et préparez-le comme suit au déplacement:

Préparation du véhicule
- Si les vérins stabilisateurs sont déployés, les rabattre vers le haut.
- Fermer toutes les fenêtres de la cellule ainsi que les lanterneaux.
- Replier le marchepied.

- Fermer et protéger les portes d'entrée et les portillons de service de la cellule.
- Fermer le robinet de vidange pour le réservoir d'eaux usées.
- Fermer tous les robinets d'arrêt de gaz des appareils à gaz. La seule exception étant le robinet d'arrêt pour le chauffage au cas où elle devrait être utilisée pendant le trajet.
- Le cas échéant, débrancher le câble électrique 230 V de la prise externe.
- Le cas échéant, rentrer l'antenne de télévision autant que possible ou replier la parabole satellite.
- Le cas échéant, stabiliser la charge sur le toit et la protéger contre un glissement.
- Le cas échéant, stabiliser les vélos et les protéger contre un glissement et s'assurer que les dispositifs d'éclairage existants ne soient pas recouverts.
- Le cas échéant, éteindre la lumière de l'auvent.

A l'intérieur

Procéder également à l'intérieur à quelques préparatifs.

Préparation de l'intérieur

- Ranger les objets divers et les tasser dans les compartiments.
- Mettre les affaires lourdes en bas.
- Si besoin est, commuter le réfrigérateur sur le fonctionnement 12 V.
- Protéger également tous les liquides dans le réfrigérateur contre un renversement.
- Fixer les bouteilles de gaz.
- Abaisser la table et la sécuriser
- Désenclencher l'éclairage intérieur
- Fermer à fond les portes (également la porte du réfrigérateur), les tiroirs et les portillons.
- Les objets lourds et/ou volumineux (par ex. la TELEV., la radio) doivent être sécurisés avant le début du trajet.
- Serrer à bloc la sécurité de la table.
- En option, ouvrir à fond le système occultant du dispositif du cockpit disponible et le protéger par une sécurité.

Ne pas surcharger le véhicule ! Respecter impérativement les charges à l'essieu autorisées, le poids total technique autorisé ainsi que la hauteur autorisée, la largeur et la longueur du camping-car.

Apposer de manière bien visible une fiche avec les cotes et les poids importants dans la cellule et dans la cabine de conduite.

Cabine de conduite

Ne pas oublier les points suivants :
- Régler le rétroviseur intérieur et extérieur ainsi que la position du siège.
- Contrôler l'éclairage.

De plus :
- Contrôler la pression des pneus.
- Contrôler les liquides tels que l'huile, l'eau de refroidissement, le liquide de frein et le liquide d'essuie-glace et si besoin est remplir.

Avant de partir
Avant le départ, s'assurer de pouvoir répondre par „Oui" aux questions suivantes :
- Est-ce que la boîte de premier secours, le triangle de signalisation et le gilet de signalisation sont à bord ?
- Est-ce que l'éclairage (feux arrière,feux de croisement, feux stop et clignotants) sont en ordre ?

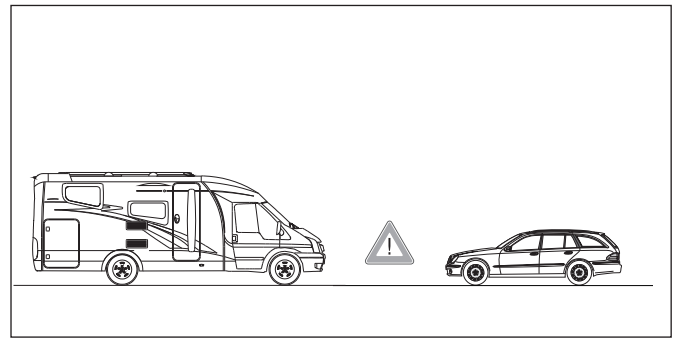

2.6 Conseils pour le voyage

Votre camping-car n'est pas une voiture !
Il se comporte dans beaucoup de situations autrement qu'une voiture „normale". C'est pourquoi veiller à respecter les conseils suivants :

Chargement

La règle suivante s'applique pour le chargement :
- Répartir uniformément. Ranger les objets lourds ou encombrants dans les compartiments de rangement inférieurs !
- Bien attacher la charge sur le toit !
- A l'intérieur, ranger les bagages dans les placards et les coffres de rangement.

- Verrouiller les portes et les portillons.
- Après le chargement, contrôler le le poids total sur une balance officielle.

Charge sur le toit (50 kg max.)

La hauteur du camping-car peut, d'un voyage à l'autre, varier en fonction des différentes charges sur le toit.

Pour la charge sur le toit, il convient :

- D'ajouter les cotes de la charge sur le toit par rapport à la hauteur du camping-car.
- Dans la cabine de conduite, d'apposer bien visiblement une notice avec la hauteur hors tout. Lors de ponts ou de passages, tout calcul supplémentaire est alors superflu.

Garage arrière

Lors du chargement du garage arrière, respecter les charges d'essieu autorisées et le poids total autorisé. Répartir uniformément la charge. Des charges ponctuelles trop élevées endommagent le revêtement du sol.

⚠

- La charge maximale autorisée du garage arrière est de 200 kg.
- La charge sur essieu autorisée ne doit en aucun cas être dépassée.
- En cas de chargement complet du garage arrière, le comportement de conduite devient mauvais par le biais de la décharge de l'essieu avant.

Sécurité des passagers

Pendant le trajet :

- Les places assises doivent être occupées par des personnes qui portent la ceinture de sécurité !
- Pendant le trajet, il est interdit de séjourner dans les capucines ou dans les lits.
- Les passagers ne doivent pas se lever et rester attachés !
- Ne pas ouvrir le verrouillage de la porte !
- D'autres personnes ne doivent pas séjourner dans le véhicule!

Freins

Pour le freinage :

- Observer une distance de freinage plus longue, en particulier lors de l'humidité.
- Dans les parcours en descente, ne pas choisir une vitesse plus élevée que pour les parcours en montée.

Reculer/manœuvre

Votre camping-car est beaucoup plus grand qu'une voiture.

Pour reculer/lors de manœuvres, il vaut :

- Même si les rétroviseurs extérieurs sont réglés correctement, il existe un angle mort important.
- Lorsque vous vous garez à des endroits dont la visibilité n'est pas très bonne, demander à une personne de vous guider.

Conduite

Avant d'effectuer votre premier grand trajet, effectuez un parcours d'essai pour vous familiariser avec votre camping-car en cours de conduite. Apprenez également à conduire en marche arrière. En présence d'un véhicule de base, il s'agit d'un véhicule utilitaire, adaptez votre comportement de conduite.

Lors de la conduite :

- Ne pas sous-estimer la longueur du camping-car. En raison du débordement arrière relativement long, les véhicules plus grands peuvent se déporter et heurter à l'arrière en cas de conditions défavorables.
- Attention lors d'entrées dans les cours et de passages sous les portes-cochères.
- En cas de vent latéral, de verglas ou d'humidité, des mouvements pendulaires peuvent survenir sur le camping-car.
- Adapter la vitesse de conduite aux routes et à la circulation.
- Des trajets en pente longs légèrement en déclivité peuvent être dangereux. Adapter la vitesse dès le début de manière à accélérer si nécessaire sans pour autant mettre en péril les autres conducteurs.
- Attention : ne pas conduire plus vite dans les descentes que dans les montées.
- Le camping-car est susceptible de tomber dans un tourbilon d'air si vous doublez ou si vous êtes dépassé par des camions et des remorques ou des bus. Un léger braquement annule cet effet.
- Conduire de manière prévoyante. Lors de trajets prolongés, faire des pauses régulières..

Conduite en virage

En raison de sa hauteur d'encombrement, un camping-car a plus tendance à verser qu'une voiture.

Pour la conduite en virage :

- Ne pas amorcer trop vite les virages !

Conduite économique

Le moteur de votre camping-car n'est pas conçu pour fonctionner toujours à plein régime.

Pour conduire :

- Ne pas appuyer sur „le champignon"!
- Les derniers 20 km/h jusqu'à la vitesse de pointe coûtent plus de 50 % de carburant !

Faire le plein

Le camping-car comporte un nombre de consommateurs montés avec flamme ouverte.

Faire le plein en hiver :

- Arrêter tous les appareils à gaz (chauffage, réfrigérateur etc.)!
- Eteindre les téléphones portables !
- Ne faire le plein que de diesel.
- Ne pas remplir par mégarde le réservoir d'eau fraîche avec du carburant.

2.7 Equipement de secours

Afin que vous puissiez faire face à un cas d'urgence, gardez toujours à proximité les trois moyens de secours et familiarisez-vous avec ceux-ci.

Boîte de premier secours

La boîte de premier secours doit toujours être à portée de la main et avoir une place bien définie dans le camping-car. Les pièces qui ont été enlevées de la boîte de premier secours doivent être remplacées immédiatement. Contrôler la date d' expiration régulièrement.

Gilet de signalisation (ne fait pas partie de la livraison)

Nous vous recommandons d'avoir avec vous un gilet de signalisation comportant des bandes rétroréfléchissantes selon la directive EN 471 et de le porter si vous descendez de votre véhicule en pleine route et sur des bandes d'arrêt d'urgence. Le conducteur doit revêtir ce gilet de signalisation lorsque le véhicule est immobilisé

- hors de la ville, sur une route départementale, suite e à un accident ou à une panne, à un endroit de la route sans visibilité, en cas de mauvaise visibilité due à des intempéries ou à la nuit tombante ou encore dans des endroits plongés dans l'obscurité ou
- s'il reste en panne sur la bande d'arrêt d'urgence suite à un accident ou à une panne et qu'il doit être sécurisé en plaçant un triangle de signalisation.

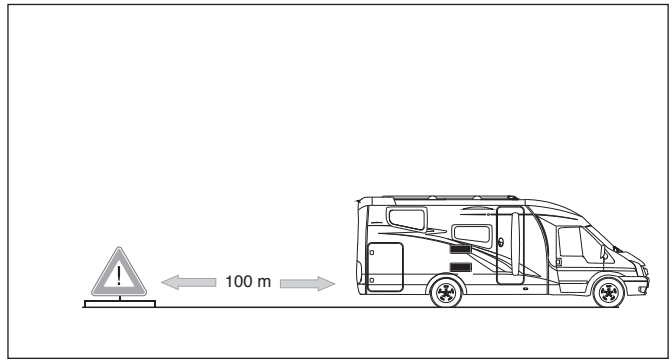

Triangle de signalisation

Le triangle de signalisation doit être aussi à tout moment à portée de la main et avoir une place bien définie dans le camping-car, de préférence le garder avec la boîte de premier secours.

En cas de danger

- Poser le triangle de signalisation au moins 100 m en amont de l'endroit du danger !

2.8 Après le trajet

Choix de la place de stationnement

Pour la place de stationnement :
- Choisir si possible un emplacement horizontal.
- Apprécier si possible l'emplacement quand il fait encore jour.

Sécurité du véhicule

Pour la sécurité du véhicule, il faut :
- Engager une vitesse.
- Serrer le frein à main.
- Si besoin est, sortir les supports du véhicule supplémentaires.
- Event., utiliser des cales de roues (non dans la livraison)

En cas de températures en dessous de zéro, serrer légèrement le frein à main et engager une vitesse pour éviter que le frein à main ne gèle !

Lors du pivotement du siège du conducteur, veiller à ce que le frein à mein ne soit pas desserré par mégarde.

Commutation des consommateurs

Pour la commutation des consommateurs, il faut :
- Commuter le réfrigérateur de 12 V sur gaz ou 230 V, étant donné que l'alimentation 12 V se déconnecte automatiquement.
- Fermer la vanne d'arrêt principale sur la bouteille de gaz et fermer les robinets d'arrêt de gaz des consommateurs d'énergie.

Circuit d'eau

Lorsque le véhicule n'est pas chauffé, alors qu'il y a un risque de gel, vidanger totalement le circuit d'eau. Laisser les robinets d'eau ainsi que tous les robinets de purge ouverts afin d'éviter de possibles dommages dus au gel.

L'eau stagnant dans le réservoir d'eau potable ou dans les conduites d'eau devient rapidement imbuvable. C'est la raison pour laquelle avant chaque utilisation, contrôler la propreté des conduites d'eau et du réservoir d'eau propre. Si besoin est, traiter avec des produits de désinfection et bien rincer avec de l'eau fraîche.

Economie d’énergie en hiver

Vous pouvez économiser très simplement de l’énergie en hiver dans votre espace habitable. Ceci vaut en particulier pour le chauffage en hiver.

Pour économiser de l’énergie :

- Doser correctement la manipulation de l’aération du véhicule ou du clapet de chauffage.
- Dans la cabine de conduite, apposer les nattes d’isolation pour les côtés et le pare-brise (ne font pas partie de la livraison).
- Apposer la natte d’isolation entre la cabine de conduite et l’espace habitable (n‘est pas dans la livraison).
- Utiliser les nattes pour fenêtres et les stores à revêtement aluminium. Ceux-ci protègent aussi bien du froid que de l‘humidité.
- N’ouvrir si possible que peu et brièvement la porte extérieure.

Chapitre 3: Châssis

3.1 Châssis

Les pièces du cadre et les essieux sont des composants du châssis. Aucune modification ne doit être effectuée, étant donné que l'autorisation d'exploitation générale devient caduque !

Toute modification technique est soumise à l'autorisation préalable du fabricant.

Pour tout autre détail, veuillez vous reporter aux instructions de service ci-jointes du véhicule de base.

3.2 Charge

Les charges à l'essieu maximales enregistrées dans les papiers du véhicule ainsi que le poids total autorisé en charge ne doivent pas être dépassés.

Poids du camping-car selon 92/21/EWG

Veuillez observer la définition des masses pour les camping-cars !

Définition des masses (poids) pour les camping-cars

La directive UE 92/21/CEE est valable au niveau européen pour le calcul des masses (poids) et de la charge utile maximale résultant pour les camping-cars.
Les termes utilisés et les bases de calcul sont expliqués ci-après.

1. Poids maximal technique
L'indication du poids total autorisé se fait selon la prescription de l'entreprise de caravanes Hobby en collaboration avec les fabricants des degrés de construction précédents (FORD). Ce poids a été calculé dans le cadre de calculs et d'essais détaillés, il est défini à travers des autorisations de base et ne doit en aucun cas être dépassé pour des raisons liées à la sécurité.

2. Poids en ordre de marche estimé
Le poids en ordre de marche estimé correspond à la masse d'un véhicule vide y compris les lubrifiants, les outils, la roue de rechange,(le cas échéant, kit de réparation), le carburant (100%), la batterie supplémentaire de tous les équipements standard montés en usine ainsi que 75 kg pour le conducteur, en plus de l'équipement de base comme gaz, eau, électricité.

3. Equipement de base
L'équipement de base comprend les masses des réservoirs d'eau propre et de réserve de gaz, qui sont remplis à 90 % de leur capacité. Les masses des différentes séries se composent en détails comme suit :

	Siesta, Siesta Exclusive, Van Exclusive et Van	
		Réduction du PTAC T 650 ESC LE à 3500 kg
a) Alimentation en gaz liquide		
Nombre des régulateurs de gaz montés :	1	1
Poids d'une bouteille en aluminium de 11 kg:	5,5	5,5
Poids de remplissage de gaz, bouteille de 11 kg (90 %):	9,9	9,9
Total:	**15,4**	**15,4**
b) Liquides		
Réservoir d'eau fraîche 200 l (90 %)	-	-
Réservoir d'eau fraîche 100 l (90 %)	90	-
Réservoir d'eau fraîche 10 l (90 %)	-	9
c) Alimentation électrique		
Câble sur enrouleur :	4	4
Equipement de base total:	**109,4 kg**	**28,4 kg**

4. Charge utile maximale

Le chargement correspond à la différence du « poids total autorisé » et de la « masse en état de marche ». Cette valeur doit prendre en ligne de compte les masses pour les passagers (charge conventionnelle : 75 kg multipliés par le nombre des sièges – hors conducteur), équipements supplémentaires (par ex. paquets supplémentaires, porte-vélos, accouplement de remorque, climatiseur, store banne, etc.) et d'équipements personnels (vêtements, articles de loisir, produits alimentaires, chaises et tables de camping, etc.).

Veillez à prêter attention à ce que les poids de tous les objets et personnes présents dans le camping-car soient pris en ligne de compte, par ex. les passagers, l'équipement supplémentaire, l'équipement de base et l'équipement personnel tels que les vêtements, les aliments, les animaux domestiques, les vélos, les planches de surf, et d'autres équipements de sport etc.) soient pris en ligne de compte.

En aucun cas, le poids total autorisé en charge ne doit être dépassé si le camping-car est chargé.

La masse à l'état prêt à la mise en marche comporte une valeur supplémentaire pour les liquides et le gaz etc. (voir équipement de base). Une partie de cette valeur supplémentaire peut être utilisée en tant que charge supplémentaire, si vous voulez par exemple voyager avec des réservoirs d'eau vide ou sans bouteille de gaz.

5. T 650 ESC LE avec poids total autorisé 3500 kg

Avant chaque départ,ouvrir la soupape de trop-plein du réservoir d'eau fraîche.

Le réservoir d'eau fraîche est équipé d'un soupape de trop-plein permettant de réduire le poids en ordre de marche estimé. Cette soupape est située à droite dans la banquette et sa présence est signalée par un avertissement sous forme d'autocollant. Avant chaque départ, il faut ouvrir la soupape de trop-plein ; pour des raisons de poids, le contenu du réservoir d'eau fraîche diminue et n'atteint plus que 10 l env. En fonctionnement autonome, il est possible alors de fermer la soupape de trop-plein, ce qui permet d'utiliser le volume total du réservoir. Le réduction de la réserve d'eau fraîche, alors que le véhicule est en ordre de marche, est consignée dans l'autorisation d'utilisation du véhicule. La conduite du camping-car sur la voie publique est uniquement autorisée avec la soupape de trop-plein ouverte. Il incombe au conducteur du véhicule de mettre cette mesure en pratique et de respecter le poids maximal autorisé.

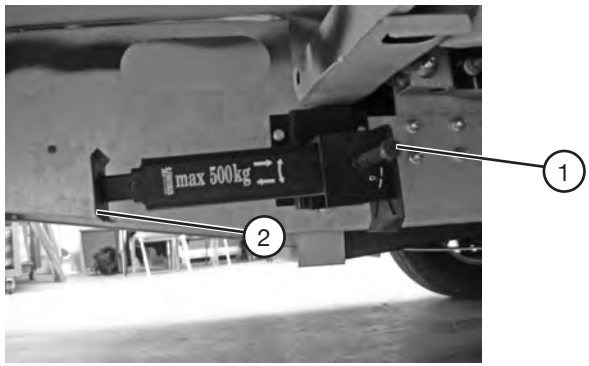

3.3 Vérins stabilisateurs

Les vérins stabilisateurs optionnels se trouvent dans la zone arrière au niveau du prolongement du cadre.

Déployer les vérins stabilisateurs

- Placer la manivelle sur l'écrou hexagonal extérieur ①.
- Le vérin est amené dans la position verticale en tournant la manivelle à main.
- Le cas échéant, protéger le pied ② contre un affaissement et le poser sur le support.
- Si le vérin stabilisateur est en position verticale, le vérin est déployé de manière télescopique.
- Mettre à niveau les vérins stabilisateurs à l'aide de la manivelle, jusqu'à ce que le véhicule soit à l'horizontale.

Replier les vérins stabilisateurs

- Détendre les vérins stabilisateurs à l'aide de la manivelle.
- Actionner la manivelle uniformément jusqu'à ce que le vérin stabilisateur ait atteint de nouveau la position de départ horizontale.

- Ne pas utiliser les vérins stabilisateurs en tant que cric. Ils servent exclusivement à stabiliser le camping-car lorsqu'il est garé.
- Solliciter toujours uniformément les vérins stabilisateurs.
- Avant de partir, replier toujours les vérins stabilisateurs et les immobiliser.
- Nettoyer régulièrement les vérins stabilisateurs et les graisser un peu.

Le pied télescopique ne doit être déployé que jusqu'à la marque jaune !

3.4 Marchepied

Votre camping-car est équipé d'un marchepied commandé électriquement ①.

Ce marchepied est actionné au moyen d'un interrupteur ② intérieur, situé près de la porte d'entrée.

⚠ Montez sur le marchepied lorsqu'il est complètement déployé !

☞ Veillez aux différentes hauteurs de marche et lors de la descente à mettre les pieds un sol solide et plan.

⚠ Lors du démarrage du moteur, la marche se replie après un délai court.

3.5 Numéro d'identification de véhicule (NIV)

Le numéro d'identification de véhicule à 17 positions est frappé dans le logement de la roue avant droit. Pour une meilleure lisibilité, le NIV est également lisible de l'extérieur et reproduit à gauche sur une plaque sur le tableau d'instruments. Par ailleurs, le NIV est indiqué aussi bien sur la plaque signalétique Ford (au niveau de la colonne B du côté passager) que sur la plaque signalétique Hobby (dans le compartiment moteur avant sur le pont du radiateur).

Veuillez conserver à disposition le NIV pour chaque demande ou à chaque visite de votre partenaire contractuel.

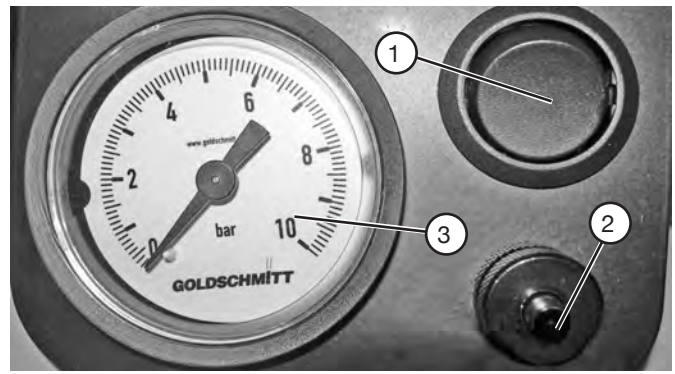

3.6 Ressorts pneumatiques

Les ressorts pneumatiques supplémentaires sur l'essieu arrière (vœu spécial) entraînent une amélioration notoire des qualités de conduite du camping-car et complètent la suspension en série.
Les soufflets pneumatiques veillent si besoin est au soulèvement du véhicule arrière.

La touche On/Off ① permet d'actionner le compresseur sur la partie de commande de la cabine de conduite et de remplir ainsi les soufflets pneumatiques. Le manomètre ③ permet de lire en permanence la pression actuelle dans l'installation. En cas de surpression, l'air excédentaire peut être évacué de l'installation moyennant la touche d'aération ②.

La pression d'air optimale est obtenue, si le véhicule est à l'horizontale. La pression d'air minimale doit être de manière à ce que le soufflet pneumatique ne puisse pas battre. Si le véhicule est vide, cette dernière est d'env. 0,5 bar (veuiller demander pour chaque cas individuel). Lors d'un véhicule chargé, cette valeur est nettement plus élevée en fonction de la charge.

La pression de service maximale autorisée de l'installation est de 4,0 bars.

Afin d'exclure des dégâts des soufflets pneumatiques, il est important de contrôler et de nettoyer le cas échéant les soufflets pneumatiques quant aux dépôts de matériaux et d'encrassements dans l'optique des travaux de maintenance.

Les produits de nettoyage suivants sont autorisés pour le nettoyage de soufflets pneumatiques : la solution alcaline, le méthanol, l'éthanol et l'alcool isopropylique.

3.7 Dispositif de remorquage

Votre camping-car est équipé en option d'un dispositif de remorquage fixe. En ce qui concerne les valeurs de la charge d'appui et de la charge sur essieu arrière, veuillez vous reporter aux documentations d'homologation.

Respecter la charge d'appui autorisée et la charge sur essieu arrière en particulier en relation avec la charge du garage arrière.
L'utilisation simultanée du dispositif de remorquage et du porte-charge arrière n'est pas autorisée.
Durant les manœuvres d'attelage et de désattelage, aucune personne ne doit séjourner entre la caravane et la remorque.

A travers les prescriptions du fabricant de véhicule de base et la définition de la valeur D du dispositif de remorquage, aucune charge supplémentaire des charges de remorquage sont possibles.

3.8 Accessoires rapportés

Inscription des accessoires rapportés dans le certificat de propriété du véhicule

- Faites monter vos appareils rapportés par votre concessionnaire HOBBY.
- Emmenez et présentez votre camping-car à une organisation d'experts ou à un service technique (par ex. TÜV / DEKRA).
- L'organisation d'experts valide les parties rapportées et établit une expertise correspondante.
  (service de la circulation routière)
- Muni de votre expertise et des certificats d'immatriculation, parties I et II, allez au service des immatriculations. Il reportera la modification dans les documents d'immatriculation.

N'oubliez pas que le dispositif d'attelage, le porte-vélos, la suspension pneumatique et/ou les lames de ressort supplémentaires doivent être déclarés et inscrits.

Tenez compte du fait que la charge utile de votre camping-car est réduite à travers le montage d'accessoires.

Chapitre 4 : Roues, pneus, freins

4.1 Roues

Lors d'un premier trajet avec le camping-car, contrôler les boulons de roue après 50 km envers leur assise correcte et resserrer, le cas échéant, avec un couple de serrage de **180 Nm pour jantes 16" (acier + LM)**. Contrôler les boulons de roue par la suite régulièrement envers leur assise correcte.

4.2 Pneus

N'utilisez que les pneus prescrits dans les documents de technique d'homologation. D'autres dimensions de pneus ne doivent être utilisées qu'une fois autorisées par le constructeur du véhicule de base.

Conduite ménageant les pneus

- Eviter un freinage brusque et un départ en trombe.
- Eviter les longs parcours sur les mauvaises routes.
- Ne jamais se déplacer avec un véhicule surchargé.

⚠ Votre camping-car HOBBY est doté de pneus tubless. C'est pourquoi il ne faut pas munir ces pneus de chambre à air !

⚠ **Les pneus neige en Allemagne sont obligatoires !**

En présence de neige, glace et gadoue, tous les véhicules doivent être munis de pneus dotés du pictogramme « M+S ». Lors du non-respect de cette prescription, le législateur peut exiger une amende.

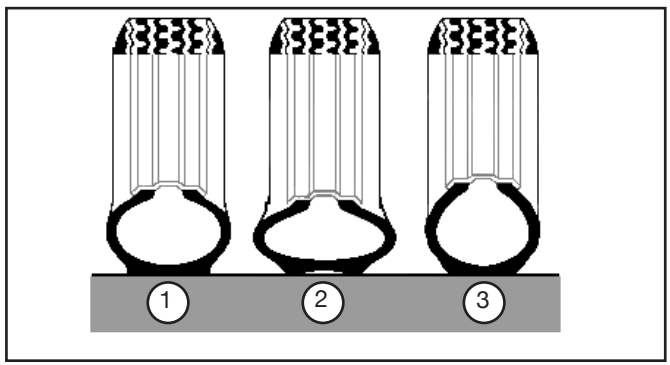

4.3 Pression des pneus

Contrôler la pression de tous les pneus et de la roue de secours env. toutes les 4 semaines et avant tout trajet long.

Pour contrôler la pression des pneus :

- Le contrôle doit se faire lorsque les pneus sont froids (voir également Tableau 12.2 Pression de remplissage des pneus).
- Lors du contrôle ou de la correction de la pression des pneus à chaud, la pression doit être supérieure à 0,3 bar par rapport aux pneus froids.

Conditions pour la pression des pneus :

- Presssion des pneus correcte ①.
- Pression des pneus trop faible ②.
- Pression des pneus trop élevée ③.

⚠ Une pression trop faible entraîne une surchauffe du pneu. De graves dégâts sur les pneus peuvent en découler.

☞ Pour la pression correcte des pneus, reportez-vous au tableau du chapitre « Caractéristiques techniques » ou aux instructions de service fournies par le constructeur du véhicule de base.

4.4 Profondeur du profil

Changez vos pneus dès que la profondeur du profil est de 1,6 mm.

☞ La profondeur de profil minimale garantit uniquement une sécurité de conduite fiable. Il convient de respecter les recommandations suivantes :
Limite de sécurité en été : 3,0 mm
Limite de sécurité en hiver : 4,0 mm

Les pneus ne doivent pas être remplacés en croix, c'est-à-dire du côté droit du véhicule au côté gauche et vice versa.

☞ Les pneus vieillissent également s'ils sont peu ou pas du tout utilisés.

Recommandation des fabricants de pneus

- Remplacer les pneus au bout de six ans indépendamment de la profondeur des profils.
- Eviter tout choc contre les bordures de chaussée, les nids-de-poules ou tout autre obstacle.

4.5 Jantes

N’utilisez que les jantes qui sont indiquées dans les papiers du véhicule. Au cas où vous désireriez utiliser d’autres jantes, vous devez respecter les points suivants.

Pour l’utilisation d’autres jantes, il faut respecter :
- la taille,
- la version,
- la profondeur d’injection et
- Les charges limites doivent être appropriées pour les charges d’essieu autorisées.
- le cône de la vis de fixation doit correspondre à la version de la jante.

Les modifications ne sont possibles qu’avec l’autorisation préalable du fabricant.

Les jantes en alliage léger doivent être contrôlées séparément pour chaque type de véhicule. Les vis des jantes en aluminium ne doivent pas être utilisées pour les jantes en acier.
Le montage des jantes en alliage léger utilisées en usine peut être effectué avec les boulons de roue d'origine.

4.6 Chaînes à neige

⚠ Utiliser les chaînes à neige uniquement sur les roues avant.

⚠ Ne pas rouler à plus de 50 km/h.

⚠ Ne pas utiliser des chaînes à neige lorsque les routes ne sont pas enneigées.

⚠ Retirer les enjoliveurs de roue avant de monter les chaînes à neige.

Modèles à traction avant

En cas d’utilisation de chaînes à neige, il faut monter des pneus de la taille 195/75 R 16 C (M+S) avec des jantes acier 5,5 J x 16 H2, ET 50 sur l’essieu avant. Les pneus de la taille 215/75 R 16 C peuvent être gardés sur l’essieu arrière. Cette monte mixte est couverte par l‘autorisation générale de Ford et ne doivent pas faire l‘objet d‘une déclaration.

Gonfler les pneus de la taille 195/75 R 16 C (M+S/neige et boue) à la pression maximale autorisée de 4,8 bars. L’utilisation de chaînes à neige est uniquement autorisée avec des jantes acier et exclusivement sur les roues avant.

4.7 Kit de réparation de pneus

Ne pas utiliser le kit de réparation de pneus si le pneu a été endommagé par la conduite ou l'air. Des petites entailles, en particulier dans la surface de roulement des pneus, peuvent être rendues étanches avec le kit de réparation de pneus. Ne pas retirer les corps étrangers (par ex. la vis ou le clou) du pneu. Le kit de réparation de pneus est utilisable jusqu'à des températures extérieures allant jusqu'à env. 30°C.

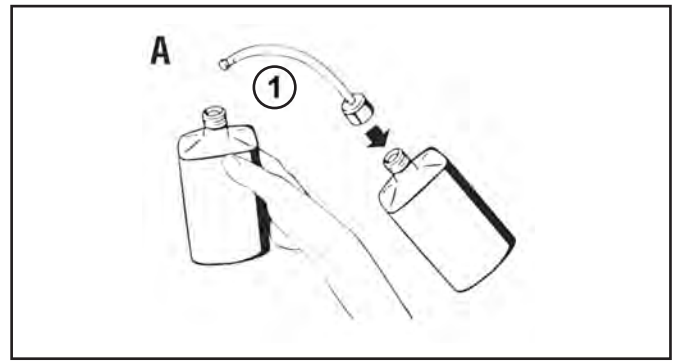

A Agiter la bouteille. Visser le tuyau flexible de remplissage ① sur la bouteille (le film de fermeture est ainsi percé)

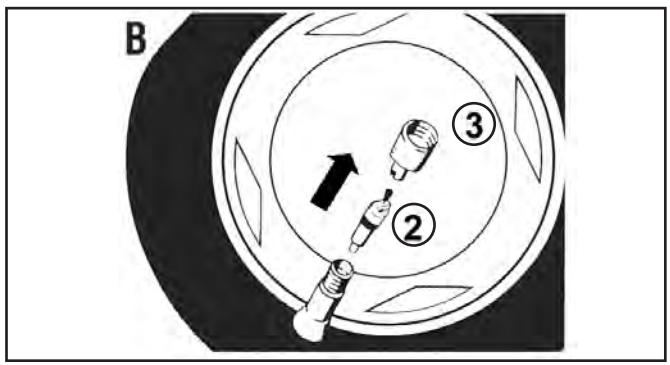

B Dévisser le capuchon de valve de la valve de pneu. Dévisser le mécanisme de la valve ② avec l'extracteur de la valve ③. Ne pas déposer le mécanisme de valve ② dans le sable ou dans la saleté

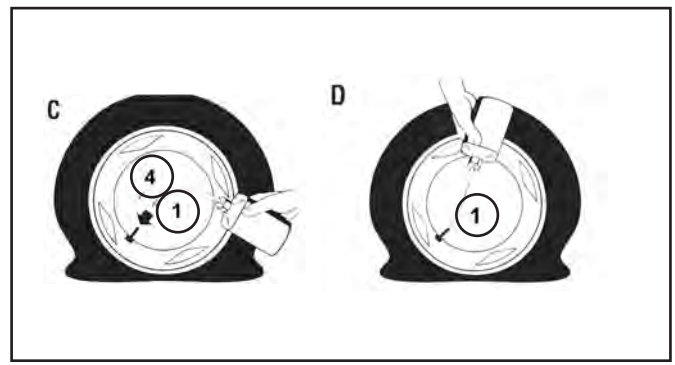

C Retirer le bouchon de fermeture ④ du tuyau flexible de remplissage ①. Enfoncer le tuyau flexible de remplissage sur la valve du pneu .

D Maintenir la bouteille de remplissage avec le tuyau flexible de remplissage vers le bas et appuyer. Introduire tout le contenu de la bouteille de remplissage dans le pneu. Retirer le flexible de remplissage ① et visser fermement le mécanisme de remplissage ② avec l'extracteur ③ dans la valve du pneu.

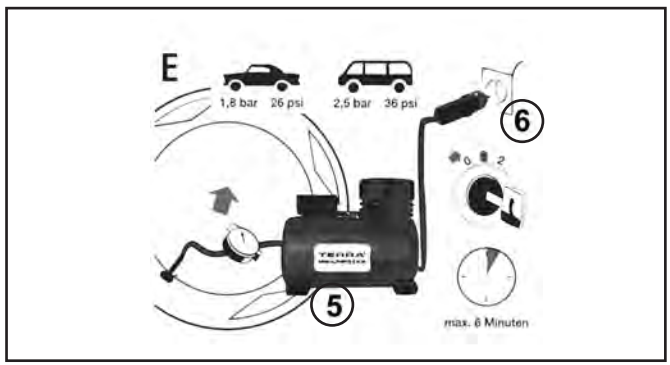

E Visser le tuyau flexible ⑤ de gonflage sur la valve du pneu. Brancher le connecteur ⑥ dans l'allume cigare. Gonfler le pneu ⑦. Ne pas utiliser le gonfle-pneu électrique plus de 8 minutes ! Risque de surchauffe ! Si la pression d'air ne peut pas être atteinte, avancer ou reculer avec le véhicule d'environ 10 mètres, pour que le matériau d'étanchéité se répartisse dans le pneu. Répéter le proces sus de gonflage. Reprendre immédiatement la conduite, afin que le matériau d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu.
Ne pas dépasser la vitesse maximale de 80 km/h.
Conduire prudemment, surtout dans les virages.
Après 10 minutes de conduite, vérifier la pression du pneu. Si la pression du pneu est tombée en dessous de cette valeur minimale ⑧, vous ne devez pas poursuivre la conduite.

Si la valeur minimale est encore affichée ⑧, régler la pression de pneus correctement conformément au tableau 12.2. Continuer prudemment jusqu'au prochain atelier et laisser remplacer le pneu.

⚠ **Danger d'accident :** Si la pression de pneus de remplissage nécessaire ne peut être obtenue, le pneu est alors trop endommagé. Dans ce cas, le kit de réparation de pneus peut ne pas permettre l'étanchéité nécessaire. C'est pourquoi ne pas continuer. Contacter une station de service ou le service 24h/sur 24.

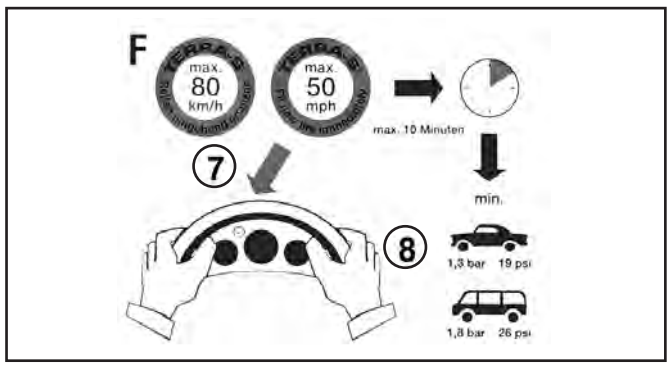

F Apposer l'étiquette adhésive jointe dans une zone de tableau de bord visible par le conducteur. Eliminer le kit de réparation de pneus utilisés dans une station-service.

⚠ **Risques d'accident :** remplacer le pneu dans la prochaine station-service.

4.8 Changement de roues

⚠ Ne placer le cric qu'aux alésages de réception prévus à cet effet ! Si le cric est placé à d'autres endroits, ceci peut entraîner des dégâts sur le véhicule, voire des accidents car le véhicule peut se renverser.

⚠ Le cric ne doit être utilisé qu'à des fins de remplacement de la roue. Il ne doit pas être utilisé pour des travaux sous le véhicule ! Danger de mort !

⚠ Les vérins stabilisateurs ne peuvent servir de cric !

☞ Des information supplémentaires figurent dans les instructions de service du constructeur du véhicule de base.

Changement des roues

- En présence d'un sol mou, poser un support stable sous le cric, par exemple une planche en bois.
- Placer le cric aux alésages de réception prévus à cet effet.
- Desserrer les vis de fixation de la roue de quelques tours à l'aide de la clé pour écrous de roue, mais ne pas la retirer tout de suite.
- Soulever le véhicule, jusqu'à ce que la roue se trouve 2 à 3 cm au-dessus du sol.

- Retirer les vis de fixation de la roue et enlever la roue.
- Poser et aligner la roue de secours sur le moyeu de roue.
- Visser la fixation de la roue et resserrer légèrement en croix.
- Descendre et retirer le cric.
- Serrer les vis de fixation de roue uniformément à l'aide d'une clé pour écrous de roue. Pour la valeur de consigne du couple de serrage des vis de fixation de roue, reportez-vous au manuel d'utilisation du fabricant du véhicule de base.
- Insérer la roue démontée dans l'étrier de roue de secours (si possible existant) et le refermer.

4.9 Freins

Si vous modifiez les composants du système de freinage, l'Autorisation d'Exploitation devient caduque. Toute modification est soumise à l'autorisation préalable du fabricant.

Dans votre propre intérêt, faites entretenir les freins régulièrement par votre garage Ford.

Pour la maintenance du système de freinage, il faut :

- Contrôler régulièrement le niveau de remplissage du liquide de frein.
- Contrôler régulièrement le système de freinage et la tuyauterie de freinage envers les endroits de fuite. Les marthes rongent souvent la tuyauterie en caoutchouc.
- N'utiliser que les huiles pour frein présentant les mêmes propriétés que celles du circuit de freinage.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions de service du Ford Transit.

Chapitre 5: Conception extérieure

5.1 Vue d'ensemble des portillons de service et des trappes de réservoir

T500 GFSC Van Classic

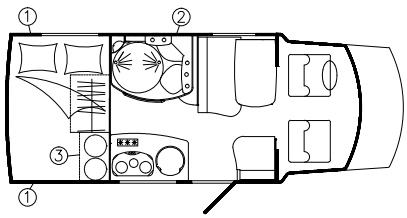

TL500 GESC Van Exclusive

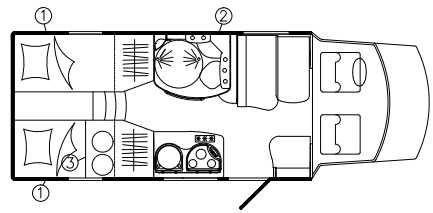

T600AK KM Siesta

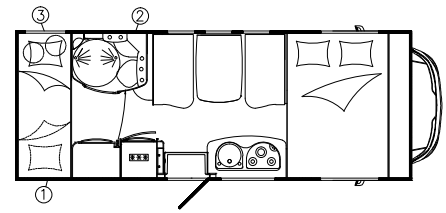

Portillon de l'espace rangement ①

Portillon des toilettes ②

Portillon du compart. à gaz ③

T500 FSC Van Classic

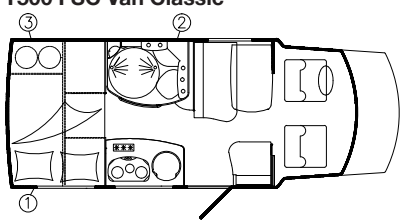

T555 GFSC Siesta

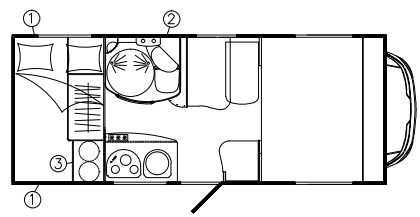

T650AK GFM Siesta

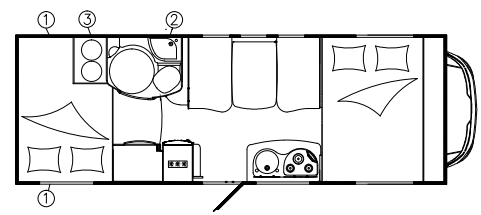

T600AK FC Siesta Exclusive

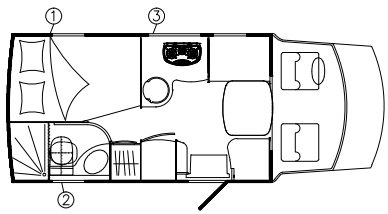

T650 ESC Siesta Exclusive

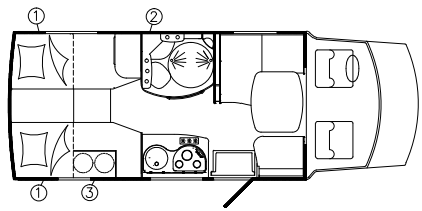

Portillon de l'espace rangement ①

Portillon des toilettes ②

Portillon du compart. à gaz ③

T650 FLC Siesta Exclusive

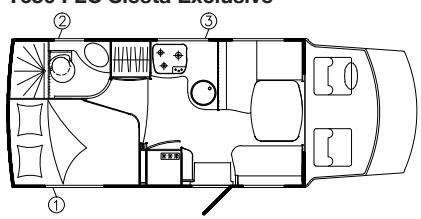

5.2 Aération et sortie d'air

Aération :
L'aération et la sortie d'air correctes du camping-car sont une condition préalable pour un confort agréable. Votre camping-car comporte une aération sans courant d'air réalisée par le biais de la cabine de conduite. La sortie d'air se fait via les lucarnes du toit et ne doit pas être entravée dans son fonctionnement.

L'aération et la sortie d'air du réfrigérateur peuvent être fermées à l'aide des revêtements correspondants si ce dernier ne fonctionne pas au gaz.

⚠ Les orifices de sécurité ne doivent en aucun cas être fermés, même partiellement.

☞ Respecter les conseils sur les revêtements. N'utiliser les revêtements que pour l'exploitation électrique en hiver. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter aux instructions de service des fabricants de réfrigérateurs.

☞ Cuisiner, des vêtements humides, etc. génèrent de la vapeur d'eau. Chaque être humain produit en une heure jusqu'à 35 g d'eau. C'est pourquoi en fonction de l'humiditié relative de l'air, une aération et une sortie de l'air additionnelles doivent être assurées par les fenêtres et les lanterneaux (voir également „Régime hiver").

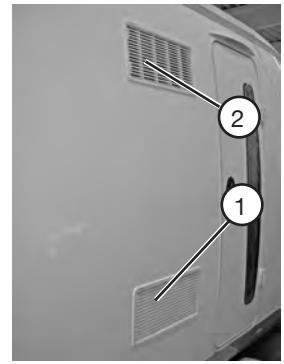

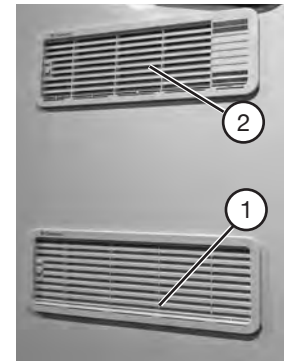

Réfrigérateur
Afin d'obtenir une puissance de réfrigération suffisante, le réfrigérateur est alimenté de l'extérieur par une grille apportant de l'air frais. La grille d'aération ① se trouve sur le côté extérieur du véhicule. La grille de sortie d'air ② se trouve au-dessus de la grille d'aération.

⚠ En cas d'orifices d'aération bloqués, il existe un danger d'asphyxie latent ! C'est pourquoi, les orifices d'aération ne doivent pas être bloqués.

☞ En cas de régime hiver, utiliser des plaques de revêtement spéciales. Vous pouvez acheter ces plaques chez votre concessionnaire.

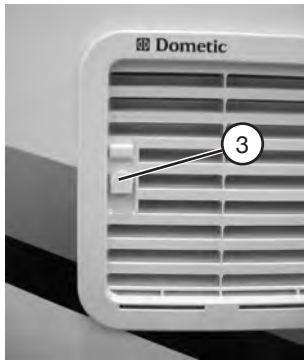

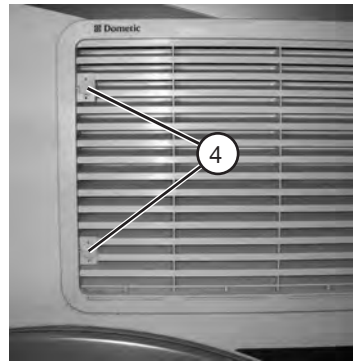

En présence de températures extérieures très élevées, il est recommandé d'enlever les grilles d'aération. Ceci permet d'obtenir un débit d'air élevé sur le réfrigérateur et d'accroître le refroidissement. En mode de conduite et lors de précipitations, les grilles d'aération doivent être insérées de manière fixe.

Retrait des grilles d'aération

- Pousser vers le haut le verrouillage ③ jusqu'en butée. (tourner les verrouillages ④ vers la droite.)
- Tirer d'abord prudemment la grille d'aération du côté gauche.
- Puis tirer le côté droit du support.

Chauffage

Le chauffage est alimenté de l'extérieur avec de l'air frais ①. Ce clapet d'aération permet d'évacuer également l'air du chauffage vers l'extérieur.

En cas d'orifices d'aération bloqués, il existe un danger d'asphyxie latent ! C'est pourquoi, les orifices d'aération ne doivent pas être bloqués.
Lors d'une exploitation hivernale, veiller impérativement à un conduit de cheminée libre.

5.3 Ouverture et fermeture de portes et de portillons

Clés du véhicule

Les clés suivantes sont livrées avec le camping-car :

- Deux clés pour les serrures suivantes du véhicule de base:
- Déverrouillage de la porte du conducteur, du passager et du capot de moteur.

Pour ce, veuillez respecter les instructions de service du fabricant du véhicule de base.

- Deux clés pour les serrures suivantes de la cellule :
  - Porte d'entrée.
  - Portillons de service.
  - Portillon ,des toilettes.

Porte d'entrée extérieure

Ouverture

- Verrouiller la serrure avec la clé.
- Tirer la poignée.
- Ouvrir la porte.

Fermeture

- Ouvrir la porte.
- Tourner la serrure jusqu'à ce que le verrou s'encliquète de manière audible.
- Tourner la clé en position verticale et la retirer.

Porte d’entrée intérieure

Ouvrir

- Tourner le verrou vers le bas.

La porte fermée de l’extérieur peut être ainsi ouverte de l’intérieur.

Fermeture

- Fermer la porte jusqu’à ce que la serrure s’encliquète.

Verrouillage

- Tourner le verrou vers le haut.

La porte d’entrée est votre issue de secours en cas d’urgence. C’est pourquoi ne jamais claquer la porte de l’extérieur !

Pour éviter des dégâts sur la serrure et sur le dormant de la porte, la béquille de la porte intérieure doit être à l’horizontale et ne doit pas être orientée à l’oblique vers le haut.

Porte du coffre à bagages

Ouverture

- Fermer la serrure à l'aide de la clé.
- Appuyer fermement sur la porte au niveau de la serrure vec la main vers l'intérieur.
- Pivoter le portillon vers le haut et l'immobiliser moyennant un crochet d'attache.

Fermeture

- Soulever le crochet d'attache et retirer le cran d'arrêt du clapet.
- Pivoter le portillon vers le bas.
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé.

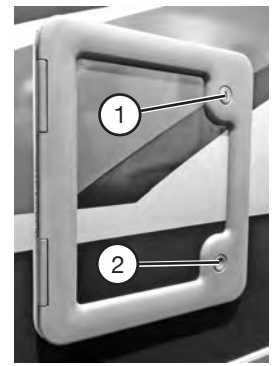

Portillon des toilettes

Ouverture

- Déverrouiller la serrure à l'aide de la clé ①.
- Appuyer sur les deux boutons ① et ② et ouvrir le portillon.

Fermeture

- Appuyer sur le portillon jusqu'à encliquetage.
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé ①.

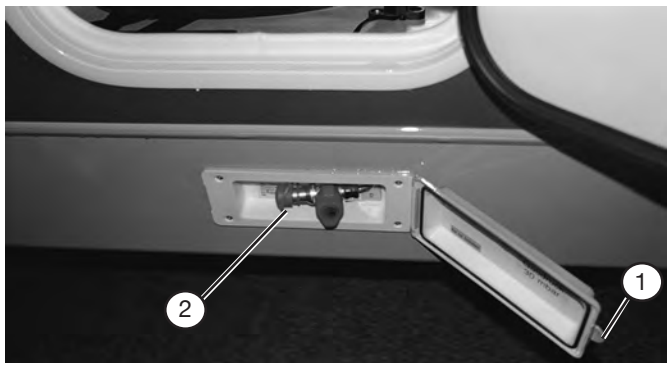

Raccordement de gaz extérieur

Si vous le désirez, le camping-car peut être équipé d'un raccordement de gaz extérieur ②. Via ce raccordement, des appareils à gaz tels que par ex. un grill à gaz ou une lampe à gaz peuvent être alimentés en dehors du camping-car.

Ouverture

- Saisir le clapet au niveau de l'éclisse ① et tirer vers l'extérieur.

Fermeture

- Saisir le clapet au niveau de l'éclisse ① et fermer jusqu'à ce que celui-ci s'encliquète.

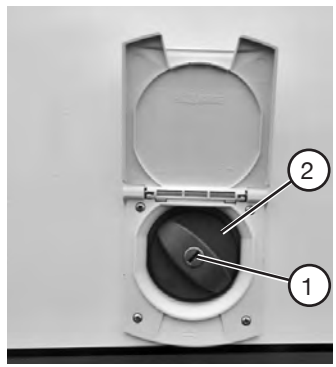

Bec de remplissage d'eau

Ouverture
- Verrouiller la serrure ① à l'aide de la clé
- Tourner fermement le bouchon ② et le retirer.

Fermeture
- Poser et fermer le bouchon ②.
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé ①.

Bouchon de réservoir

Le bouchon de réservoir se trouve en aval de la porte du conducteur dans la zone inférieure de la colonne B derrière un clapet.

Ouverture
- Tirer le clapet vers l'extérieur avec le doigt au niveau du creux ①.

Fermeture
- Appuyer le clapet jusqu'à encliquetage.

Pour les instructions de service du bouchon du réservoir, veuillez vous reporter aux instructions de service séparées de Ford.

5.4 Galerie de toit

Pour le chargement de la galerie de toit, il faut :
- N'entasser que les bagages légers sur le toit.
- Attacher correctement la charge sur le toit et la protéger contre un glissement et une chute.
- Ne pas surcharger le toit ! Avec une charge du toit croissante, le comportement de conduite devient plus mauvais.

La charge totale maximale est de 50 kg.

- Lors du chargement, respecter les charges à l'essieu maxi autorisées.
- Calculer les cotes de la charge sur le toit par rapport à la hauteur du véhicule.
- Dans la cabine de conduite, apposer une notice avec la hauteur totale de manière bien visible. En présence de ponts et de passages sous les portes, tout calcul est alors superflu.

Le transport de charges sur le toit n'est possible que si un porte-bagages approprié a été prévu.

5.5 Porte-vélos

Le comportement de conduite du camping-car se modifie si le porte-vélos est chargé. La vitesse de conduite devrait être adaptée à ces circonstances :

- Même en cas d'un chargement optimal, la vitesse critique baisse de manière dramatique.
- Le conducteur du véhicule est responsable de la fixation fiable des vélos. Même à l'état non chargé, le système de charge relevé doit être assuré avec les clips correspondants.

- Veillez à ce que les dispositifs d'éclairage existants ne soient pas entièrement ou partiellement cachés par le chargement.

Les charges maxi autorisées des porte-vélos sont de 50 kg (modèles partiellement intégrés) ou de 60 kg (capucines).

5.6 Porte-charges

En option, votre camping-car est équipé d'un porte-charges qui est équipé d'un kit d'équipement destiné à la fixation d'une moto ou d'un scooter. Le conducteur du véhicule est responsable de la fixation fiable et permanente du chargement.

- La charge limite maximale est de 130 kg.
- La charge sur essieu arrière autorisée ne doit en aucun cas être dépassée.
- Le porte-charges réduit l'angle de rampe arrière du véhicule. Lors de la conduite sur des inégalités de terrain, des contacts sur le sol du porte-vélos peuvent survenir.
- En cas d'un porte-charges entièrement chargé, l'essieu arrière est chargé et l'essieu avant est déchargé. Ceci permet de modifier de manière notoire le comportement de conduite, de braquage et de freinage des camping-cars.
- Le repère arrière doit être monté au milieu entre les feux du repère du porte-charges.
- Au cas où un dispositif de remorquage encore existant devrait encore être accessible lorsque le porte-charges est monté, veiller à ce qu'une utilisation simultanée des deux dispositifs ne soit pas autorisée.

Le porte-charges peut être équipé de kits d'équipage spéciaux, tels que par ex. pour les vélos, les conteneurs à bagages ou similaires. Seuls les adaptateurs de logement du fabricant SAWIKO sont autorisés, sinon, tous les droits à la garantie deviennent caduques.

5.7 Store banne

En option et en fonction du modèle, votre camping-car dispose soit d'un store banne intégré dans le rail de bords ou posé sur la paroi latérale.

- Un store banne est une protection pour le soleil, pas une protection contre tous les temps
- Aucune personne ou obstacle ne doit se trouver dans la zone de sortie ou d'entrée du store banne.
- Le store banne possède un blocage final d'engrenages pour la limitation de la course de déploiement. Le blocage final ne doit jamais être amorcé avec violence.
- Etayer toujours le store banne déployé moyennant les béquilles intégrées.
- Avant le début du trajet, le store banne doit toujours être entièrement déployé et sécurisé.

Déploiement

- Suspendre le crochet de la bielle de manivelle dans l'œillet d'engrenages.
- Tenir la bielle de la manivelle d'une main sur la poignée tournante supérieure, de l'autre main sur la poignée tournante inférieure. Pendant le processus de commande, serrer légèrement la manivelle en direction de l'opérateur et tenir si possible verticalement par rapport à l'œillet d'engrenage.
- Tourner la bielle de la manivelle en sens horaire jusqu'à ce que le store banne soit déployé dans la position désirée.
- Retirer la bielle de la manivelle.
- Déployer les vérins télescopiques sur le côté intérieur du tube de sortie et étayer le store banne.

Repli

- Ramener tous ensemble les vérins télescopiques, les replier et les sécuriser.
- Suspendre le crochet de la bielle de manivelle dans l'œillet d'engrenages.
- Tourner la bielle de manivelle en sens horaire jusqu'à ce que le store banne soit entièrement replié et protégé.
- Retirer la bielle de la manivelle et la ranger dans le véhicule.

Si la toile n'est plus tendue Lorsqu'elle est déployée, replier le store banne jusqu'à ce que la tension de la toile soit à nouveau obtenue.

Chapitre 6: Concept. intérieure

6.1 Ouverture et fermeture de portes et de portillons

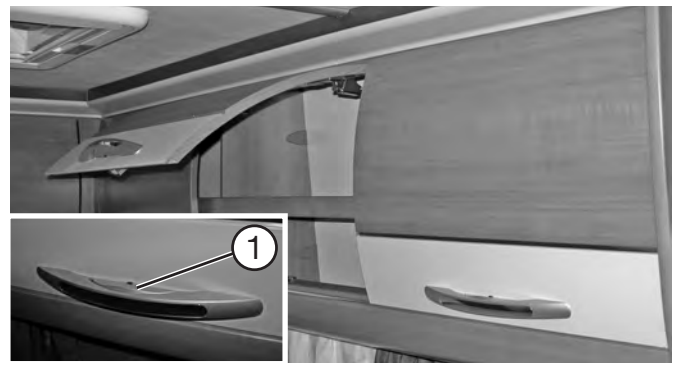

Placards de rangement et placards cuisines

Ouverture

- Appuyer sur le bouton ① pour déverrouiller la porte.
- Tirer sur la poignée jusqu'à ce que l'abattant s'ouvre.

Fermeture

- Appuyer sur l'abattant au niveau de la poignée, jusqu'à ce que l'abattant ferme et se verrouille de manière audible.

Placards de rangement avant

Ouverture

- Tirer sur la poignée et pivoter l’abattant vers le haut.

Fermeture

- Appuyer sur l’abattant au niveau de la poignée, jusqu’à ce que l’abattant ferme de manière audible.

⚠ Dans les placards de rangement supérieurs, ne stocker que de petits objets.

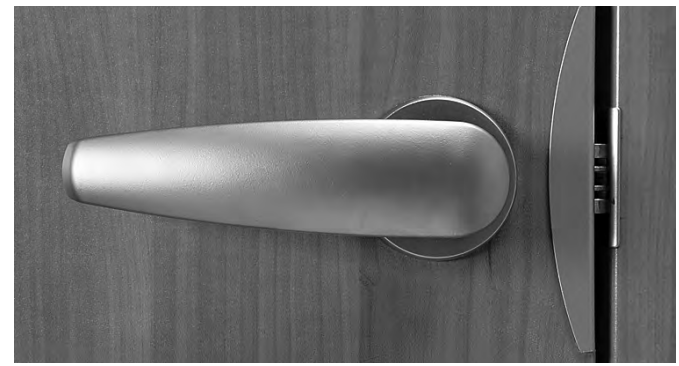

Abattants des placards avec poignée

Porte du cabinet de toilette

- Appuyer sur la poignée pour ouvrir et fermer la porte.

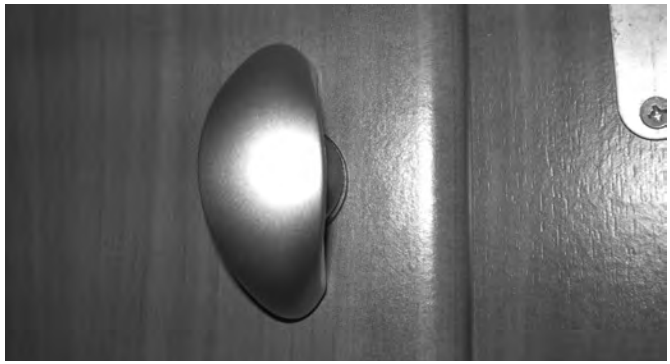

Portes des meubles avec bouton-poussoir

Penderies

- Tourner le bouton pour l'ouverture ou la fermeture de la porte.

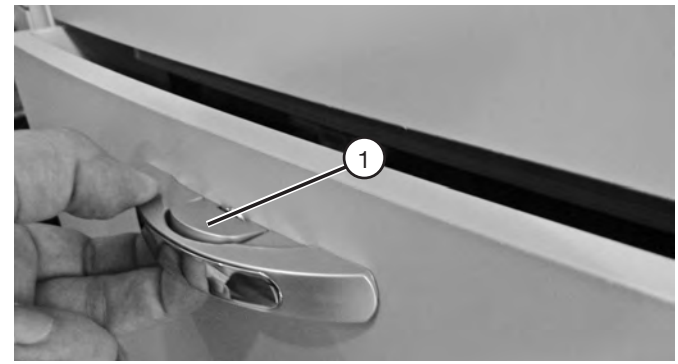

Tiroir de cuisine

Ouverture

- Appuyer sur le bouton ① pour déverrouiller le tiroir.
- Tirer sur la poignée jusqu'à ce que le tiroir s'ouvre.

Fermeture

- Appuyer sur le tiroir au niveau de la poignée, jusqu'à ce que le tiroir se ferme et se verrouille de manière audible.

Portes avec verrouillage à arrêt-poussoir

Ouverture
- Appuyer brièvement sur la poignée jusqu'à ce que la porte se décliquète.
- Ouvrir la porte.

Fermeture
- Tirer la porte au niveau de la poignée, jusqu'à ce que celle-ci s'encliquète à nouveau.

Portes avec push lock

Placard poubelle

Ouverture
- Appuyer sur le push lock jusqu'à ce que le bouton sorte.
- Tirer prudemment sur le bouton et ouvrir la porte.

Fermeture
- Appuyer sur le bouton de la porte.
- Appuyer sur le push lock jusqu'à ce que le bouton s'encliquète et que la porte soit arrêtée.

Bar dans la zone d'entrée (en fonction du modèle)

Ouverture

- Tirer sur la poignée et pivoter la porte.

Fermeture

- Appuyer sur l'abattant au niveau de la poignée, jusqu'à ce que l'abattant ferme de manière audible.

Portes roulantes

Placard sous le lit, porte du cabinet de toilette

Ouverture

- Saisir les portes roulantes au niveau de la traverse centrale et les pousser vers l'extérieur.

Fermeture

- Saisir les portes au niveau de la traverse et pousser jusqu'à ces dernières se superposent au milieu.

6.2 Support de téléviseur pour écran plat

Pour déverrouiller, enfoncer le rail en métal ①. Puis déployer le support de téléviseur. Les prises de courant 230 V ainsi que le raccordement d'antenne pour le téléviseur et le receveur se trouvent à proximité immédiate.

⚠ Avant chaque départ, bloquer le groupe Mediaoval ou le support de téléviseur.

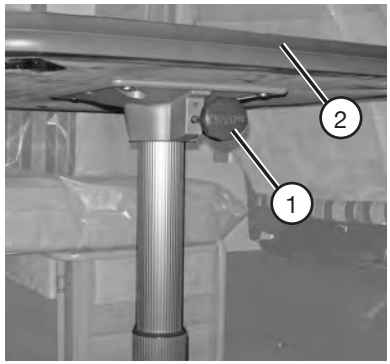

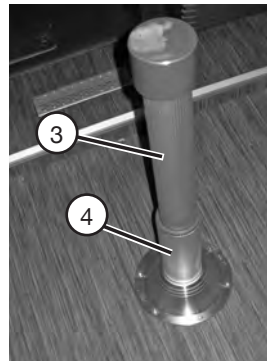

6.3 Tables

Table colonne

A l'état abaissé, la table colonne peut être également utilisée en tant que support de lit.

Abaissement

- Arrêter le mécanisme de rotation du plateau de la table en serrant fortement la roue moletée ②.
- Retirer le plateau de la table verticalement vers le haut.
- Tirer la partie médiane de la colonne ③ du pied ④ et la retirer.
- Poser le plateau de la table sur le pied ④.

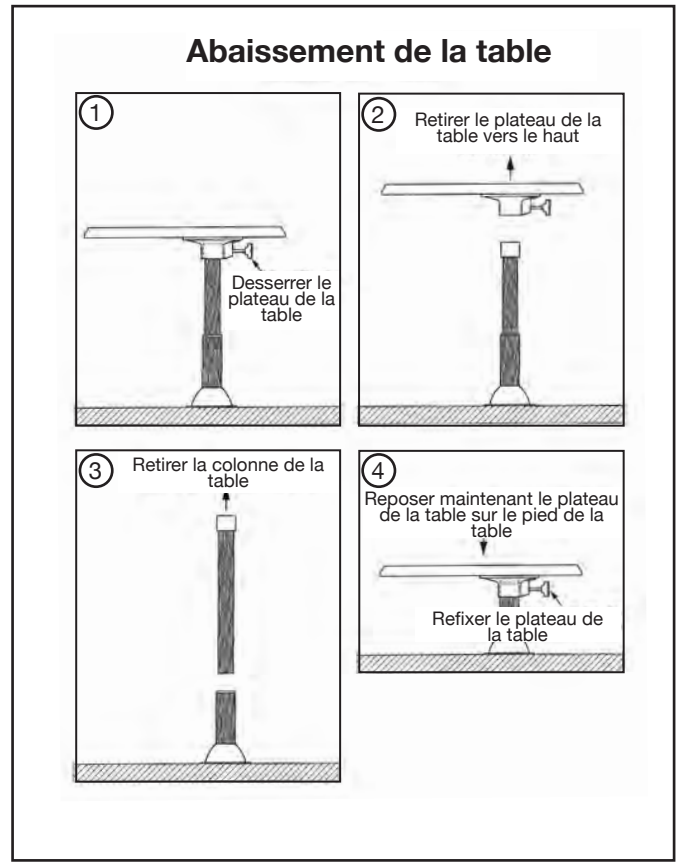
Abaissement de la table
1
Desserrer le plateau de la table
2
Retirer le plateau de la table vers le haut
3
Retirer la colonne de la table
4
Reposer maintenant le plateau de la table sur le pied de la table
Refixer le plateau de la table

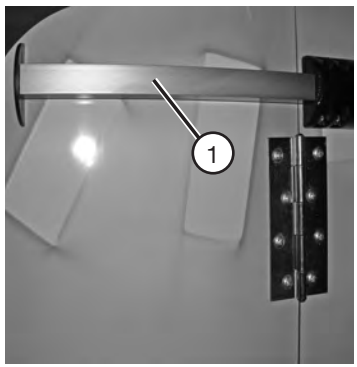

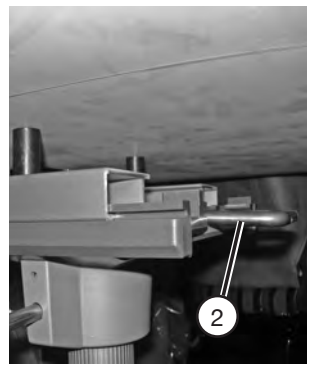

Conseils

- Afin de garantir un meilleur accès à la cabine de conduite, un côté longitudinal de la table peut être déplié à l'aide d'un levier ① sur le côté inférieur.
- La colonne de la table du modèle T 600 FC permet de déplacer un peu le plateau de la table en tirant sur l'étrier ② du côté inférieur afin de garantir un accès à la cabine de conduite.

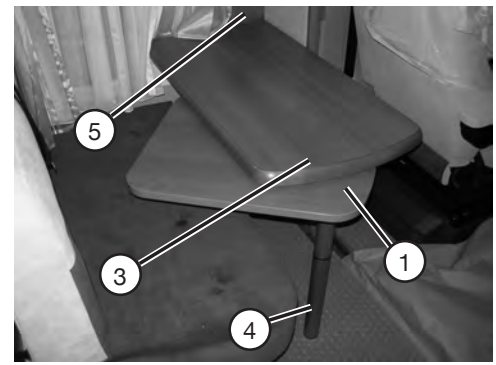

Table basse

A l'état abaissé, la table basse peut être utilisée en tant que support de lit.

Abaissement

- Replier entièrement le plateau de table ① pivotable inférieur et l'arrêter à l'aide de la goupille de sécurité ②.
- Soulever le plateau de la table ③ à l'avant d'env. 30°.
- Tirer la partie inférieure du pied de la table ④ vers le bas et le retirer.
- Tirer le plateau de table du support mural supérieur ⑤.
- Soulever le plateau de tableau à l'avant d'env. 30° et l'accrocher dans le support mural ⑥ inférieur.
- Poser le plateau de table sur le bord avant avec le pied d'appui ⑦ raccourci sur le sol.

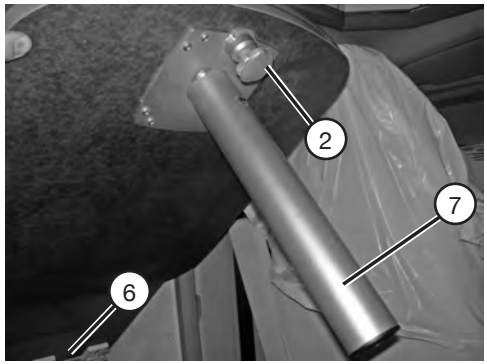

Fin de pivotement

- Tirer la goupille de sécurité ②.
- Pivoter le plateau de table inférieur ① dans la position désirée.

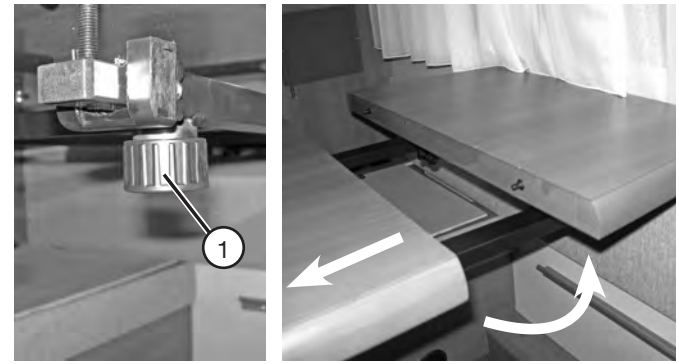

Rallongement de la table

- Tourner la roulette ① en dessous de la table, jusqu'à ce que la table soit débloquée.
- Soulever légèrement la table et la tirer jusqu'à ce que l'élément de rallonge soit entièrement visible.
- Rabattre vers le haut l'élément de rallonge en direction de la paroi latérale.

- Pousser la table vers l'élément de rallonge et l'insérer dans les orifices existants.

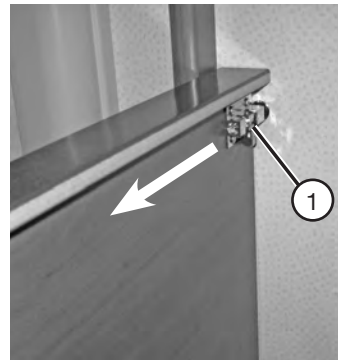

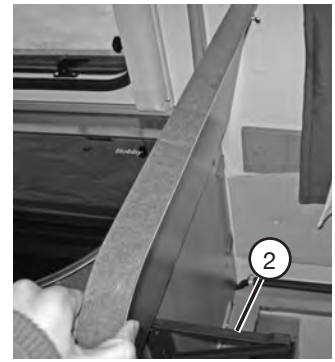

Rallongement de cuisine

- Rabattre vers le haut le mécanisme de fermeture ① et tirer en arrière.
- Pivoter le support de rallonge ② .
- Rabattre vers le bas le rallongement de la cuisine.

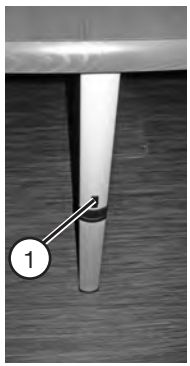

Abaissement de la table de la dînette centrale

- Pousser le bouton ① sur la jambe de la table vers le haut.
- Rabattre la jambe inférieure de la table jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible.
- Décrocher la table et la raccrocher à la fixation inférieure.

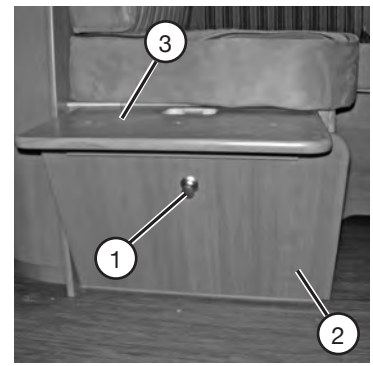

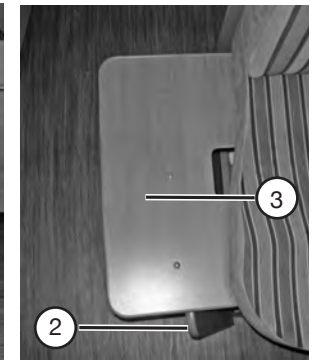

6.4 Transformation en lits

Pour dormir, les dînettes peuvent être transformées en lits confortables.

Transformation

- Retirer les coussins d'assise et de dossier.
- Abaisser la table
- Desserrer le verrouillage ① de l'extension lits.
- Poser le plateau extérieur ② de l'extension lits sur le sol.
- Soulever le plateau intérieur ③ d'env. 15° au-dessus de l'horizontale.
- Caler le plateau extérieur ② dans un angle d'env. 45° pour l'appui sous le plateau intérieur ③.
- Poser les coussins conformément aux plans suivants.

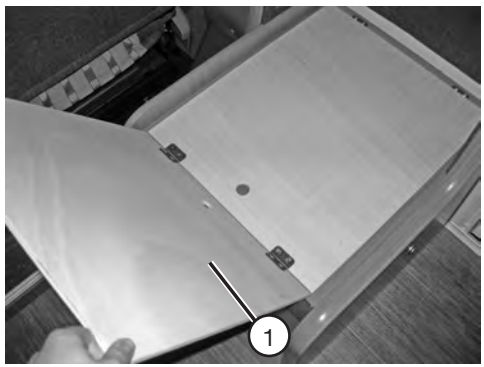

Transformation du siège transversal

Pour utiliser l'espace supplémentaire pour dormir dans la zone avant, le siège transversal doit être transformé.

Transformation

- Retirer les coussins et les dossiers.
- Abaisser la table basse.
- Rabattre le sommet rembourré ① de 180° vers l'avant et le poser sur la table basse.

6.5 Plans des coussins

Transformation en coussins
T500 FSC Van Classic
T500 GFSC Van Classic

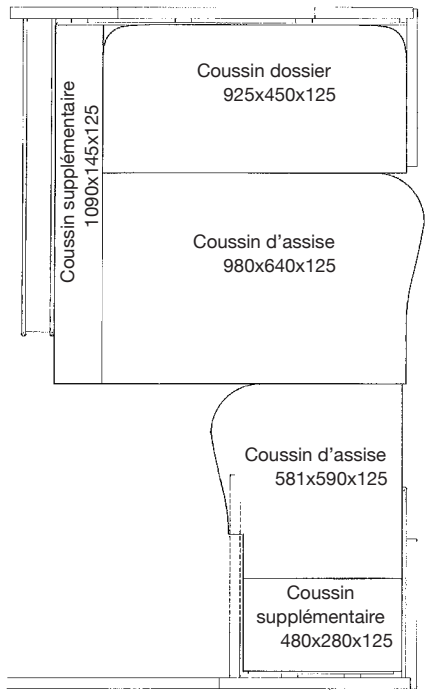

Transformation en coussins
T500 GESCr Van Exclusive

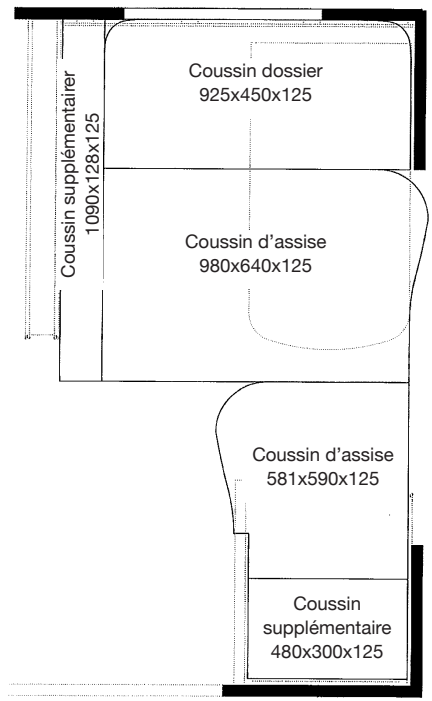

Transformation en coussins
T555AK GFSC Siesta Classic

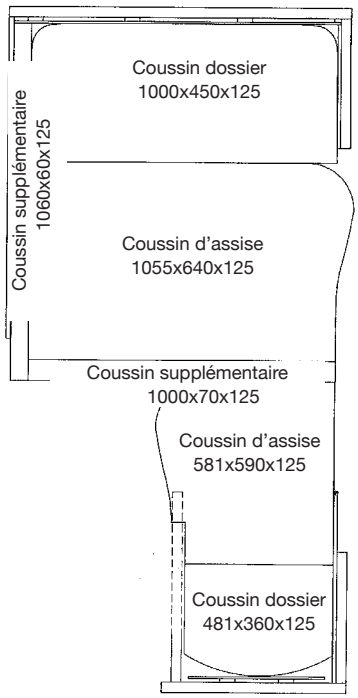

Transformation en coussins
T 600AK KM Siesta

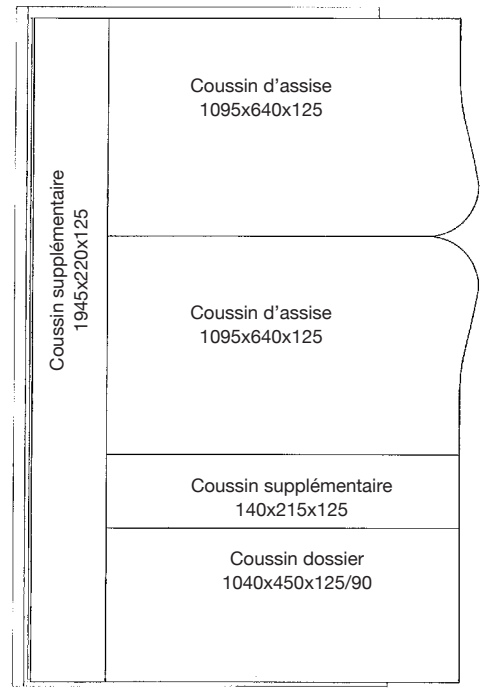

Transformation en coussins
T 650AK GFM Siesta

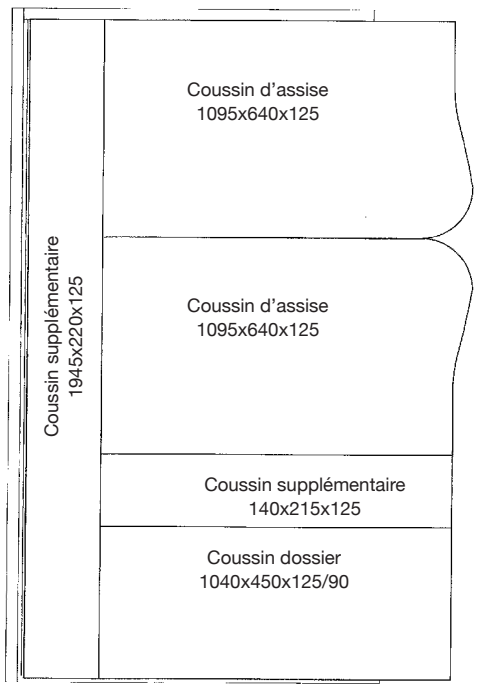

Transformation en coussins
T 600 FCr Siesta Exclusive

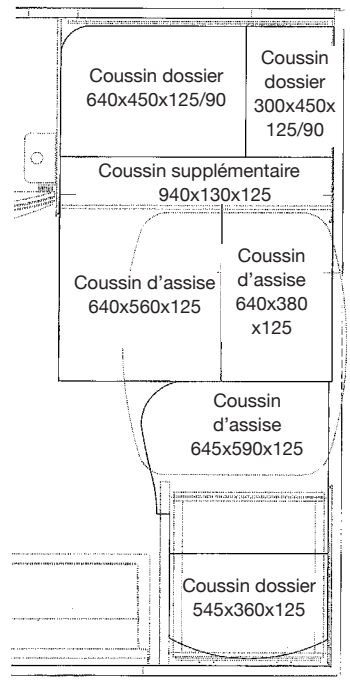

Transformation en coussins
T 650 FLCr (F) Siesta Exclusive

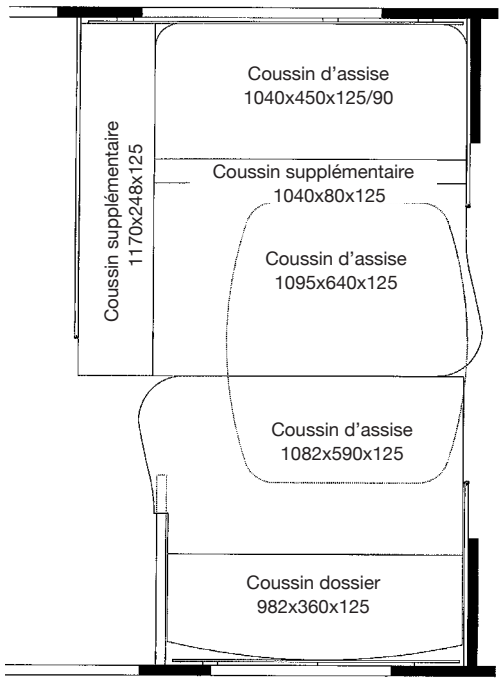

Transformation en coussins
T 650 ESCr (H) Siesta Exclusive

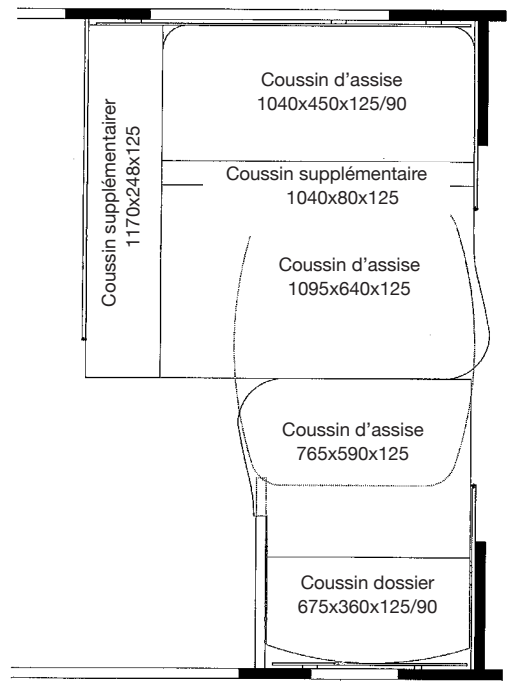

Extension de lits

Pour le modèle Van Exclusive L, les deux lits individuels au-dessus du garage arrière peuvent faire l'objet d'une extension ou être regroupés à l'aide d'un lit supplémentaire dépliable.

- Ouvrir le clapet ① sous la planche supplémentaire et retirer la montée de l'échelle.
- Rabattre la planche supplémentaire ② vers l'avant et accrocher de manière stable la montée de l'échelle dans les trous prévus.
- Etendre les deux coussins supplémentaires sur la surface.

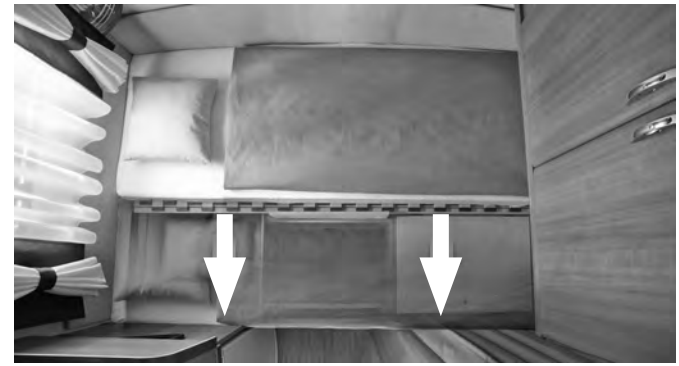

Lit intercalable

- Retirer le matelas du sommier. Tirer le sommier et poser le(s) matelat(s).

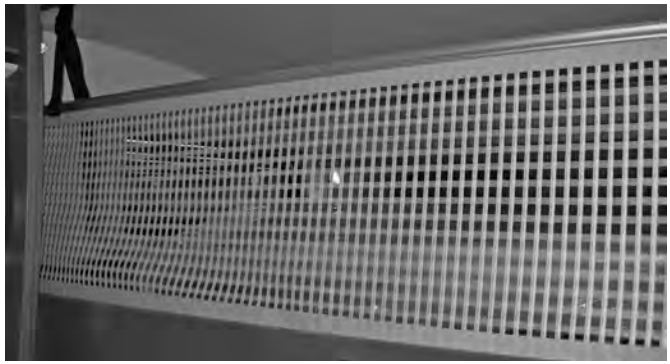

6.6 Capucines/lit F arrière transversal

Les parents sont responsables et doivent veiller à ce que les enfants en jeune âge ne tombent pas des couchettes supérieures. Si de jeunes enfants se trouvent dans les capucines, dans le lit enfants supérieur ou dans le lit arrière en hauteur, déployer les filets de sécurité existants pour prévenir une chute et accrocher ces derniers dans les suspensions prévues à cet effet.

Le fond de la capucine peut être rabattu vers le haut hydrauliquement pour une position d'assise plus confortable. Pour cela, il est enfoncé vers le haut à l'aide de la poignée montée ou bien tiré vers le bas.

⚠ Si des jeunes enfants occupent les lits supérieurs, assurer leur protection : il y a danger de chute !

Montée de l’échelle lit de garage/capucines

Accrocher l’échelle de manière fixe à la poignée prévue. Veiller à ce que l’échelle ne puisse glisser.

Echelle de lit rabattable

- Ouvrir la porte avec Pushlock.
- Déployer l’échelle du lit sur le guidage du rail, les marches se déplacent simultanément dans leur position.

6.7 Fenêtres

Fenêtres projetantes avec bras projetants crantés

Ouverture

- Tourner le verrou, bouton appuyé, en position verticale.
- Appuyer sur la fenêtre vers l'extérieur jusqu'à ce qu'un cliquement soit audible. La fenêtre reste automatiquement dans cette position. Plusieurs niveaux sont réglables.

Fermeture

- Soulever légèrement la fenêtre, afin que le bras projetant s'encliquète.
- Fermer la fenêtre.
- Amener le verrou en position horizontale.

Store pare-soleil et moustiquaire

Les stores pare-soleil et les moustiquaires sont intégrés dans le cadre de la fenêtre et doivent être commandés séparément les uns des autres.

Moustiquaire

Fermeture

- Tirer l'éclisse de raccordement vers le bas jusqu'à ce que la moustiquaire s'encliquette de manière audible.

Ouverture

- Tirer le store légèrement vers le bas au niveau de l'éclisse de raccordement, jusqu'à ce que la moustiquaire se déclenche.
- Laisser glisser la moustiquaire lentement vers le haut.

Store pare-soleil

Fermeture
- Amener lentement le store pare-soleil et uniformément dans la position désirée.

Ouverture
- Pousser lentement et uniformément le store vers le haut.

Fenêtre du toit

La fenêtre du toit ne peut pas être ouverte. Elle dispose d'un dispositif occultant intégré, qui peut être fermé si besoin et en tirant.

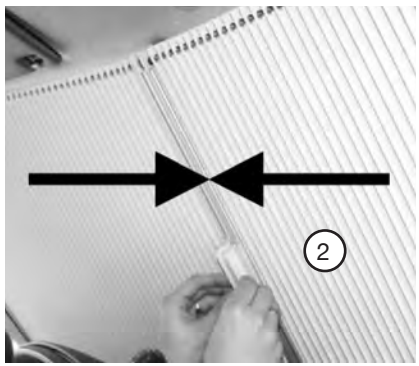

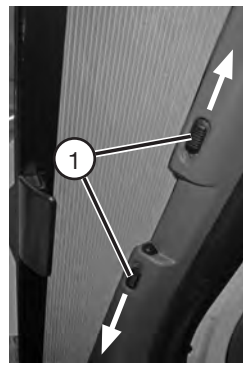

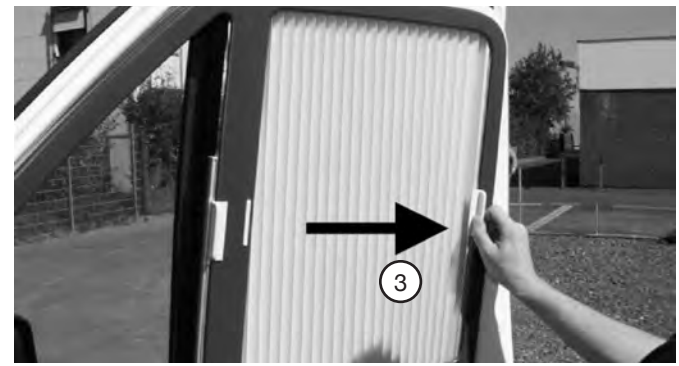

6.8 Système occultant pour la cabine de conduite

La fermeture du dispositif occultant n'est permise que si le véhicule est à l'arrêt et lorsque le moteur est à l'arrêt. Avant le début du trajet, replier le système occultant dans son intégralité et le verrouiller.

En cas de non-utilisation du camping-car, ouvrir le système occultant, étant donné que ce dernier sera affecté de manière irréversible sous l'effet de la chaleur et des rayonnements UV.

⚠ Le système occultant ne doit jamais être utilisé comme pare-soleil ou être fermé pendant le trajet.

Système avant

- Pousser les verrouillages ① vers l'extérieur afin d'ouvrir le mécanisme de fermeture.
- Amener la réglette ② de la poignée au milieu. La fermeture magnétique se verrouille automatiquement.

Système latéral

- Guider la réglette ③ de la poignée jusqu'en butée. La fermeture magnétique se verrouille automatiquement.

6.9 Structure lanterneaux

Consignes de sécurité

- Ne pas ouvrir la lucarne en cas de vent violent/de pluie/de chute de grêle etc. et également lors de températures extérieures de - 20°C !
- Avant d'ouvrir la lucarne, la débarrasser de la neige, la glace ou des fortes salissures qui se sont accumulées. Lorsque vous ouvrez la lucarne alors que le véhicule se trouve sous des arbres, dans un garage etc., tenir compte de l'espace d'ouverture nécessaire.
- Ne pas ouvrir les lanterneaux avec violence en cas de gel et de neige, étant donné qu'un danger de rupture des charnières et de la mécanique d'ouverture existe.
- Ne pas marcher sur la lucarne.
- Avant de partir, fermer et verrouiller complètement la lucarne. Ouvrir le store à moustiquaire et le rideau plissé (position de repos).
- En cas de fort rayonnement du soleil, fermer le dispositif occultant plissé uniquement aux 3/4 pour éviter une trop forte accumulation de chaleur.

Les ouvertures de l'aération forcée doivent toujours rester libres. Ne jamais fermer ou recouvrir les aérations forcées !

Avant chaque départ, contrôler que le lanterneau est bien verrouillé.

Petit lanterneau

Ouverture

Avant d'ouvrir le lanterneau, veiller à ce que la zone d'ouverture au dessus du lanterneau soit libre.

- Le lanterneau peut être placé en sens antagoniste de marche sur trois positions d'ouverture. Appuyer sur le bouton de verrouillage latéral et amener le lanterneau avec l'étrier de réglage sur la position désirée et encliqueter. L'angle d'ouverture maximal est de 50°.

Fermeture

- Desserrer l'étrier de réglage du cran et fermer le lanterneau. Le lanterneau est automatiquement verrouillé lorsqu'il est entièrement fermé.

Grand lanterneau

Ouverture

- Rabattre la manivelle en position d'utilisateur. En tournant la manivelle en sens horaire, ouvrir alors le lanterneau jusqu'à la position désirée. Lors de l'obtention de l'angle d'ouverture maxi de 60°, une résistance est sensible.

Fermeture

- Tourner la manivelle en sens anti horaire jusqu'à ce que le lanterneau soit fermé et qu'une résistance soit perceptible. Dans la position fermée, la manivelle peut être à nouveau rabattue dans son logement. Pour un verrouillage fiable, la manivelle doit être repliée dans son logement. Contrôler le verrouillage en appuyant avec la main contre le verre.

Dispositif occultant

Tirer en continu la réglette du dispositif occultant dans la position désirée ou jusqu'à la fermeture s'encliquète dans la réglette du store à moustiquaire.

Store à moustiquaire

Pousser la réglette du store à moustiquaire contre la réglette du dispositif occultant jusqu'à ce que la fermeture s'encliquète dans la réglette.

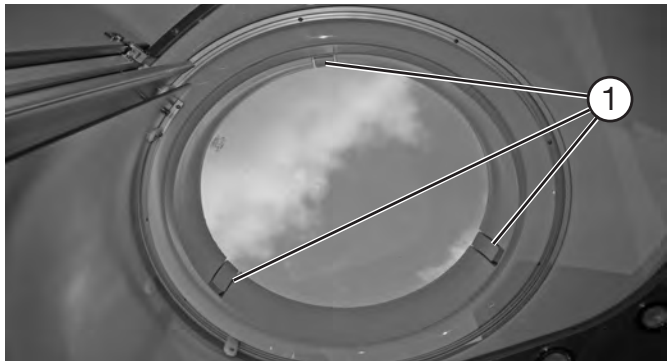

Lanterneau rond

Ouverture
- Tirer et desserrer les trois verrouillages ① sur l'extrémité inférieure en direction du milieu de la fenêtre.
- Appuyer vers le haut sur toute la surface du lanterneau jusqu'à son arrêt dans la bonne position.

Fermeture
- Fermer le lanterneau
- Appuyer fermement sur les verrouillages ① jusqu'à encliquetage.

6.10 Sièges de la cabine conducteur

Pour la commande des sièges, veuillez consulter les instructions de service relatives au véhicule de base.

- Avant le début du trajet, virer et arrêter tous les sièges pivotables en sens de marche.
- Durant le trajet, fixer les sièges dans le sens de marche et ne pas les virer.
- A l'arrêt du véhicule : lors du pivotement du siège du conducteur, veiller à ce que le frein à main ne soit pas desserré par mégarde.

Pivotement des sièges

- Positionner les dossiers vers le haut.
- Pousser le siège en position centrale.
- Actionner le levier pour pivoter le siège. Le siège est desserré de son arrêt.
- Appuyer sur la ceinture vers le bas pour ne pas l'endommager.
- Pivoter le siège dans la position désirée.

6.11 Conception sièges

Fixations des coussins

Les coussins d'assise et de siège sont retenus par une natte anti-dérapante.

Veiller au maintien correct et inamovible des coussins d'assise et de dossier.

Réglage en hauteur des appuis-tête

- Saisir le capitonnage des appuis-tête par la main et les amener dans la position souhaitée.

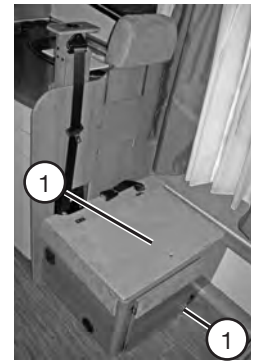

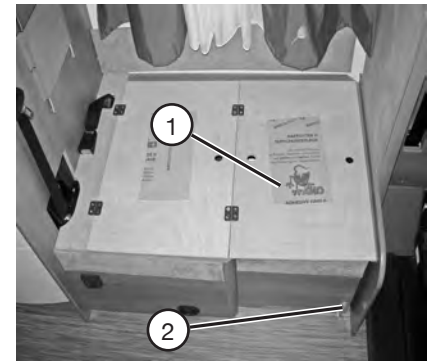

Transformation de la dînette L / siège simple

Pour l'utilisation du siège extérieur pour les modèles avec dînette L, cette dernière doit être transformée avant le début du trajet.

- Retirer les coussins et les dossiers.
- Rabattre le couvercle rembourré ① de 180° vers l'arrière et le poser sur la banquette transversale.
- Ouvrir le verrou de fermeture ②, pivoter la paroi d'appui de 90° vers l'extérieur et refermer le verrou de fermeture ② à nouveau de manière fiable.
- Rabattre le couvercle rembourré ① de 180° vers l'arrière et le poser sur la banquette transversale.

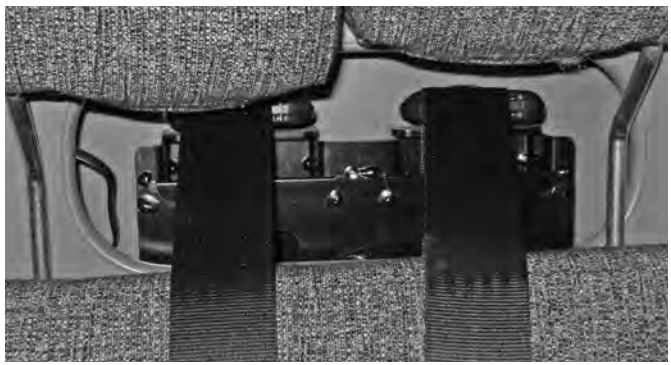

6.12 Conception ceintures de sécurité

Les dînettes centrales sont équipées de ceintures de sécurité et en option de ceintures de sécurité supplémentaires.

⚠ Respectez la vue d'ensemble respective des sièges de votre véhicule. Certains sièges ne doivent pas être occupés pendant le déplacement !

Mettre la ceinture de sécurité
Ne pas tordre la ceinture de sécurité.
- Saisir la languette et l'introduire dans la boucle jusqu'à encliquetement audible.
- Passer la partie supérieure de la ceinture au-dessus de l'épaule et la placer en diagnonale sur la poitrine.
- Amener la partie inférieure de la ceinture sur le bassin.

Enlever la ceinture de sécurité
- Appuyer sur la touche de la boucle, jusqu'à ce que la languette soit déverrouillée.

⚠
- S'attacher avant le départ et rester attacher pendant le trajet.
- Ne pas endommager ou coincer les courroies. Faire remplacer les ceintures de sécurité endommagées par un atelier spécialisé.
- Ne pas modifier les fixations de courroie, l'automatique de dévidement et les
  Ne pas modifier les languettes.
- N'utiliser la ceinture de sécurité que pour une personne adulte. Ne pas attacher les objets avec les personnes.
- Les ceintures de sécurité ne sont pas suffisantes pour des personnes d'une taille en dessous de 150 cm. Dans ce cas, utiliser les dispositifs de retenue supplémentaires.
- Remplacer les ceintures de sécurité après un accident.
- Ne pas tordre la courroie, elle doit être adaptée au corps.

6.13 Vue d'ensemble des sièges

T500 GFSC Van Classic

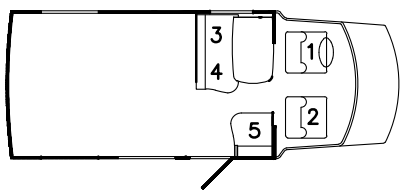

Sièges 1 – 4 : Utilisation autorisée pendant le déplacement
Siège 5 : Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T500 FSC Van Classic

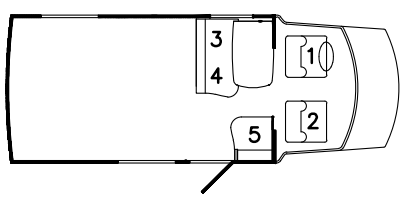

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Siège 5: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

TL 500 GESC Van Exclusive

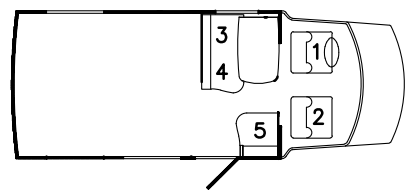

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Siège 5: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T 600 FC Siesta Exclusive

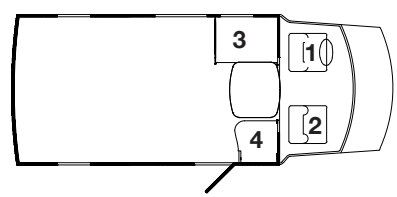

Sièges 1 - 3: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Siège 4: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T 650 FLC Siesta Exclusive

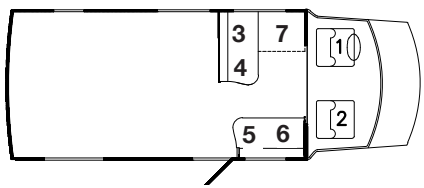

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Sièges 5 - 7: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T 650 ESC Siesta Exclusive

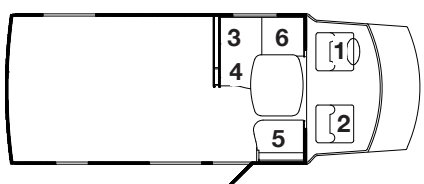

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Sièges 5 - 6: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T 555 AK GFSC Siesta

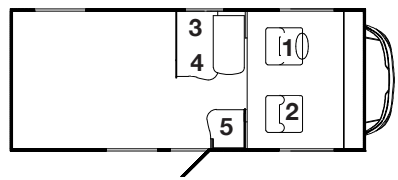

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
Siège 5: Utilisation non autorisée pendant le déplacement

T 600 AK KM Siesta

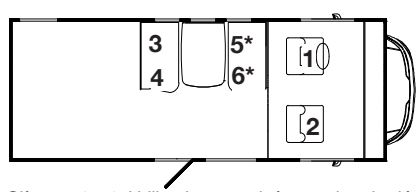

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement
*Sièges 5 - 6: Uniquement autorisée pour l'option système de bloc d'attache pendant le déplacement. Lors de la version sans système de bloc d'attache, l 'utilisation de ces sièges n'est pas autorisée pendant le déplacement.

T650 AK GFM Siesta

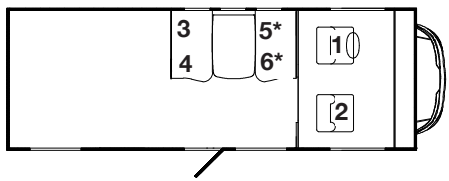

Sièges 1 - 4: Utilisation autorisée pendant le déplacement

*Sièges 5 - 6: Uniquement autorisée pour l'option système de bloc d'attache pendant le déplacement. Lors de la version sans système de bloc d'attache, l 'utilisation de ces sièges n'est pas autorisée pendant le déplacement.

6.14 Vue d’ensemble de la position nuit et jour

T 500 FSC Van

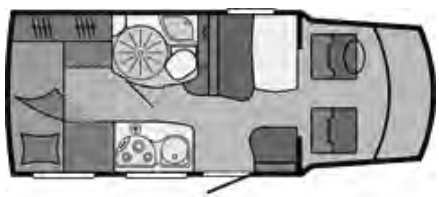

T 500 GFSC Van

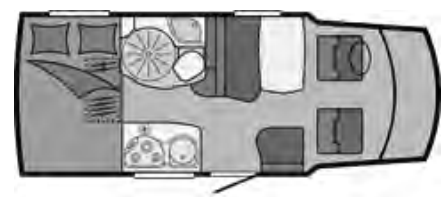

Position jour

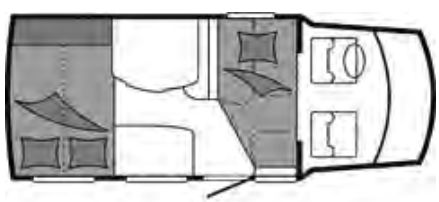

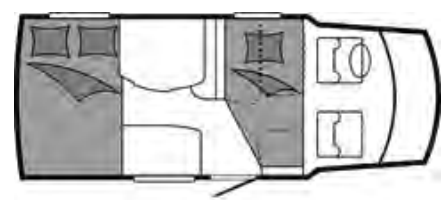

Position nuit

TL 500 GESC Van Exclusive

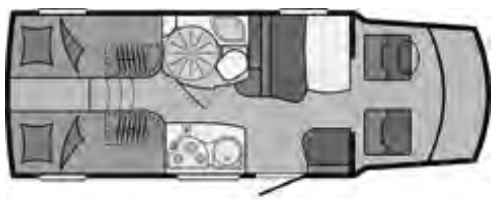

T 555 AK GFSC Siesta

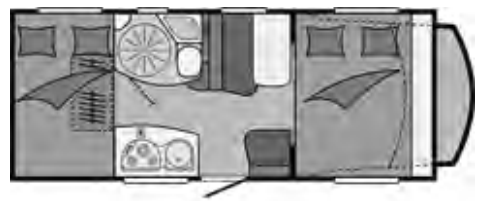

Position jour

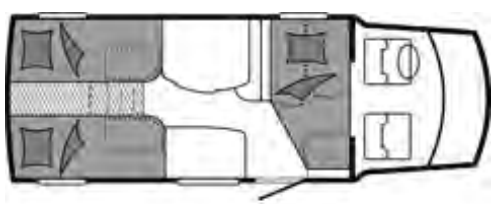

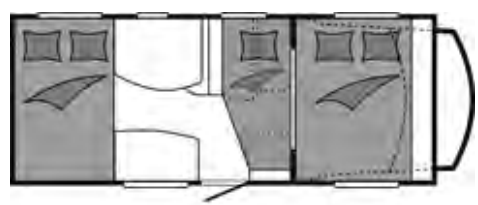

Position nuit

T 600 AK KM Siesta

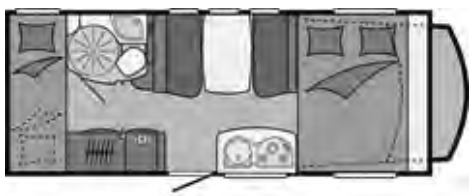

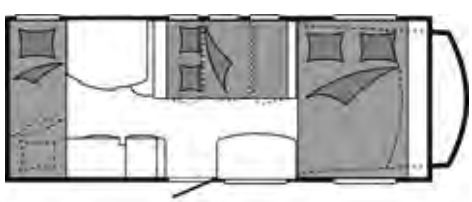

T 650 AK GFM Siesta

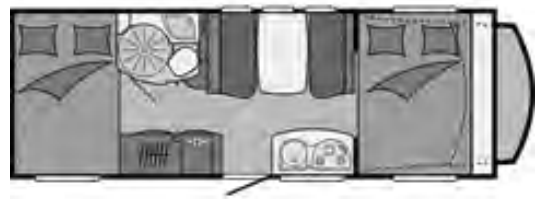

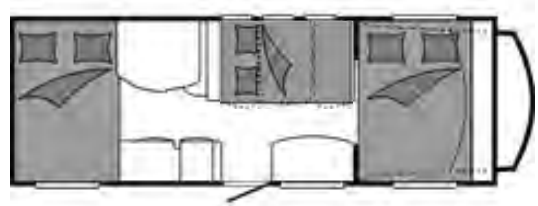

Position jour

Position nuit

T 600 FC Siesta Exclusive

T 650 FLC Siesta Exclusive

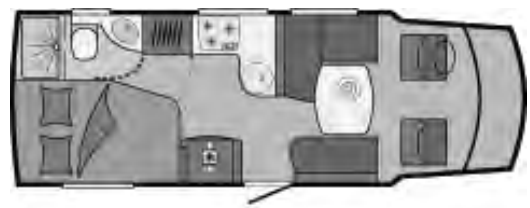

Position jour

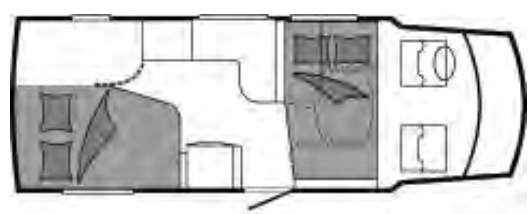

Position nuit

Hobby

Chapitre 7: Installations électr.

7.1 Conseils de sécurité

Il convient d'observer :

- Ne pas retirer les plaques indicatrices des conseils de sécurité ou de danger sur les composants électriques.
- Ne pas utiliser les coffrets d'installation de la batterie de montage, du panneau de contrôle de bord, du chargeur et de la boîte de connexion 230 V comme espaces de rangement supplémentaires.
- Fumer et un feu ouvert sont interdits lors du contrôle des installations électriques.
- Des travaux lors de dérangements électriques ne peuvent être effectués que par les ateliers spécialisés autorisés.
- Des interventions non appropriées sur l'électrique du véhicule peuvent provoquer un danger pour la propre vie ainsi que pour la vie d'autres êtres humains.
- Pour le raccordement à un réseau externe 230 V, n'utiliser qu'un câble de rallonge anti-intempérie à trois conducteurs et une fiche à contact de protection ou connecteur CEE et coupleur.

7.2 Eléments de l'installation électrique

L'alimentation en courant électrique se fait via le panneau de contrôle de bord HOBBY en relation avec un chargeur de batterie automatique.

Eléments principaux de l'installation électrique

- TABLEAU DE CONTRÔLE –
  Commande des consommateurs et affichage des états.
- MODULE DE REPARTITION 12 V
  Relais principal, relais en parallèle pour batterie (12V - 70A), relais réfrigérateur, relais de pompe, dispositif de charge, fusibles de sécurité, disjoncteur à minimum
- CHARGEUR DE BATTERIE –
  Permet de charger la batterie lors du fonctionnement en tampon.
- SONDE A TIGES –
  Permet de mesurer le contenu du réservoir d'eau propre.
- SONDE AVEC VIS –
  Affichage DEL plein niveau réservoir d'eau usées
- BATTERIE CELLULE – AVEC INTERRUPTEUR PRINCIPAL
  Permet d'alimenter tous les consommateurs
- BATTERIE VEHICULE
- DYNAMO –
  Permet de charger en parallèle la batterie du véhicule et la batterie des consommateurs.
- INTERRUPTEUR PRINCIPAL 230V –
  Permet d'alimenter et de protéger les consommateurs 230 V
- FUSIBLES 50A BATTERIE PRINCIPALE/et BATTERIE POUR LES CONSOMMATEURS

Conseils et contrôles

Important
- Ne faire effectuer d'éventuelles modifications de l'installation électrique que par un spécialiste.
- Ouvrir l'interrupteur principal de batterie et couper l'alimentation secteur 230V avant de procéder à des maintenances.

Batteries
- Respecter les instructions de service fournies par le fabricant de batterie.
- L'acide de batterie est nocif et corrosif. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- La batterie entièrement déchargée doit être rechargée au moins 10 heures. Si la batterie est déchargée plus de 8 semaines, elle peut être endommagée.
- Eviter une décharge profonde étant donné que la capacité fonctionnelle et la durée de vie seraient considérablement diminuées.
- Contrôler à intervalles réguliers le niveau de remplissage des batteries (batteries à l'acide-plomb) ; les batteries de gel sont exemptes d'entretien, mais nécessitent d'être rechargées en permanence.
- Contrôler la bonne assise des bornes et retirer éventuellement les couches d'oxyde.
- Déconnecter le pôle négatif en cas de non utilisation de la batterie pendant plus d'1 à 2 mois.
- En cas de démontage de la batterie des consommateurs, isoler le pôle positif (afin d'éviter que des courts-circuits ne se produisent lors du démarrage du moteur). En dépit d'un interrupteur principal de batterie interrompu, la batterie peut être chargée par le chargeur. (Chargement de maintien)

Chargeur de batterie
- Le chargeur a une puissance de 220 W.
- Le chargeur fonctionne selon la technique de charge IU_0U_1.
- En cas d'erreur d'utilisation, la garantie et la responsabilité du fabricant sont invalides.
- Ne pas boucher l'aération et garantir une aération adéquate.

Sondes de réservoir
- Ne pas laisser reposer trop longtemps l'eau dans les réservoirs afin d'éviter des incrustations, surtout dans le réservoir d'eaux usées. Rincer régulièrement le réservoir.

Interrupteur principal 230V
- Placer l'interrupteur principal 230 sur "0" (OFF) afin de couper l'alimentation de toute l'installation.
- Connexion et déconnexion au réseau extérieur de 230 V uniquement une fois l'interrupteur principal désenclenché.

Fusibles
- Ne remplacer le fusible défectueux qu'après avoir détecté l'origine du dérangement et l'avoir éliminé.
- Le nouveau fusible doit avoir le même ampérage que celui qui a été retiré.

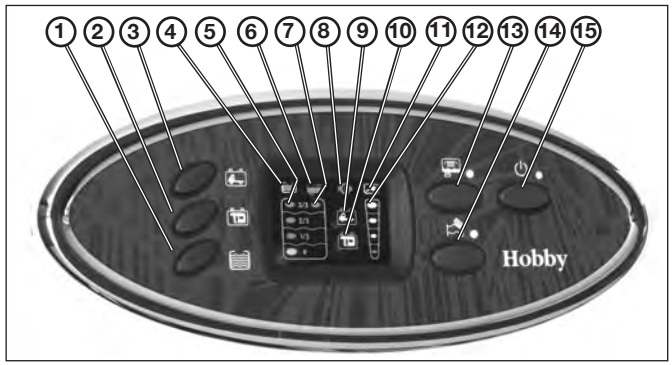

Tableau de contrôle

Explication des symboles

① Bouton de surveillance du réservoir d'eau fraîche.
② Bouton de surveillance de la batterie des consommateurs (B2).
③ Bouton de surveillance de la batterie principale(B1).
④ DEL indique le test du réservoir d'eau fraîche, le clignotement indique que le réservoir est vide.
⑤ DEL indiquent le niveau de remplissage du réservoir d'eau fraîche.
⑥ DEL indique le test du réservoir d'eaux usées, le clignotement indique que le réservoir est plein.
⑦ DEL clignotante indique que le réservoir d'eaux usées est plein, l'alarme est également affichée par la DEL 6.
⑧ Indique le chargement de la batterie principale et de la batterie des consommateurs par la dynamo.
⑨ DEL indique le test de batterie principale, le clignotement indique que la batterie est vide.
⑩ DEL indique le test de batterie des consommateurs, le clignotement indique que la batterie est vide.
⑪ DEL indique que la connexion au réseau d'alimentation 230 V est établie.
⑫ DEL du volmètre pour la surveillance de la tension de la batterie principale et de la batterie des consommateurs.
⑬ Combinateur résistance réservoir d'eaux usées, dépend de l'interrupteur principal et fonctionne lorsque le moteur tourne ou que le connexion au réseau 230 V est établie
⑭ Interrupteur pompe à eau commandant le relais de pompe et dépendant de l'interrupteur principal.
⑮ Interrupteur principal consommateurs, le clignotement de la DEL indique que la batterie des consommateurs est déchargée et que la protection contre la décharge profonde va être activée.

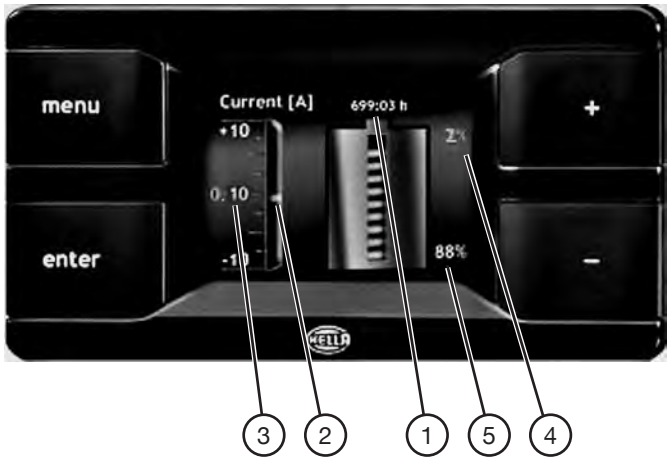

② **Affichage de courant**
Rouge = décharge
Vert = charge.

③ **Courant en tant que valeur numérique**
Exemple : Consommation de courant 0,1 A.

④ **Vieillissement de la batterie**
(SOH = état de vieillissement)
Exemple : la capacité de batterie initiale est déjà réduite de 2%.

⑤ **Etat de charge**
(SOH = état de charge)
Etat de charge actuel de la batterie
Exemple : état de charge 88%

Capteur de batterie intelligent (IBS)

Votre véhicule est équipé en option d'un capteur de batterie. L'IBScontrol mesure la capacité encore disponible de la batterie et indique également le vieillissement de cette dernière.

Explication des pictogrammes

① **Affichage du temps restant**
Indique le temps restant pour la consommation actuelle.

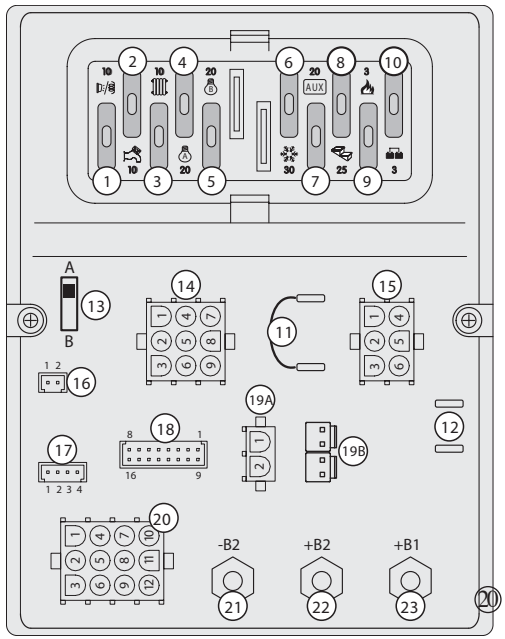

Module de répartition

Fusibles

① Fusible 10A pour l'alimentation de la lumière de l'auvent
② Fusible 10A pour l'alimentation de la pompe à eau
③ Fusible 10A pour l'alimentation du chauffage/chauffe-eau
④ Fusible 20A pour l'éclairage
⑤ Fusible 20A pour l'éclairage
⑥ Fusible 30A pour l'alimentation du réfrigérateur à absorption12V AES
⑦ Fusible 20A pour l'alimentation aux. (régulateur de charge solaire)
⑧ Fusible 25A pour l'alimentation de la marche électrique
⑨ Fusible 3A
⑩ Fusible 3A
⑪ Pont
⑫ Sortie dynamo D+ simulée - sortie électrique pour la marche et le réfrigérateur
⑬ Commutateur pour raccorder le tableau de contrôle :
A: PC100 HB ; PC 200 HB
B: PC100 HB T
⑭ Raccordement consommateur A
⑮ Raccordement consommateur B
⑯ Raccordement sonde de réservoir d'eaux usées
⑰ Raccordement sonde de réservoir d'eau propre
⑱ Raccordement tableau de contrôle
⑲ Allumage entrée de signaux - variante A
⑲ Allumage entrée de signaux - variante B
⑳ Raccordement de masse pour les consommateurs
㉑ Raccordement pour le pôle moins de la batterie de cellule
㉒ Raccordement pour le pôle plus de la batterie de cellule
㉓ Raccordement pour le pôle plus de la batterie de cellule

7.3 Alimentation en courant

Le camping-car est alimenté en électricité via les raccordements suivants :
- Raccordement au réseau (courant alternatif 230 V).
- Batterie cellule (courant continu 12 V).

Alimentation via le raccordement secteur

L'installation 230V est protégée par fusible par un disjoncteur à 2 pôles avec interrupteur FI de protection et 2 x 13 A. Le disjoncteur se trouve soit dans la dînette en aval du siège du conducteur ou dans la penderie (en fonction du modèle). En cas de dérangement, le disjoncteur de protection de personnes interrompt la totalité du circuit électrique 230 V. Dans la plupart des cas, la cause est un appareil électrique défectueux ou un défaut dans sa conduite.
- Avant le réenclenchement du disjoncteur, éliminer le défaut.
- Si le défaut n'est pas éliminé, un électricien doit être consulté.

Pour la structure extérieure :
- Le raccordement du camping-car au secteur 230 V ne doit être effectué qu'avec un câble de raccordement 3 x 2,5 mm² d'une longueur maxi de 25 m avec connecteur CEE et raccord.

⚠ Lors d'enrouleurs de câble sans protection contre la surchauffe, le câble électrique doit être déroulé entièrement par l'enrouleur de câble.

- N'utiliser que le connecteur et le câble selon la norme CEE.
- Etablir d'abord la connexion à la prise d'entrée du véhicule.
- Enficher l'autre connecteur dans la prise conductrice.
- Lors du retrait des connecteurs, procéder en sens inverse.

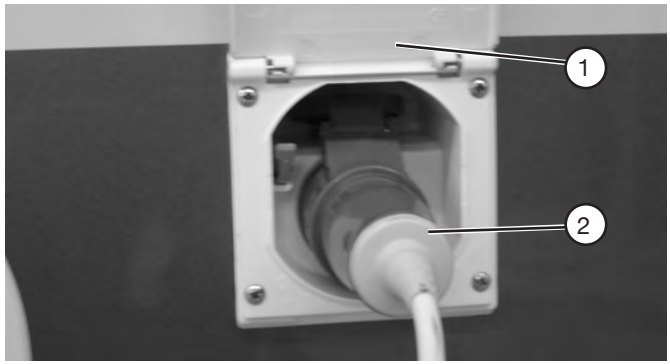

Prise extérieure

Ouverture
- Saisir le cache ① en bas et le rabattre vers le haut.

Fermeture
- Tirer le connecteur CEE ②.
- Appuyer le cache ① vers le bas, jusqu'à ce que celui-si s'encliquète.

7.4 Fonction de l'unité d'alimentation électrique

Emplacement du chargeur
Le chargeur se trouve sous le siège du conducteur.

Exploitation lors d'un raccordement secteur 230 V
Dès qu'un raccordement secteur 230 V a été établi, la batterie de la cellule et du véhicule sont chargées lorsque le chargeur est enclenché. Ceci est affiché sur le panneau de contrôle.

Processus de charge
Le chargeur correspond à l'état actuel de la technique et charge en trois phases en fonction de la courbe $IU_0 U_1$. Chaque processus de charge doit durer au moins 12 h.

Les batteries n'apprécient pas les températures froides. Elles ne fournissent alors ni courant au réseau de bord, ni elles absorbent l'énergie du chargeur. C'est la raison pour laquelle le chauffage doit être enclenché en hiver avant le début du voyage et puis la batterie doit être entièrement chargée.

La tension de batterie de la batterie du compartiment moteur et de la batterie cellule peuvent être lues en permanence sur le tableau de contrôle.

Le chargeur ne fonctionne qu'avec des batteries raccordées de manière correcte sous un plan des pôles.

Lors de consommateurs 12 V enclenchés, le temps de charge minimal de 12 h se rallonge en conséquence.

Protection contre une décharge profonde

Si la tension de la batterie cellule retombe en dessous de 10,5 V, tous les consommateurs V sont déconnectés par un relais.

Désenclencher l'interrupteur principal 12 V lors de la sollicitation de la protection de décharge profonde, afin qu'une décharge supplémentaire de la batterie cellule soit évitée.

Fonctionnement du chargeur

Protection de l'appareil

Si le chargeur chauffe suite à des températures ambiantes ou des courants de charge élevés, un thermo-rupteur monté déconnecte le chargeur jusqu'à ce que la température retombe dans le chargeur.

Liste de contrôle pour la vérification

- Arrêter le moteur.
- Etablir le raccordement au secteur.
- Enclencher l'interrupteur principal 12 V.
- Désenclencher tous les consommateurs 12 V (ainsi que le réfrigérateur).

La tension de la batterie cellule doit monter jusqu'à une tension maxi de 14,4V.

Si cette caractéristique de charge n'apparaît pas grâce au chargeur monté, contrôler :

- Est-ce que le chargeur est raccordé correctement au réseau ?
- Est-ce que le fusible de secteur du chargeur est en ordre ?
- Est-ce que la tension de batterie sur le chargeur est au-dessus de 3 volts ?
- Est-ce que la polarité de la batterie cellule raccordée est correcte ?

Exploitation lorsque le moteur est en marche

Dès que le moteur fonctionne, un relais commute en parallèle la batterie de démarrage et la batterie cellule. Le signal D+ est appliqué à la dynamo. La dynamo charge ainsi les deux batteries. Si le signal D+ n'est plus appliqué, les deux batteries sont déconnectées l'une de l'autre. Une décharge de la batterie de démarrage par l'espace habitable s'avère ainsi impossible. L'alimentation 12 V du réfrigérateur n'est possible qu'en déplacement. En cas d'arrêt du moteur, l'exploitation du réfrigérateur 12 V est automatiquement déconnectée.

Afin de charger de manière optimale une batterie cellule déchargée pendant la conduite, le fonctionnement sur 12 V du réfrigérateur doit être mis de côté, et si possible enclencher peu de consommateurs 12 Vs.

Liste de contrôle pour la vérification

- Désenclencher le moteur.
- Enclencher l'interrupteur principal 12 V.
- Arrêter tous les consommateurs 12 V.
- Démarrer le moteur.

La tension de la batterie cellule doit monter si

- la vitesse du moteur est au-dessus de la vitesse à vide.
- la batterie du véhicule n'est pas totatement déchargée.

Si cette caractéristique de charge n'apparaît pas par la dynamo, contrôler ceci de la manière suivante :

- Est-ce que le fusible 50 A dans la conduite à la batterie de cellule à proximité de la batterie du véhicule est en ordre ?
- Est-ce que le signal « Moteur est en marche » est sur le distributeur de fusible 12V ?

Exploitation via batterie cellule 12 V

Si le camping-car est immobilisé sans raccordement au réseau 230 V et si le moteur est à l'arrêt, tous les consommateurs sont automatiquement alimentés vis la batterie cellule. L'interrupteur principal 12V doit être enclenché.

Une décharge de la batterie cellule n'est admissible que jusqu'à une tension de 11 V. Au plus tard à l'obtention de cette tension de batterie, il faut recourir à une charge par la dynamo ou par le raccordement au réseau.

7.5 Batterie cellule

Implantation

- Sous le siège du conducteur ou dans un boîtier séparé, accessible de l'extérieur (pour SW batterie supplémentaire).

Propriétés

- La batterie est sans maintenance. Elle ne nécessite pas de remplissement d'eau supplémentaire.
- La batterie est fermée et ne peut s'écouler.
- La batterie est résistante aux cycles et est ainsi spécialement conçue pour l'alimentation du réseau de bord. Plusieurs processus de décharge/charge sont possibles.

Lors du remplacement de la batterie, n'utiliser que des types de batterie identiques (même capacité et tension, résistance aux cycles, sans maintenance et étanches).

Remplacement de la batterie

- Lors du remplacement de la batterie, ne pas fumer.
- Desserrer la connexion au secteur vers le réseau 230 V.
- Avant de connecter ou de déconnecter la batterie, désenclencher tous les consommateurs 12 V.
- Desserrer d'abord la borne de raccordement (-).
- Puis desserrer la borne de raccordement plus (+).
- Retirer la batterie.
- Insérer la nouvelle batterie.
- Raccorder la nouvelle batterie dans le sens inverse.

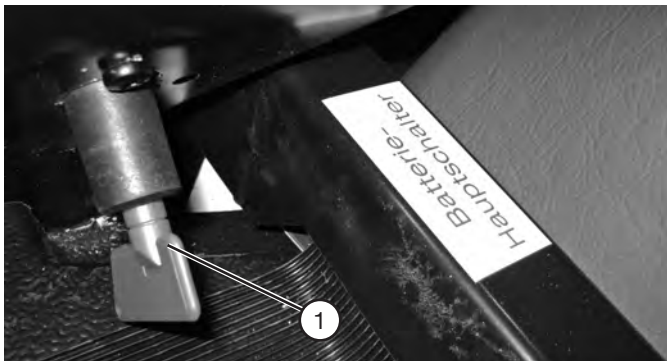

Interrupteur principal

Afin de protéger la batterie de la cellule contre une décharge profonde en cas de non-utilisation du véhicule, ce dernier est pourvu d'un interrupteur principal ① qui se trouve en bas directement sur le côté arrière du siège passager. Lors de l'ouverture de l'interrupteur, la batterie de la cellule est coupée entièrement du secteur 12 V.

⚠ Lorsque l'interrupteur principal est ouvert, la marche d'entrée électrique **ne** se replie **pas** automatiquement.

7.6 Protections par fusible de l'installation électrique

Batterie cellule

La protection principale se fait par un fusible 50 A ①. Le fusible se trouve directement au niveau de la batterie.

Circuits 12 V

La protection se fait par les coupe-circuits automatiques sur le module de distribution 12 V.

Si un appareil est en panne, il faut

- Contrôler le coupe-circuit automatique du circuit électrique correspondant.
- Remplacer le fusible.
- Si le coupe-circuit automatique se déclenche à nouveau, veuillez contacter votre concessionnaire Hobby habilité.

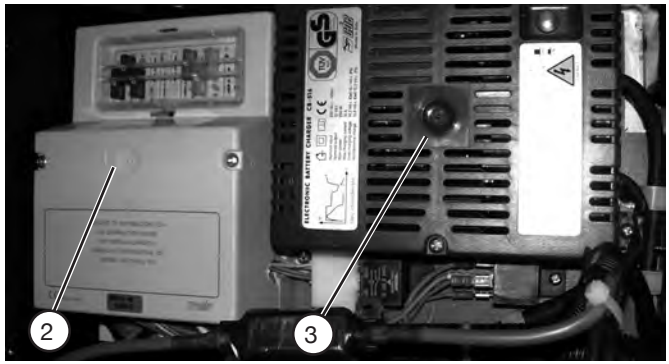

Chargeur avec module de répartition

Le chargeur ③ et le module de répartition ② avec fusibles intégrés se trouvent en amont de la batterie de la cellule et sous le siège du conducteur.

7.7 Navigation mobile

Votre camping-car dispose en option d'un système de navigation mobile doté d'une caméra de recul intégrée, qui peut être enfichée sur un support spécial sur le tableau de bord et est immédiatement fonctionnel.

- Appuyer sur l'interrupteur à droite ① vers l'avant.
- Retirer l'appareil de navigation d'abord sur le côté droit, puis sur le côté gauche.

- Le support est exclusivement approprié pour la réception du système de navigation Blaupunkt TravelPilot 500.
- Retirer l'appareil du support si vous garez votre camping-car, étant donné qu'il continue à consommer du courant et que sinon la batterie du démarreur pourrait se décharger.
- Avant la première mise en service, lire attentivement le manuel d'utilisation du fabricant d'appareils.

- Détourner son attention de la circulation peut provoquer des accidents.
- Ne pas commander l'appareil pendant le trajet.
- Ne regarder l'écran que si vous pouvez évaluer de manière fiable les situations pendant la conduite.

7.8 Appareils installés ultérieurement

Les appareils électroniques montés ultérieurement qui doivent être utilisés pendant le déplacement (par ex. téléphones portables, appareils radio, radios, caméras de recul, appareils de navigation, ou appareils similaires) doivent satisfaire en tous points aux exigences CEM. Les appareils doivent présenter une autorisation selon la directive 2/245/CEE dans la version 95/54/CE, étant donné que des influences pertubatrices ne sont pas exclues sur les systèmes électroniques existants.

Lors du rééquipement d'appareils, qui ne peuvent pas être utilisés pendant le trajet, une marque CE s'impose impérativement.

Hobby

Chapitre 8 : Eau

8.1 Généralités

- Lors de la manipulation de produits alimentaires, toujours utiliser de l'eau répondant aux critères d'eau potable. Ceci vaut également pour le lavage des mains et le nettoyage des objets, qui entrent en contact avec des produits alimentaires.
- Afin de garantir une qualité d'eau parfaite, l'eau devrait être puisée si possible directement à partir du réseau d'eau potable public.
- Les tuyaux de jardins, les arrosoirs et tout autre matériau inapproprié pour l'eau potable ne doivent en aucun cas être utilisés pour le remplissage de l'installation d'eau potable mobile.
- Lors d'une non utilisation prolongée du camping-car, la totalité de l'installation d'eau doit être vidée intégralement.
- Avant la mise en service, le système d'eau doit être rincé minutieusement après des temps de stagnation longs. En cas de constat d'impuretés, le matériau doit être désinfecté avec des produits autorisés et appropriés.

8.2 Alimentation en eau

L'installation d'alimentation en eau correspond à l'état de la technique 10/2009 [directive 2002/72/CE]

Le camping-car est équipé d'un réservoir d'eau propre installé de manière fixe. Une pompe d'eau sous pression électrique pompe l'eau aux points de prélèvement d'eau. L'ouverture du robinet permet de commuter automatiquement la pompe et pompe l'eau au point de prélèvement.
Le réservoir d'eaux usées recueille l'eau potable souillée. Sur le tableau de contrôle, les niveaux de remplissage du réservoir d'eau propre et d'eaux usées peuvent être demandés.
Le remplissage de l'eau fraîche se fait via la tubulure de remplissage au niveau de la paroi latérale. La tubulure de remplissage de l'eau fraîche est caractérisée par un bouchon de fermeture bleu ① ainsi que d'un pictogramme de robinet d'eau sur le bord inférieur du cadre. Le bouchon de fermeture ① est ouvert ou fermé via la clé de la cellule.

Remplissage de l'installation d'eau

- Fermer tous les orifices d'évacuation et les valves
- Ouvrir le cache ② de la tubulure de remplissage en tirant.
- Dévisser et ouvrir le bouchon de fermeture ①.
- Remplir le réservoir d'eau propre.
- Enclencher l'interrupteur principal 12V.
- Si besoin est, enclencher la pompe à eau sur le tableau de contrôle

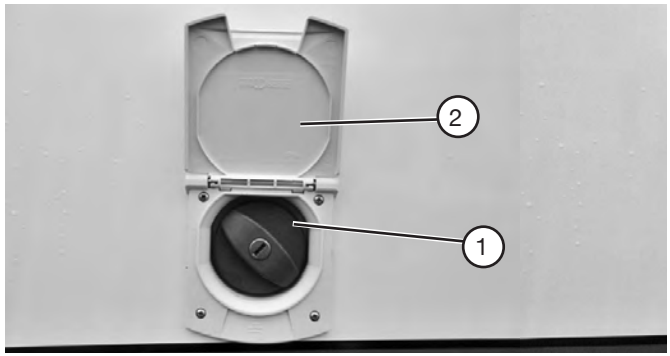

- Placer tous les robinets d'eau sur „chaud", les ouvrir et attendre jusqu'à l'eau coule sans bulles des robinets. Ceci permet de garantir que le chauffe-eau soit également rempli avec de l'eau.

Enclencher la pompe que si le réservoir d'eau propre est rempli, étant donné que la pompe peut être détruite par une marche à sec !

Ne jamais incorporer des produits antigel ou d'autres produits chimiques dans le circuit d'eau. Danger d'empoisonnement ! En régime hiver, veiller à un chauffage suffisant du réservoir d'eau propre.

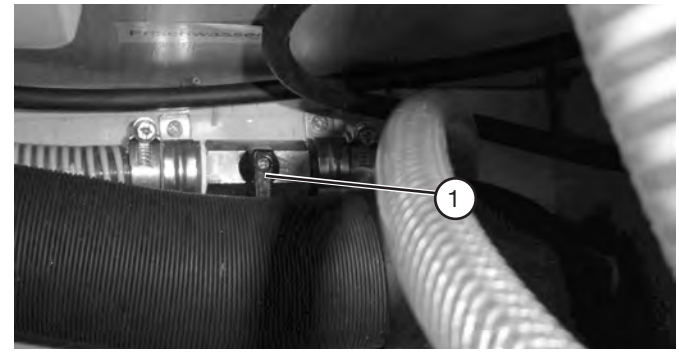

Vidage du réservoir d'eau propre

- La soupape d'évacuation ① se trouve soit à côté du réservoir d'eau potable dans la dînette vers la paroi extérieure ou est accessible via une trappe de service.

Si le chauffage n'est pas enclenché ainsi que lors de la non-utilisation du véhicule et en particulier en cas de gel, vider toujours le réservoir d'eau propre dans son intégralité.

Filtre d’eau

Votre véhicule est équipé de série d'un filtre d'eau potable pour la réduction supplémentaire du chlore, des champignons et des algues dans l'eau de conduites.
L’enclenchement de la cartouche chauffante d’eaux usées ne fonctionne que pour une alimentation 230 V.

Raccordement

- Enfiler et enfoncer la tête du filtre dans l’orifice prévu.

Suppression

- Tourner le filtre jusqu’à ce qu’il se desserre de manière sensible et le tirer ensuite hors de la fixation.

Réservoir d’eaux usées

Le réservoir d’eaux usées est pourvu en option d’une cartouche chauffante (env. 40 W) qui empêche le gel des eaux usées en cas de gel léger. Après l’enclenchement de la cartouche chauffante d’eaux usées sur le tableau de contrôle, cette dernière est commutée dès que la température des eaux usées retombe en dessous de 8° C.

L’enclenchement de la cartouche chauffante d’eaux usées ne fonctionne que lors d’une alimentation 230 V.

En cas de fort gel, ajouter un peu de produit antigel en plus au réservoir d’eaux usées (par ex. sel de cuisine) afin d‘éviter le gel des eaux usées.

Si le véhicule n’est pas utilisé, le réservoir d’eaux usées n’est pas protégé suffisamment du gel. C‘est pourquoi en cas de menace de gel, vider entièrement le réservoir d‘eaux usées.

Ne jamais déverser l’eau bouillante directement dans l‘égout de l’évier. Ceci peut provoquer des déformations et des non-étanchéités dans le système d’eaux usées.

Vidange de l'installation d'eau

- Placer le camping-car à l'horizontale.
- Désenclencher l'alimentation électrique 12 V sur le tableau de contrôle.
- Ouvrir tous les robinets de vidange.
- Ouvrir si possible le bouchon de fermeture du réservoir d'eau propre.
- Amener et ouvrir les robinets d'eau en position centrale.
- Accrocher le pommeau manuel en position douche.
- Contrôler l'écoulement de l'eau.
- Nettoyer les réservoirs et les rincer minutieusement.
- Laisser sécher longtemps si possible l'installation d'eau.
- Ne pas oublier de vidanger la cassette de la toilette.

Si le véhicule n'est pas utilisé en cas de gel, vidanger impérativement toute l'installation d'eau. Laisser ouvert les robinets d'eau en position centrale. Laisser ouvert tous les robinets de vidange.

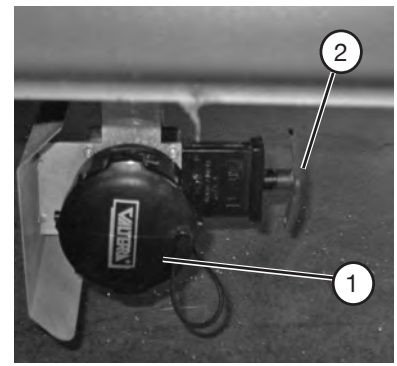

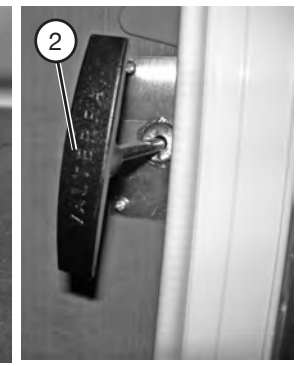

Vidange du réservoir d'eaux usées

- L'écoulement des eaux usées se trouve sur le côté gauche en dessous du véhicule.
- Le poussoir ② pour l'ouverture de l'écoulement des eaux usées se trouve en fonction du modèle soit directement sur l'écoulement ou protégé dans le compartiment à bouteilles.
- Dévisser le couvercle ①, ouvrir le clapet ② ou le robinet de boisseau sphérique et laisser s'écouler les eaux usées.
- Après écoulement complet des eaux usées, fermer à nouveau le poussoir et visser le couvercle.

Vidangez votre réservoir d'eaux usées uniquement aux points d'élimination prévus à cet effet et jamais dans la nature ! Les points d'élimination des déchets se trouvent en règle générale sur les aires de repos des autoroutes, sur les terrains de camping ou dans les stations-services.

8.3 Préparation d'eau chaude

Le réchauffement de l'eau chaude se fait via un chauffe-eau d'une contenance de 10 l, qui est intégré dans le chauffage. En régime été, l'eau peut être réchauffée indépendamment de l'exploitation de chauffage. Pour les conseils relatifs à la commande du chauffe-eau, veuillez vous reporter au chapitre 9.3 Chauffage.

En présence de températures en dessous d'env. 3° C sur la vanne de sécurité ou le robinet de vidange sans courant, cette dernière s'ouvre automatiquement et vide le contenu du chauffe-eau via une tubulure de vidange en cas de gel.

Si l'installation d'eau froide est exploitée sans chauffe-eau, la chaudière du chauffe-eau se remplit également avec de l'eau. Afin d'éviter des risques de gel, le chauffe-eau doit être vidé via le robinet de vidange, et ce même s'il n'a pas été utilisé durant une longue période.

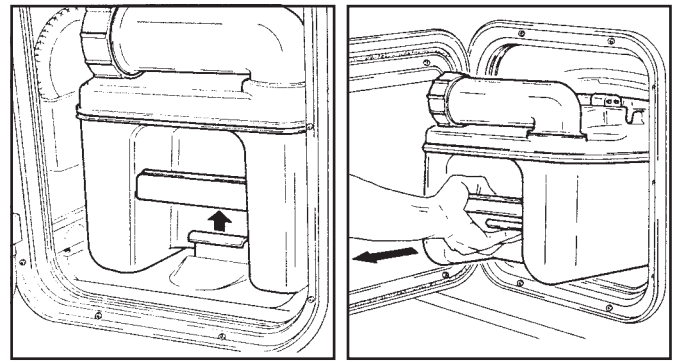

8.4 Chasse d'eau de WC

Préparation du WC

- Ouvrir le clapet (voir 5.1) et tirer l'étrier de fixation vers le haut pour retirer le réservoir pour matières fécales.

Retirer le réservoir pour matières fécales que si le clapet est fermé.

- Tirer le réservoir en position droite jusqu'en butée.
- Incliner légèrement le réservoir et le retirer entièrement.
- Positionner verticalement le réservoir.
- Pivoter les tubulures d'évacuation vers le haut.

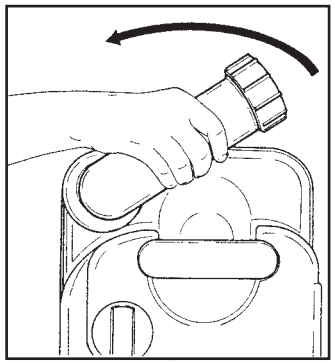

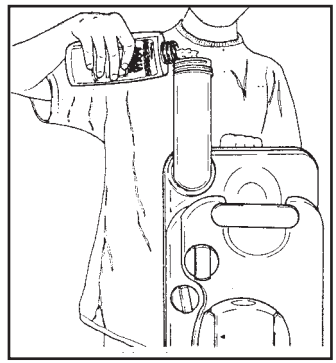

Doser le liquide sanitaire très parcimonieusement. Une surdose n'est pas une garantie pour empêcher la formation éventuelle d'odeurs !

- Verser la quantité indiquée de liquide sanitaire dans le réservoir pour matières fécales.
- Puis ajouter de l'eau jusqu'à ce que le fond du réservoir pour matières fécales soit entièrement recouvert.
- Pivoter à nouveau les tubulures d'évacuation.

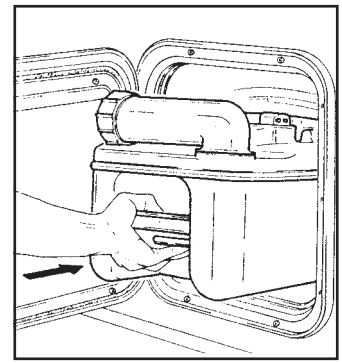

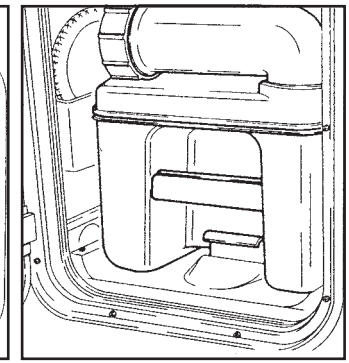

Ne jamais verser le liquide sanitaire directement dans le WC.

- Remettre le réservoir pour matières fécales à sa place.
- Veiller à ce que le réservoir soit bien fixé par l'étrier de fixation.
- Refermer le portillon de service.

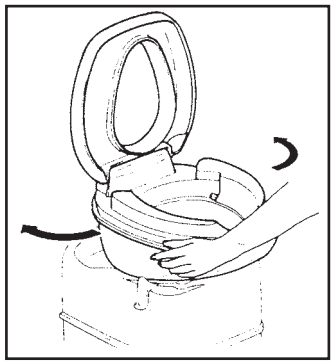

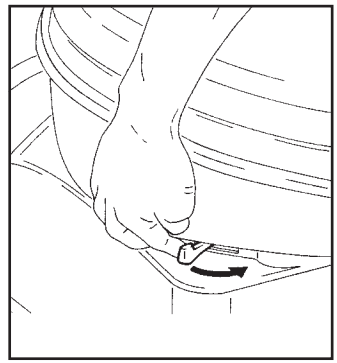

Utilisation

- Virer la cuvette du WC dans la position désirée.
- Laisser couler un peu d‘eau dans la cuvette en appuyant sur le bouton de chasse d’eau et en tirant la poignée du clapet sous la cuvette vers vous.
- Utiliser les WC
- Après utilisation, ouvrir le clapet (s’il est encore fermé) et rincer. Après le rinçage, refermer le clapet.

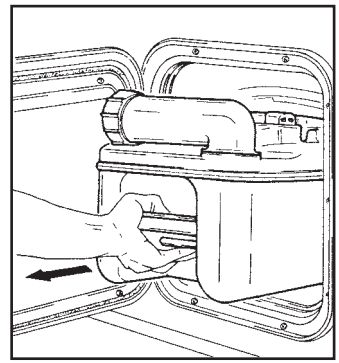

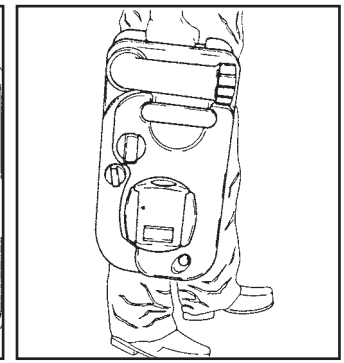

Vidage du réservoir pour matières fécales

Le réservoir à matières fécales doit être vidé au plus tard lorsque la DEL s‘éclaire. Il est recommandé de vider déjà auparavant le réservoir. La DEL s’éclaire lorsque le réservoir contient plus de 15 litres. A partir de ce moment, une capacité restante de 2 litres reste, ce qui équivaut à environ 5 utilisations.

- Ouvrir le portillon et tirer l’étrier de fixation vers le haut pour retirer le réservoir pour matières fécales.

Retirer le réservoir pour matières fécales que si le clapet est à l’arrêt.

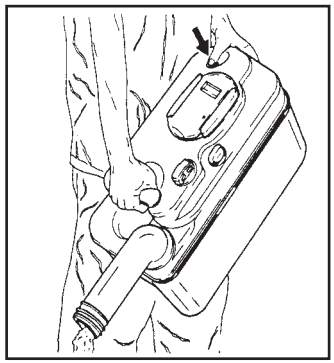

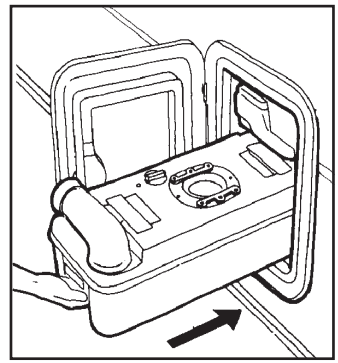

Vidanger le réservoir pour matières fécales uniquement aux points d'élimination prévus à cet effet et jamais dans la nature !

- Emmener le réservoir pour matières fécales au point d'élimination prévu à cet effet. Là, diriger la tubulure d'évacuation vers le haut.
- Retirer la fermeture de la tubulure d'évacuation.
- Orienter le réservoir avec la tubulure d'évacuation vers le bas.
- Actionner le bouton d'aération avec le pouce et maintenir enfoncé. Le réservoir se vide.
- Remettre le réservoir à sa place. Pousser le réservoir jusqu'à ce que la pince de fixation maintienne le réservoir en position désirée.
- Refermer le portillon de service.

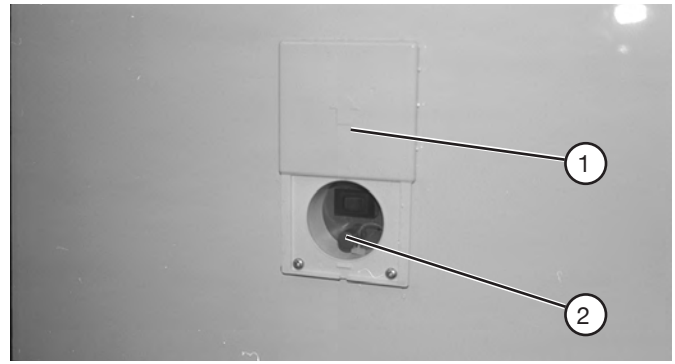

Raccordement d'eau douche extérieure (vœu spécial)

Ouverture

- Pousser le cache ① vers le haut afin de rendre accessible le raccordement d'eau.

Fermeture

- Retirer le tuyau de la douche extérieure du raccord ② et enfiler le capuchon de protection.
- Pousser le clapet vers le bas.

Chapitre 9 : Gaz

9.1 Règles de sécurité générales pour l'utilisation d'installations à gaz liquéfiées

Contrôle de l'installation à gaz

- Avant la première mise en service, faire contrôler les installations à gaz liquéfié par un spécialiste.
- Le contrôle de l'installation à gaz doit être effectué et renouvelé tous les 2 ans par un expert. Il doit être confirmé dans le certificat de contrôle (conformément à, par ex. en Allemagne), la feuille de travail G 607 du DVGW pour les véhicules et la norme EN 1949.
- Les régulateurs et les conduites de gaz doivent être aussi contrôlés.
- Nous recommandons de remplacer le régulateur de sécurité au plus tard après six ans.
- Contrôler aussi régulièrement le tube de raccordement envers les dégâts. Lors du constat de fissures, d'endroits poreux ou chose similaire, remplacer celui-ci en conséquence.
- L'exploitant est responsable de l'exécution du contrôle.

⚠

En cas de doute de gaz susceptibles de s'échapper, effectuer tout de suite les mesures suivantes :

- Fermer la valve d'arrêt de la bouteille de gaz.
- Des sources d'inflammation telles qu'un feu ouvert ou fumer sont strictement interdits.
- Aérer les locaux.
- Evacuer la zone de danger.
- Contacter l'entourage direct (gardien) et si besoin est les pompiers.
  L'installation à gaz ne doit être remise en service qu'après contrôle par un expert.

Installations d'objets et modifications

- Les installations d'objets et les modifications sur l'installation à gaz ne peuvent être effectuées que par un expert.
- Seuls des appareils avec une pression de raccordement homogène de 30 mbar doivent être utilisés.
- Toute modification de l'installation à gaz requiert un nouveau contrôle de gaz par un expert habilité et sa confirmation par écrit.

Régulateurs et soupapes

- Les dispositifs de régulateurs de pression doivent toujours présenter une pression constante de 30 mbar. Les revendications de EN 12864, annexe D font foi. Le taux de débit du dispositif de régulateur de pression s'élève à 1,2 kg/h.
- Raccorder avec précaution à la main le tuyau de haute pression à la bouteille **(attention : filet à gauche)**. Ne jamais utiliser de clé, de tenailles ou autre outil semblable.
- A des températures tournant en dessous de 5 °C, utiliser du (eis-ex) (système de dégivrage) pour les régulateurs.

La pression de service de gaz est de 30 mbar.

Avant la mise en service

- Le tuyau d'évacuation des gaz doit être raccordé sur le chauffage et sur la cheminée de manière solide et étanche. Il ne doit pas présenter de défauts.
- Veiller à ce que les aérations soient dégagées.
- La cheminée ne doit pas être obstruée par ex. par de la neige.
- Dégager l'orifice d'aspiration de l'air de combustion dans la paroi latérale de toute trace de salissure et le cas échéant de neige à moitié fondue. Les gaz pourraient présenter dans le cas contraire un taux CO 2 élevé non autorisé.
- Les aérations de sécurité ne doivent pas être fermées.
- Ne jamais utiliser des réchauds ou appareils de chauffage portables, hormis des appareils de chauffage électriques, toutefois pas de radiateur chauffant, étant donné que ceux-ci présentent un danger d'incendie et d'asphyxie.

Lisez attentivement les instructions de service des fabricants d'appareils !

9.2 Alimentation en gaz

Le camping-car est équipé d'une installation à gaz propane (la bouteille de gaz n'est pas dans l'ampleur de la livraison). Cette installation comporte les appareils suivants :

- le réchaud
- le réfrigérateur
- le chauffage
- le chauffe-eau
- le four
- le cas échéant, les accessoires spéciaux

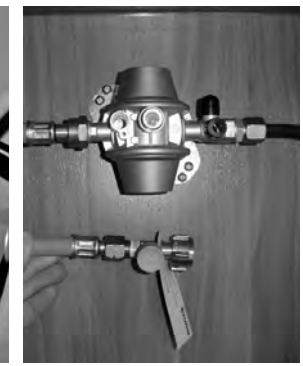

Compartiment de bouteilles de gaz

L'accès au compartiment de bouteilles de gaz se fait en fonction de la version concernée, soit dans le garage arrière, soit séparément dans la paroi latérale.

Le compartiment de bouteilles de gaz comprend 2 bouteilles de gaz propane de 11 kg.

Ces bouteilles sont raccordées par des flexibles haute pression équipés d'une sécurité de rupture de tuyau intégrée au régulateur mural de pression de gaz. Celui-ci est doté d'un contrôleur de flux de gaz et d'un raccord de contrôle intégré. L'utilisation du chauffage lors du trajet est ainsi tout à fait autorisée. Les bouteilles sont maintenues en place par deux courroies indépendantes l'une de l'autre.

Pour le compartiment de bouteilles de gaz, il faut :

- Contrôler la fixation avant chaque départ. Placer les bouteilles de gaz à la verticale et fermer les valves (hormis lors de l'utilisation du chauffage pendant le trajet).
- Resserrer fermement les courroies desserrées.
- Après chaque remplacement de la bouteille, l'étanchéité du flexible à haute pression doit être contrôlée au niveau de la bouteille via des détecteurs de recherche de fuite.
- Le compartiment de bouteilles de gaz n'est pas approprié pour le transport d'accessoires.
- Les robinets d'arrêt sur les bouteilles de gaz doivent être à tout moment accessibles.
- Les aérations du compartiment de bouteilles de gaz ne doivent pas être fermées.
- Fermer le compartiment de bouteilles de gaz contre tout accès non autorisé.

Remplacement des bouteilles de gaz

⚠ Lors du remplacement des bouteilles de gaz, ne pas fumer et ne pas allumer des flammes ouvertes.

- Ouvrir la porte du compartiment de bouteilles.
- Fermer la vanne d'arrêt principale au niveau de la bouteille de gaz. Respecter le sens de la flèche.
- Saisir la sécurité de rupture de tuyau, ouvrir l'écrou moleté (filet à gauche) et retirer la sécurité de rupture de tuyau avec le tuyau à haute pression de la bouteille de gaz.
- Desserrer les courroies de fixation et retirer la bouteille de gaz.
- Replacer la bouteille de gaz remplie dans le compartiment et fixer minutieusement moyennant les deux courroies de fixation.
- Poser la sécurité de rupture de tuyau avec le tuyau à haute pression au niveau de la bouteille de gaz et resserrer fermement l'écrou moleté à la main (filet à gauche).
- Ouvrir la vanne d'arrêt principal, appuyer sur le bouton vert de la sécurité de rupture de tuyau et sur le bouton argenté de la SecuMotion (régulateur de gaz).
- Contrôler si du gaz sort au niveau des points de raccordement. Pour ce, pulvériser les points de raccordement moyennant du spray de détection de fuites.
- Fermer le portillon du logement de bouteilles.

Robinets d'arrêt de gaz

Chaque appareil à gaz installé comporte un robinet d'arrêt de gaz correspondant. Les robinets d'arrêt de gaz se trouvent dans le placard de la cuisine au-dessus du tiroir de rangement des couvets et sont caractérisés par les pictogrammes correspondants.

Chauffage (Four) Cuisinière à gaz Réfrigérateur

Pour les robinets d'arrêt et les valves, il faut :

- Fermer tous les valves d'appareils à gaz pendant le trajet. Les seules exceptions sont les robinets de gaz pour les appareils de chauffage qui doivent être utilisés pendant le déplacement.

⚠ Au fil des ans, des secousses peuvent provoquer des non-étanchéités perceptibles. En cas de doute, veuillez faire effectuer un contrôle par votre concessionnaire ou votre atelier spécialisé pour les installations à gaz.

⚠ Un contrôle d'étanchéité ne doit jamais être effectué en présence d'une flamme ouverte.

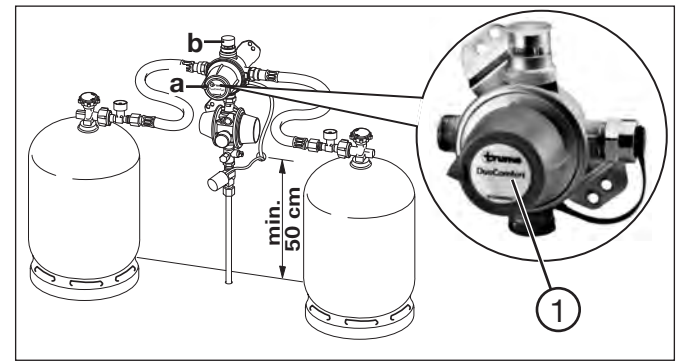

Valve de commutation de l'installation de gaz à deux bouteilles

Votre véhicule dispose en option d'une valve de commutation pour l'installation à gaz. Sans interruption de l'alimentation à gaz, la valve commute automatiquement les bouteilles de gaz.

a Tourner le bouton tournant vers la gauche ① ou vers la droite, afin de déterminer la bouteille de service.

b Indique le statut de la bouteille de service.
Vert : plein
Rouge : vide

Fonction

- Raccorder les bouteilles de gaz et ouvrir respectivement les valves des deux bouteilles à gaz. Tourner le bouton rotatif vers la gauche ou vers la droite jusqu'en butée.

Lors d'une pression de la bouteille en dessous de 0,5 bar, la valve commute automatiquement la bouteille de service.

⚠ Lors du remplacement de la bouteille, toute flamme ouverte est proscrite et il est interdit de fumer !

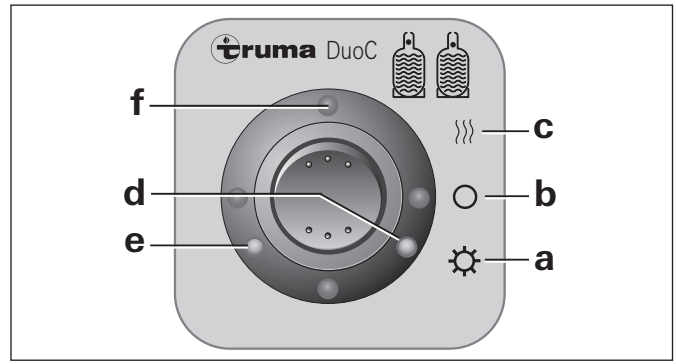

Affichage distant pour valve de commutation

Votre véhicule est équipé en option d'un affichage distant pour la valve de commutation de l'installation à gaz à deux bouteilles.

a Régime été. En appuyant l'interrupteur vers le bas, la DEL indique le statut de la bouteille de service.
b Affichage désenclenché.
c Exploitation hivernale. En appuyant l'interrupteur vers le haut, la valve de commutation est chauffée en plus du statut affiché. (la DEL jaune s'éclaire)
d DEL rouge (bouteille de service vide)
e DEL verte (bouteille de service pleine)
f DEL jaune (exploitation hivernale)

Chapitre 10 : Appareils intégrés

10.1 Généralités

Dans ce chapitre, vous trouverez des conseils portant sur les appareils intégrés du camping-car. Les conseils se rapportent uniquement à la commande des appareils. Dans le cas des appareils décrits, il s'agit partiellement d'équipements spéciaux. Pour d’autres informations portant sur les différents appareils intégrés, veuillez vous reporter aux manuels d’utilisation, qui sont contenus dans le dossier de service bleu du véhicule.

⚠ Les réparations sur les appareils intégrés ne doivent être effectuées que par le personnel expert.

⚠ Pour les travaux de maintenance et de réparation, seules des pièces d'origine des fabricants d'appareil sont utilisées.

⚠ Toute modification sur les appareils intégrés ainsi que le non-respect des prescriptions d’utilisation entraîne une suppression de la garantie ainsi qu’une exclusion des droits à la responsabilité. Par ailleurs, l’autorisation d’exploitation de l’appareil devient caduque et dans certains pays également l’autorisation d’exploitation du véhicule.

☞ Pour l’exploitation d’appareils à gaz, de régulateurs à gaz et de bouteilles à gaz, respecter également les conseils du **chapitre 9.**

☞ Pour l’exploitation d’appareils électriques, respecter les conseils du **chapitre 7**.

10.2 Chauffage

> Le chauffage au gaz liquide de votre camping-car a été conçu de telle manière que son fonctionnement lors du trajet soit autorisé. Les exigences contenues dans la directive 2001/56/CE relative aux appareils de chauffage sont remplies, ce qui permet d'exclure tout écoulement accidentel du gaz dû à un accident.

Le chauffage à gaz liquide Combi est un chauffage à air chaud avec chauffe-eau intégré (contenance : 10 l). L'exploitation du chauffage est possible de manière illimitée, sans ou avec contenu d'eau.

Mise en service

- Régler les buses de sortie d'air dans le camping-car de manière à ce que l'air chaud sorte où ceci est désiré.
- Contrôler si la cheminée est libre. Supprimer impérativement tous les revêtements.
- Ouvrir la bouteille de gaz et les robinets d'arrêt de gaz.

Organe de commande

a Bouton tournant pour la température ambiante (1-5)
b La DEL verte s'allume „Exploitation"
La DEL verte „Temporisation" pour la réduction de température de l'appareil est active

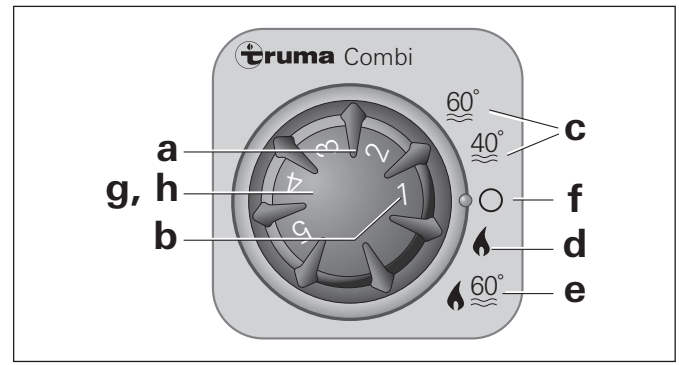

c Régime été
(température de l'eau 40° C ou 60° C)
d Régime hiver
(chauffage sans température d'eau contrôlée ou avec installation d'eau vidée)
e Régime hiver
(chauffage avec température d'eau contrôlée)
f Interrupteur tournant „Arrêt"
g La DEL jaune s'allume „phase de chauffage chauffe-eau"
h La DEL rouge s'allume, la DEL rouge clignote
Remédier au „dérangement" et nettoyer la roue du ventilateur prudemment avec un pinceau.

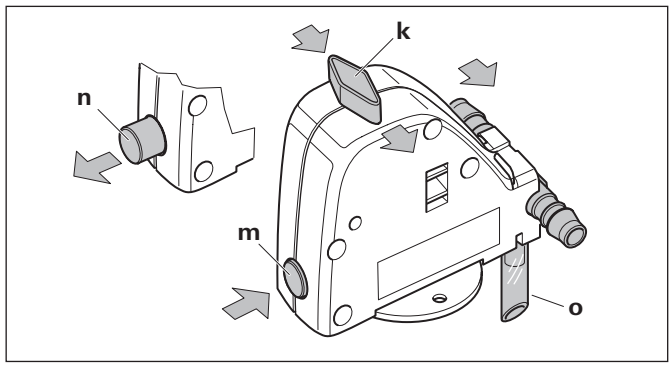

FrostControl

FrostControl est une vanne de sécurité et de vidange sans courant. En cas de risque de gel, elle vide automatiquement le contenu du chauffe-eau via une tubulure de vidange.
En cas d'une surpression dans le système, une compensation de pression par à-coups se fait automatiquement via la vanne de sécurité. Le robinet de vidange se trouve sur le raccordement du chauffage dans votre véhicule.

k Bouton tournant position „Exploitation“
m Bouton-poussoir position „fermé“
m Bouton-poussoir position „Vider“
o Tubulure de vidange (guidée vers l'extérieur à travers le plancher du véhicule)

Activation
- Enfoncer légèrement le bouton depuis la position (**m**), tourner simultanément l'interrupteur de 90° vers la position (**k)**.
- Lorsque l'interrupteur est en position (**k**), le bouton reste sur la position (**m**)

Désactivation
- Tourner l'interrupteur depuis la position (**k**) de 90° en position parallèle par rapport à Frost-Control.
- Le bouton saute parallèlement de la position (**m**) à la position (**n**).

☞ Ce n'est qu'à partir de températures situées à env. 7° C sur le robinet de vidange que ce dernier peut être fermé manuellement avec le bouton-poussoir (position m) et que le chauffe-eau peut être rempli.

☞ Lors de températures en dessous d'env. 3° C sur le robinet de vidange, ce dernier s'ouvre automatiquement, le bouton-poussoir saillit (position n) et l'eau du chauffe-eau s'écoule via la tubulure de vidange (o).

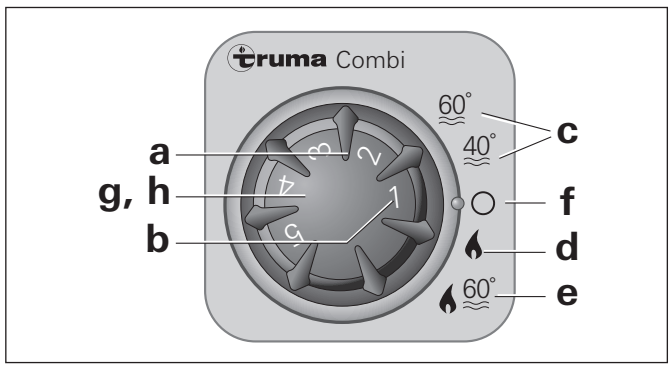

Régime été

- Sur l'organe de commande, mettre l'interrupteur tournant en position (**c** – régime été) 40° C ou 60° C.

  Les DEL verte (**b**) et jaune (**g**) s'éclairent.
  Lorsque la température de l'eau préréglée (40° C ou 60° C) a été atteinte, le brûleur se coupe et la DEL jaune (**g**) s'éteint.

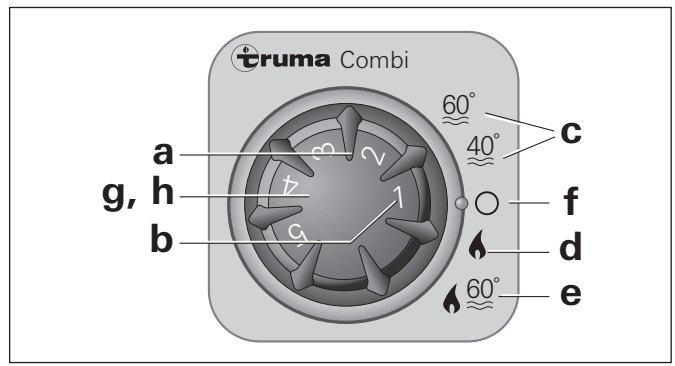

Régime hiver

Chauffage avec température d'eau contrôlée

- Mettre l'interrupteur tournant en position de service (**e**). Placer le bouton tournant (a) sur la position de thermostat désirée (1-5).

  La DEL verte (**b**) pour l'exploitation s'éclaire et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie.
  La DEL jaune (**g**) indique la phase de réchauffement de l'eau. L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance nécessaire. Après obtention de la température ambiante réglée sur l'organe de commande, le brûleur commute au niveau le plus bas, chauffe l'eau à 60° C. La DEL jaune (**g**) s'éteint après obtention de la température de l'eau.

Chauffage sans température de l'eau contrôlée

- Mettre l'interrupteur tournant en position de service (**d**).
- Tourner le bouton tournant (**a**) sur la position de thermostat désirée (1-5).

  La DEL verte (**b**) pour l'exploitation s'éclaire et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie. La DEL jaune (**g** – phase de réchauffement de l'eau) ne s'éclaire qu'en cas de températures d'eaux en dessous de 5° C. L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance requis.
  Lorsque la température ambiante préréglée sur l'organe de commande a été atteinte, le chauffage se coupe. Le ventilateur d'air chaud continue à tourner à vitesse lente aussi longtemps que la température de soufflage (sur l'appareil) est supérieure à 40° C. Lorsque le ballon d'eau chaude est plein, l'eau est automatiquement chauffée. La température de l'eau est alors fonction de la puissance du chauffage délivrée et de la durée de chauffage nécessaire pour atteindre la température ambiante souhaitée.

Chauffage avec installation d'eau vidée :

- Mettre l'interrupteur tournant en position de service (**d**).
- Placer le bouton tournant (a) sur la position de thermostat désirée (1-5).

  La DEL verte (**b**) pour l'exploitation s'éclaire et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie.
  La DEL jaune (**g**) ne s'éclaire qu'en cas de températures d'appareil en dessous de 5° C. L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance requis. Lorsque la température ambiante préréglée sur l'organe de commande a été atteinte, le chauffage se coupe.

Mise hors service

- Désenclencher le chauffage avec l'interrupteur tournant (position **f**). La DEL verte (**b**) s'éteint.

Si après désenclenchement, la DEL verte clignote (b), une temporisation pour la réduction de la température de l'appareil est alors active. Cette dernière se termine après quelques minutes et la DEL verte (b) s'éteint.

En cas de panne, la DEL rouge (h) s'allume. Pour déterminer les causes possibles de pannes, veuillez vous référer au manuel de recherche des pannes du fabricant d'appareil.

Remplissage du chauffe-eau

- Fermer le robinet de vidange en actionnant le bouton-poussoir jusqu'à encliquetage.
- Enclencher l'alimentation électrique 12 V en actionnant l'interrupteur principal sur le tableau de commande.
- Ouvrir tous les robinets d'eau et mettre sur „chaud" et laisser ouvert aussi longtemps que le chauffe-eau est rempli par compression de l'air.

En cas de températures en dessous d'env. 7° C, enclencher **d'abord** le chauffage afin de chauffer le compartiment de montage et FrostControl sur le robinet de vidange. Au bout de quelques minutes lorsque la température est au-dessus de 7° C sur FrostControl, le robinet de vidange peut être fermé.

Vidage du chauffe-eau

- Désenclencher l'alimentation électrique 12 V sur le tableau de contrôle.
- Ouvrir les robinets d'eau chaude.
- Tourner l'interrupteur tournant du robinet de vidange de 180° jusqu'à encliquetage (là, le bouton tournant saute), le robinet de vidange s'ouvre et le contenu du chauffe-eau se déverse vers l'extérieur.

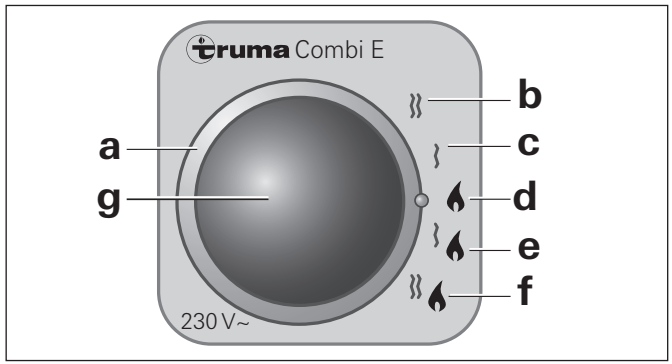

10.3 Chauffage E (équipement spécial)

Le chauffage E dispose en outre de cartouches chauffantes pour l'exploitation électrique, qui peuvent s'enclencher manuellement ou qui peuvent être combinées.

a Bouton tournant pour la sélection de l'énergie
b Exploitation électrique 230 V, 1800 W
b Exploitation électrique 230 V, 900 W
d Fonctionnement au gaz
e Exploitation mixte* (fonctionnement au gaz et exploitation électrique 900 W)
f Exploitation mixte* (fonctionnement au gaz et exploitation électrique 1800 W)
g La DEL jaune « exploitation électrique » s'éclaire

* Uniquement exploitation hivernale !

En régime été, l'appareil choisit automatiquement l'exploitation électrique avec la puissance électrique choisie de 900 W ou de 1800 W.

10.4 Chauffage auxiliaire cabine de conduite (équipement spécial))

Sur demande spéciale, votre véhicule dispose d'un chauffage auxiliaire pour la cabine de conduite et le moteur.
Le chauffage est intégré dans le circuit d'eau, l'alimentation électrique se fait via la batterie de la cellule de 12V.

Fonction
Via l'interrupteur dans la cabine de conduite, la fonction de chauffage est déterminée manuellement.

L'interrupteur en position ① n'actionne que la fonction de chauffage pour la cabine de conduite.

L'interrupteur en position ② actionne de manière préférentielle la fonction de chauffage du moteur, l'habitacle est toutefois également préchauffé.

10.5 Réfrigérateur

Modes de service

Le réfrigérateur peut être exploité de trois manières différentes.

- **Fonctionnement sur 12 V** : alimentation en courant depuis la batterie du camping-car.
- **Exploitation 230 V** : alimentation en courant depuis la source externe.
- **Gaz liquéfié** : alimentation depuis les bouteilles de gaz du camping-car.

⚠ Avant la mise en service, veuillez également respecter impérativement le manuel d'utilisation du fabricant de l'appareil.

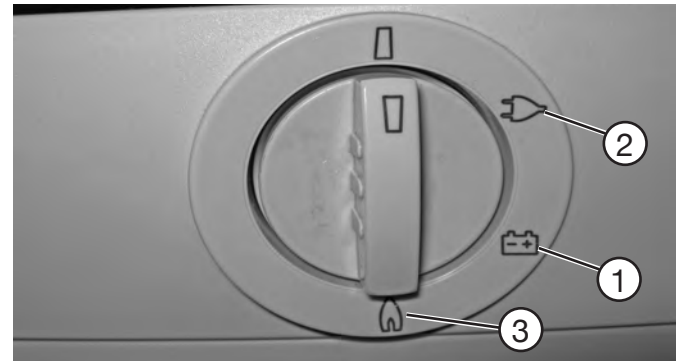

Fonctionnement sur 12 V

Le fonctionnement sur 12 V ne doit être utilisé que pendant le trajet lorsque le moteur est en marche. Lors de pauses et d'arrêts prolongés, arrêter le fonctionnement sur 12 V et choisir le cas échéant un autre mode de fonctionnement.

- Placer l'interrupteur de sélection d'énergie sur ① l'exploitation à piles.
- Le fonctionnement sur 12 V ne fonctionne que si le moteur du véhicule est en marche.
- Le réfrigérateur fonctionne sans réglage thermostatique (exploitation permanente). C'est la raison pour laquelle le fonctionnement sur 12 V ne doit servir qu'à des fins de conservation de la température obtenue.
- Pour le désenclenchement, tourner l'interrupteur de sélection d'énergie en position 0.

Exploitation 230 V

- Placer l'interrupteur de sélection d'énergie sur ② l'exploitation secteur.
- Régler la température moyennant le thermostat.
- Pour le désenclenchement, tourner l'interrupteur de sélection d'énergie en position 0.

Fonctionnement au gaz

- Placer l'interrupteur de sélection d'énergie sur ③ le fonctionnement au gaz.
  Fermer la vanne d'arrêt principale au niveau de la bouteille de gaz et fermer le robinet d'arrêt de gaz «réfrigérateur ».
- Tourner le thermostat à fond et le maintenir enfoncé. Le réfrigérateur s'allume soit automatiquement ou en actionnant le bouton pour l'allumage automatique (en fonction du modèle).
- Une fois l'allumage effectué, relâcher le thermostat. Répéter l'étape précédente au cas où il n'y aurait pas d'allumage.
- Régler la puissance de refroidissement moyennant le thermostat.
- Pour le désenclenchement, tourner l'interrupteur de sélection d'énergie en position 0.
- Fermer la vanne d'arrêt principale au niveau de la bouteille de gaz et fermer le robinet d'arrêt de gaz «réfrigérateur ».

Verrouillage Dometic 1

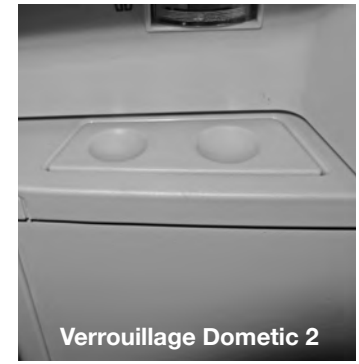
Verrouillage Dometic 2

Verrouillage de la porte du réfrigérateur

⚠ Pendant le trajet, la porte du réfrigérateur doit toujours être fermée et verrouillée.

Un verrouillage automatique se trouve au niveau de la porte du réfrigérateur. Lorsque vous fermez la porte du réfrigérateur et l'appuyez bien, cette dernière se verrouille automatiquement.

Verrouillage 1 :
Pousser le verrouillage vers la gauche ou vers la droite pour l'ouverture/la fermeture.
Verrouillage 2 :
Appuyer sur le bouton et ouvrir le réfrigérateur.

Afin de prévenir la formation de moisissure et d'odeurs désagréables, arrêter la porte du réfrigérateur lorsque le réfrigérateur est désenclenché toujours dans la position d'aération.

Compartiment congélateur

En présence de températures extérieures et d'une humidité d'air élevées, une formation de gouttelettes d'eau peut survenir sur le cadre métallique du compartiment congélateur séparé. C'est la raison pour laquelle cette dernière est équipée d'un chauffage de cadre (uniquement Dometic). En présence de températures et d'une humidité d'air élevées, enclencher le chauffage de cadre via la touche ①. La corrosion peut être ainsi évitée. Lorsque le chauffage de cadre est enclenché, le voyant de contrôle ② s'allume.

10.6 Réchaud à gaz

Le bloc cuisine du camping-car est équipé d'un réchaud à gaz à trois flammes.

Avant la mise en service

- Ouvrir la valve de bouteille de gaz et le robinet à fermeture rapide sur la conduite de gaz.
- Ouvrir le lanterneau ou la fenêtre de la cuisine
- Les poignées de manipulation des appareils à gaz qui doivent être enfoncées lors de l'enclenchement pour l'allumage doivent revenir d'elles-mêmes dans leur position une fois appuyées.

⚠ Les réchauds ou autres appareils qui puisent l'air de combustion depuis l'habitable ne doivent jamais être utilisés pour le chauffage du véhicule. Lors d'un non-respect, un danger de mort est latent en raison d'un manque d'oxygène et de l'oxyde de carbone sans odeur susceptible de s'échapper.

⚠ Le réchaud ne doit pas être exploité si le revêtement en verre est fermé.

Mise en marche

- Ouvrir le revêtement en verre fumé ①.
- Amener et enfoncer le bouton tournant ② de la position souhaitée du brûleur sur la position d'allumage (grande flamme).
- Allumer le brûleur avec l'allume-gaz ou une allumette ou à l'aide d'un briquet.
- Continuer à maintenir le bouton tournant enfoncé 5-10 secondes jusqu'à ce qu'une flamme apparaisse.
- Relâcher le bouton tournant (2) et placer sur le réglage désiré (grande ou petite flamme).
- Si l'allumage est sans effet, répéter le processus depuis le début.
- Afin d'éteindre la flamme, ramener le bouton tournant ② sur la position „0".

- Fermer le robinet d'arrêt de gaz de la cuisinière à gaz.

Lors de la manipulation de casseroles chaudes, de poêles et de tout autre objet, utiliser des gants de cuisine ou des poignées. Danger d'incendie !

Après avoir cuisiné, laisser ouvert le revêtement en verre aussi longtemps que les brûleurs dissipent de la chaleur. La plaque en verre pourrait sinon éclater.

Ne pas garder des objets facilement inflammables tels que des torchons, des serviettes etc. à proximité du réchaud à gaz. Danger d'incendie !

10.7 Four (équipement spécial)

⚠

- Les orifices d'aération au niveau du four ne doivent pas être fermés.
- Ne mettre en exploitation le four que si un raccordement secteur 230 V ou 12 V a été établi (allumage automatique).
- Lors de l'exploitation du four, un lanterneau ou une fenêtre doivent être ouvertes.
- La porte du four doit être ouverte pendant le processus d'allumage.
- En l'absence d'allumage, répéter le processus depuis le début.

⚠

- Au cas où la flamme du brûleur serait éteinte par mégarde, amener le régulateur tournant en position neutre et laisser le brûleur au moins une minute désenclenché, puis réallumer.
- Ne jamais exploiter le four sans contenu (plats à réchauffer).
- Ne pas exploiter le grill (équipement spécial) plus de 25 minutes.
- Le four ne doit jamais être utilisé pour le chauffage du camping-car.

Enclenchement

- Enclencher l'alimentation électrique 12 V sur l'interrupteur principal du tableau de commande.
- Ouvrir la vanne d'arrêt principale sur la bouteille de gaz et le robinet d'arrêt de gaz «four».
- Ouvrir la porte du four dans son intégralité.
- Positionner la tôle ou la grille du four de manière à ce qu'elle ne touche pas les flammes.
- Enfoncer légèrement le régulateur tournant et le placer sur la position d'allumage désirée (four ou cas échéant gril).
- Appuyer sur le régulateur tournant. Du gaz s'échappe vers le brûleur et la flamme est automatiquement allumée.
- Maintenir le régulateur tournant quelques secondes enfoncées, jusqu'à ce que la soupape de sûreté d'allumage maintienne ouvert l'apport de gaz.

- Relâcher le régulateur tournant et placer sur le niveau de puissance désiré (uniquement four).
- Fermer prudemment la porte du four, afin que la flamme ne s’éteigne pas.

Mise hors service

- Amener le régulateur tournant en position neutre. La flamme s’éteint.
- Fermer la vanne d’arrêt principale sur la bouteille de gaz et le robinet d’arrêt de gaz «four».

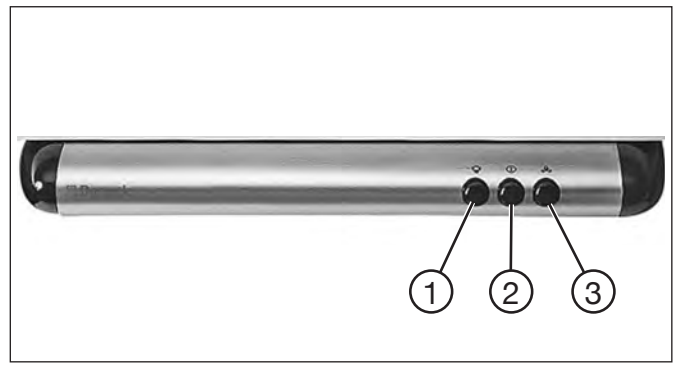

10.8 Hotte d’aspiration (équipement spécial)

L’emplacement de cuisson est pourvu en option d’une hotte aspirante. La soufflante montée transporte directement la vapeur de cuisson vers l'extérieur.

① **Lumière**
② **Enclenchement**
③ **Réglage de la vitesse du ventilateur**

Le filtre dans lequel la graisse de la vapeur de cuisson s'accumule doit être régulièrement nettoyé.

10.9 Climatiseur de toit (équipement spécial)

Votre véhicule dispose, en option, d'un climatiseur dans l'habitacle au lieu de la fenêtre du toit.

Pour la commande correcte et afin d'optimiser la performance du climatiseur, vous devez respecter les points suivants :

- Veiller à l'isolation thermique, rendre étanche les fissures et recouvrir les surfaces en verre.
- Eviter l'ouverture superflue de portes et de fenêtres.
- Ne pas boucher ou recouvrir les entrées d'air et les orifices.
- Ne pas injecter de l'eau dans le climatiseur.
- Tenir à l'écart le matériau légèrement inflammable de l'installation.

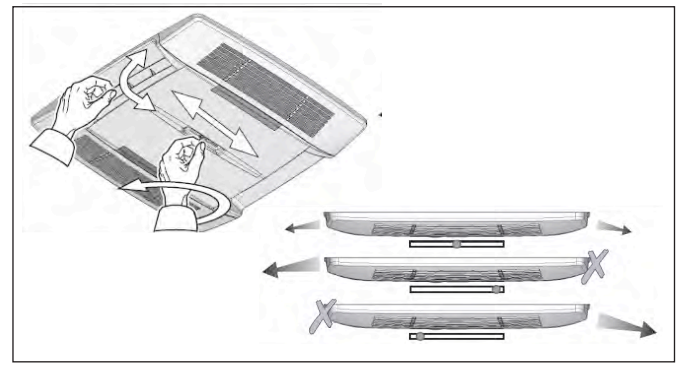

Réglage de la direction d'aération

- D'abord tourner le bouton rotatif en sens anti-horaire.
- Placer le clapet conformément à la direction d'aération souhaitée.
- Tourner le bouton rotatif en sens horaire.

Chapitre 11: Maintenance et entretien

11.1 Maintenance

Périodicités de maintenance

Le camping-car et ses installations sont soumis à des périodicités de maintenance fixes.

Respectez également les périodicités de maintenance du véhicule de base Ford.

Pour les périodicités de maintenance, il faut :

- Laisser effectuer la première maintenance 12 mois après la première réception par un concessionnaire HOBBY.
- Laisser effectuer toutes les autres maintenances une fois par an par un concessionnaire HOBBY.
- Effectuer la maintenance du véhicule de base ainsi que de tous les appareils de montage conformément aux périodicités de maintenance indiquées dans les instructions de service respectives.

Le contrôle de l'installation à gaz doit être effectué et renouvelé tous les 2 ans par un expert. Il doit être confirmé dans le certificat de contrôle (conformément à, par ex. en Allemagne), la feuille de travail G 607 du DVGW pour les véhicules et la norme EN 1949.

Le détenteur du véhicule est responsable de l'exécution ponctuelle du contrôle.

Remplacer les régulateurs de sécurité de gaz au plus tard après six ans !

Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange d'un appareil doivent correspondre aux données du fabricant de l'appareil et doivent être montées par l'un de ses représentants autorisés.

11.2 Aération

Une aération et un recyclage de l'air ambiant de l'intérieur du camping-car s'imposent pour une climatisation agréable. Ceci permet d'éviter en outre des risques de corrosion par l'eau de condensation.

L'eau de condensation est formée par

- un volume espace faible
- la respiration et la transpiration des occupants
- des vêtements humides à l'intérieur
- l'exploitation du réchaud

Pour éviter des dégâts dus à la formation d'eau de condensation, veiller à une circulation d'air suffisante !

11.3 Entretien

Nettoyage extérieur

Ne pas laver le véhicule plus qu'il ne le faut.

Ne laver le véhicule qu'aux stations de lavage prévues à cet effet.

Utiliser les produits de nettoyage le plus parcimonieusement possible. Des produits agressifs tels que par ex. les produits pour jantes peuvent nuire à notre environnement.

Ne laver le camping-car qu'aux stations de lavage prévues à cet effet. Eviter l'ensoleillement direct et respecter les mesures de protection de l'environnement.
Ne pas utiliser des produits de nettoyage contenant des solvants.

Pour le nettoyage extérieur, il faut :

- Rincer le véhicule avec un mince jet d'eau.
- Laver le véhicule avec une éponge douce et une solution de shampoing de type commercial. Puis rincer souvent l'éponge.
- Rincer ensuite avec beaucoup d'eau.
- Sécher le véhicule avec une peau de chamois.
- Après le lavage du véhicule, laisser le véhicule dehors pour qu'il sèche entièrement.

Sécher minutieusement les phares et les optiques étant donné que de l'eau peut facilement s'y accumuler.

Lavage avec nettoyeur haute pression

Ne pas pulvériser directement les autocollants et les décors extérieurs moyennant le nettoyeur haute pression. Les appliques pourraient se décoller.

Avant le lavage du camping.-car avec un nettoyeur haute pression, respecter les instructions de service du nettoyeur haute pression. Lors du lavage, respecter une distance de 700 mm entre le camping-car et la buse à haute pression. Tenir compte que le jet d'eau avec la pression sorte de la buse de nettoyage. Une manipulation erronée du nettoyeur haute pression peut entraîner des dégâts sur le camping-car. La température de l'eau ne doit pas dépasser 60° C. Déplacer le jet d'eau pendant la totalité du processus de lavage. Le jet ne doit pas être dirigé sur l'entrebaîllement de la porte, l'entrebaîllement de la fenêtre, la fenêtre acrile, les composants électriques, les cheminées de gaz d'échappement, la grille du réfrigérateur, les connecteurs, les joints, les portillons de service ou les lanterneaux. Le véhicule peut être endommagé ou de l'eau peut pénétrer dans l'habitacle.

Pour le lavage des surfaces, il convient :
- Les surfaces laquées doivent être traitées de temps en temps avec de la cire. Respecter les conseils d'utilisation des fabricants de cire.

Pour le polissage des surfaces, il faut :
- En cas d'exception, traiter les surfaces laquées soumises à l'intempérie avec des agents de polissage. Nous recommandons une pâte abrasve de polissage exempte de solvants.

N'effectuer les travaux de polissage que dans les cas spéciaux et pas très souvent, étant donné que la couche supérieure de la laque est supprimée lors du polissage. En cas de polissages fréquents, une érosion importante apparaît.

En ce qui concerne les salissures de goudron et de résine
- Supprimer les dépôts de goudrons et de résine ainsi que toutes les autres salissures organiques avec de l'éther de pétrole ou de l'alcool.

Ne pas utiliser des produits tels que les produits contenant de l'ester ou du cétone.

En cas de dégâts, il faut :
- Réparer les dégâts impéritavement pour éviter d'autres dommages par la corrosion. Pour ce, demandez l'aide de votre concessionnaire HOBBY.

Lanterneaux, fenêtres et portes

En raison de leur sensibilité, les vitres des fenêtres ont besoin d'un traitement particulièrement minutieux.

Pour les soins, il faut :
- Frotter légèrement les caoutchoucs moyennant du talc.
- Nettoyer les vitres en verre acrylique avec une éponge propre mouillée et un chiffon doux. Un nettoyage à sec peut rayer les vitres.

Ne pas utiliser des agents de lavage forts et agressifs, qui contiennent des adoucissants ou des solvants !

Nettoyage intérieur

Pour les housses de siège et de coussins et les rideaux , il faut :
- Nettoyer les housses de siege à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

- Laisser nettoyer les revêtements de coussins, les couvertures de jour et les rideaux trop sales, ne pas les laver soi-même !
- Si besoin est, nettoyer prudemment avec la mousse d'un produit de lavage pour textiles délicats.

Pour la moquette, il faut :
- Nettoyer à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse.
- Si nécessaire, nettoyer ou shampouiner avec de la mousse pour moquette.

Pour le revêtement PVC :

Du sable et de la poussière sur un revêtement PVC qui est foulé régulièrement peuvent abîmer la surface. Lors de l'utilisation, nettoyer le sol tous les jours avec un aspirateur ou un balai.

- Nettoyer le revêtement du sol avec des produits de nettoyage pour les sols PVC et de l'eau propre. Ne pas poser la moquette sur le revêtement PVC mouillé. La moquette et le revêtement PVC pourraient s'agglutiner entre eux.
- N'utiliser en aucun cas des produits de nettoyage chimiques ou de la laine d'acier, étant donné que le revêtement PVC serait endommagé.

Pour les surfaces de meubles, il faut :
- Nettoyer les faces des meubles en bois avec une serviette humide ou une éponge.
- Frotter à l'aide d'une serviette sans poussière.
- Utiliser des produits d'entretien pour meubles doux.

Ne pas utiliser des produits récurants ou des produits d'entretien de meubles, étant donné que ceux-ci peuvent rayer la surface !

Pour le cabinet de toilette, il faut:
- Nettoyer avec du savon liquide neutre et un torchon non abrasif.

Ne pas utiliser de produits récurants également dans le cabinet de toilette !

Pour le nettoyage de la cuvette de WC et de l'installation d'eau ainsi que lors du détartrage de l'installation d'eau, ne pas utiliser d'essence de vinaigre. De l'essence de vinaigre peut endommager les joints ou des parties de l'installation.

Ne pas utiliser des produits décapants dans les trous d'égout. Ne pas verser d'eau bouillante dans les trous d'égout. Les produits décapants ou l'eau bouillante endommagent les tuyaux de rejet et les siphons.

Pour l'évier et le réchaud :
- Nettoyer les éléments en acier spécial avec des produits commerciaux ou des produits de nettoyage spéciaux pour acier spécial.

Accessoires

Pour l'entretien, il faut :

- Nettoyer les pièces en matière plastique (par ex. les pare-chocs, les tabliers) avec de l'eau chaude jusqu'à 60° C et des produits de nettoyage doux.
- Nettoyer les surfaces graisseuses ou huileuses avec de l'alcool.
- Si besoin est, graisser les charnières de porte et les vérins stabilisateurs.
- Nettoyer une fois par an les conduites d'eau fraîche, le réservoir d'eau fraîche et le réservoir d'eaux usées.

Ne pas utiliser des produits récurants, étant donné que ceux-ci peuvent rayer les surfaces !

Après la fin des travaux d'entretien, retirer toutes les bombes aérosol contenant des produits de nettoyage et de soin hors du véhicule ! Sinon, il existe un danger d'explosion lors de températures en-dessus de 50° C !

11.4 Pause hivernale pour le camping-car

A l'arrivée de l'hiver, la saison de camping est souvent terminée. Votre camping-car doit être préparé en conséquence pour la pause hivernale à venir.

Un local fermé ne devrait être choisi comme site que si ce dernier est sec et bien aéré. Sinon, il est préférable de laisser le camping-car dehors.

Pour le véhicule de base et la structure extérieure, il faut :

- Entretenir les surfaces extérieures laquées à l'aide des produits appropriés.
- Protéger les pièces métalliques du dessous de caisse de la rouille moyennant un agent de protection à base de cire.
- Pour préserver les pneus, mettre le véhicule sur cales ou le déplacer tous les deux mois quelque peu de l'endroit.
- Disposer les bâches de protection avec un espacement pour que la ventilation ne soit pas entravée.
- Laisser l'aération forcée ouverte.
- Toutes les trois à quatre semaines, aérer complètement le camping-car.
- Contrôler la protection du gel du système de refroidissement, le cas échéant remplir.

Pour les réservoirs :
- Vider et nettoyer le réservoir d'eau propre.
- Vider et nettoyer le réservoir d'eaux usées.
- Vider et nettoyer le réservoir du WC.
- Vider entièrement le chauffe-eau d'eau chaude. A cet effet, désenclencher l'alimentation électrique sur le tableau de contrôle de bord et ouvrir tous les robinets d'eau.
- Fermer la vanne d'arrêt principale sur la bouteille de gaz et fermer tous les robinets d'arrêt de gaz séparés. Retirer toujours les bouteilles de gaz depuis le compartiment de bouteilles de gaz même si elles sont vides.

Respectez également les conseils et les instructions de service des fabricants d'appareils de montage.

Pour l'aménagement intérieur, il faut :
- Vider et nettoyer le réfrigérateur, laisser ouverte la porte du réfrigérateur.
- Laisser ouvert les coffres de rangement et les placards à cause de l'aération.
- Sinon, placer les coussins et les matelas dans le véhicule de manière à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec de l'eau de condensation.
- Si nécessaire, chauffer le camping-car afin d'éviter la moisissure sous l'effet de l'eau de condensation.
- Placer le déshumificateur dans l'habitacle du véhicule et sécher ou remplacer régulièrement le granulé.
- Ouvrir l'interrupteur principal de batterie. De manière idéale, démonter la batterie et/ou contrôler environ une fois par mois l'état de charge, le cas échéant recharger.
- Désenclencher l'interrupteur principal 12 V.

11.5 Exploitation hivernale

Préparations
La conception totale de votre véhicule rend votre camping-car partiellement apte à l'hiver. Pour un vrai camping en hiver, nous recommandons d'optimiser votre camping-car selon vos souhaits personnalisés. Votre concessionnaire autorisé vous conseille volontiers.

Pour les préparations, il faut :
- Contrôler le véhicule envers les défauts de laques et de rouille.
- S'assurer que de l'eau ne pénètre pas dans les orifices d'aération et de sortie d'air et dans le chauffage.
- Protéger les pièces métalliques du dessous de caisse de la rouille moyennant un agent de protection à base de cire.
- Entretenir les surfaces extérieures laquées à l'aide du matériau approprié.
- Remplir le réservoir du carburant avec du diesel d'hiver, contrôler la protection de gel dans l'eau de nettoyage des vitres et le liquide de refroidissement.

En exploitation hivernale, de l'eau de condensation est générée lorsque le véhicule est occupé lorsque les températures sont basses. Afin de garantir une bonne qualité de l'air de la pièce et éviter des dégâts sur le véhicule provoqués par de l'eau de condensation, une aération suffisante est très importante.

Pour l'aération, il faut :
- Amener le chauffage sur la position la plus élevée dans la phase de réchauffement du véhicule et les placards du plafond, les rideaux ainsi que les stores. Une aération et une désaération optimales sont obtenues par ce biais.
- Enlever le matin tous les coussins, aérer les coffres de rangement et sécher les endroits humides.
- Aérer par à-coups plusieurs fois par jour.
- Lors de températures extérieures en dessous de 8° C, des revêtements d'hiver devraient être montés sur les grilles d'aération du réfrigérateur.

En cas de formation d'eau de condensation, essuyer tout simplement.

Avant de monter dans le camping-car, enlever la neige des chaussures et des vêtements, l'augmentation de l'humidité d'air est ainsi évitée.

Pour le chauffage, il faut :
- Aussi bien les orifices d'aspiration que les orifices de gaz d'échappement de l'installation de chauffage doivent être dépourvus de neige et de glace.
- Le chauffage de la caravane prend un certain temps notamment lors du chauffage de l'eau chaude.

- Ne pas laisser refroidir l'habitacle en cas d'absence et pendant la nuit et laisser le chauffage en marche à puissance faible.

En cas de menace de gel et de séjour dans le véhicule, chauffer impérativement aussi la nuit !

En exploitation hivernale, faire attention à l'alimentation en gaz, car jusqu'à trois fois plus de gaz peut être consommé que d'habitude.

Pour les réservoirs :

- Lors du chauffage suffisant de l'habitacle, le gel du réservoir d'eau propre, des conduites d'eau et du therme/chauffe-eau sont exclu. Une fois le chauffage de l'habitacle terminé, remplir toutes les réserves d'eau.
- Etant donné que les eaux usées sont récupérées hors du véhicule, mélanger du produit antigel ou du sel de cuisine aux eaux usées. La sortie du tuyau d'eaux usées doit être libre.
- Les WC peuvent être également normalement utilisés s'il fait froid, aussi longtemps que l'habitacle du camping-car est chauffé. Face à un risque de gel, le réservoir de matières fécales ainsi que le réservoir d'eau propre doivent être vidés.

Après la fin de la saison hivernale

Pour les soins, il faut :

- Effectuer un lavage minutieux.du dessous du véhicule et des moteurs. Ceci permet de supprimer les fondants encourageant la corrosion (sels, restes de sels alcalins).
- Effectuer un nettoyage extérieur et conserver les tôles avec un polish pour automobiles.
- Ne pas oublier de retirer les prolongements de cheminée ou les revêtements du frigidaire.

Ne laver le véhicule qu'aux stations de lavage prévues à cet effet.

Utiliser les produits de nettoyage le plus parcimonieusement possible. Des produits agressifs tels que par ex. les produits pour jantes peuvent nuire à notre environnement.

Chapitre 12: Elimination et protection de l’environnement

11.1 Environnement et voyage nomade

Utilisation conforme à l’environnement

Les conducteurs de camping-cars et de caravanes ont par définition une responsabilité particulière pour l’environnement. C’est pourquoi, le véhicule doit toujours être utilisé de manière conforme à l’environnement.

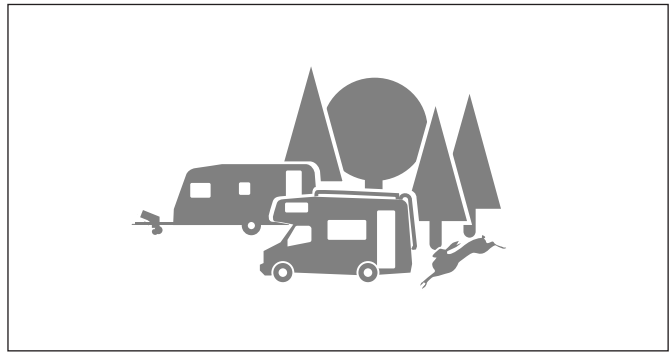

Pour l’utilisation conforme à l’environnement :

- Lors de longs séjours dans les villes et les communes, renseignez-vous spécialement sur les places réservées au camping et utilisez ces dernières.
- Ne pas gêner le calme et la propreté de la nature.
- Eliminer les eaux usées, les matières fécales et les déchets de manière conforme.
- Se comporter de manière idéale afin que les conducteurs de camping-cars et de caravanes ne soient pas traités de de destricteurs de l’environnement.

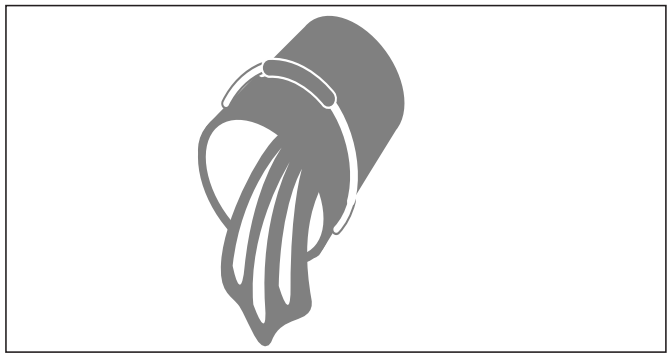

Pour les eaux usées, il faut :

- Ne collecter les eaux usées à bord que dans des réservoirs d'eau usées montés ou le cas échéant dans des réservoirs appropriés à cet effet !
- Ne jamais déverser les eaux usées dans la nature ou dans des bouches d'égoûts ! Les canalisations ne sont pas en général à proximité de station d'épuration.
- Vider aussi souvent que possible le réservoir d'eaux usées même s'il n'est pas rempli entièrement (hygiène). Rincer le réservoir d'eaux usées si possible après chaque vidange avec de l'eau fraîche.

Vidangez le réservoir d'eaux usées uniquement aux points d'éliminition prévus à cet effet et jamais dans la nature ! Les stations d'élinmination sont en règle générale sur les aires de repos d'autoroutes, les terrains de campingcars ou dans les stations d'essence.

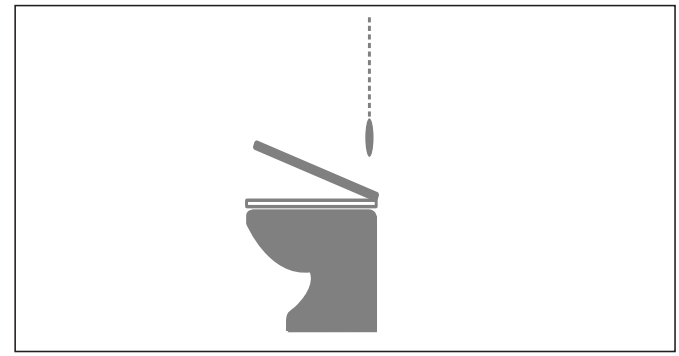

Pour les matières fécales, il faut

- Dans le réservoir de matières fécales, ne verser que les produits sanitaires autorisés.

L'utilisation d'un liquide sanitaire peut être évité le cas échéant à travers l'installation d'un système de filtre à charbon actif !

Doser le liquide sanitaire très parcimonieusement. Une sur dose n'est pas une garantie pour empêcher la formation éventuelle d'odeurs !

Elimination

- Ne jamais remplir à ras bord le réservoir pour matièrees fécales. Au plus tard, lorsque le niveau de remplissage s'éclaire, vider le réservoir sans tarder.
- Ne jamais verser les matières fécales dans les bouches d'égoût ! Les canalisations ne sont pas en général à proximité de station d'épuration.

Vider le réservoir pour matières fécales aux points d'élimination prévus à cet effet, mais jamais en pleine nature !

Ordures:

- Trier les ordures et donner les matières recyclables pour la réutilisation dans le circuit.
- Vider les poubelles si possible dans les récipients ou les containers prévus à cet effet. Ceci pemet d'éviter un amoncellement de poubelles désagréables et problématiques à bord.

Aires de repos:

- Laisser les aires de repos toujours à l'état propres, même si les salissures sont à imputer à d'autres personnes.

Une bonne protection de l'environnement a des effets bénéfiques sur la nature, mais elle est aussi dans l'intérêt de tous les conducteurs de camping-cars et de caravanes!

12.2 Reprise du véhicule

S‘il devait advenir que vous désiriez vous séparer définitivement de votre camping-car et que vous souhaitiez le remettre au recyclage, le fabricant du véhicule de base est responsable de la reprise du véhicule (au moment de la mise sous presse).

Votre camping-car HOBBY doit être alors repris gratuitement par le réseau de concessionnaires Ford couvrant l‘ensemble du territoire et être éliminé conformément aux prescriptions en vigueur.

Chapitre 13: Caractéristiques techniques

13.1 Poids selon 92/21/CEE

Modèle	Série	Poids du véhicule de base	Con-ducteur	Diesel (kg)	Equipe-ment de base	Poids roulant	Détecteur de position portable	Charge utile	Places assises	Charge conventi-onnelle	Poids de surcharge	Longueur du véhicule	Equipement personnel	Charge utile résí-duelle
T 500 GFSC	Van (A)	2420	75	68	110	2673	3500	827	4	225	602	6,0	100	502
T 500 FSC	Van (A)	2444	75	68	110	2697	3500	803	4	225	578	6,0	100	478
T 500 FSC LE	Van (A)	2505	75	68	110	2758	3500	742	4	225	517	6,0	100	417
TL 500 GESC	Van Exclusive (K)	2600	75	68	110	2853	3500	647	4	225	422	6,8	108	315
T 600 FC	Siesta Exclusive (X)	2603	75	68	110	2856	3500	644	3	150	494	6,5	95	399
T 650 FLC	Siesta Exclusive (X)	2744	75	68	110	2997	3500	503	4	225	278	7,0	110	169
T 555 AK GFSC	Siesta (C)	2610	75	68	110	2863	3500	637	4	225	412	5,8	98	314
T 555 AK GFSC LE	Siesta (C)	2690	75	68	110	2943	3500	557	4	225	332	5,8	98	234
T 600 AK KM	Siesta (C)	2728	75	68	110	2981	3500	519	4	225	294	6,4	104	190
T 650 AK GFM **	Siesta (C)	2815	75	68	110	3068	3500	432	4	225	207	6,9	109	98
T 650 AK GFM	*Siesta (C)*	*2815*	*75*	*68*	*29*	*2987*	*3500*	*513*	*6*	*375*	*138*	*6,9*	*129*	*9*
T 650 ESC LE*	Siesta Exclusive (V)	2990	75	68	110	3243	3850	607	4	225	382	7,0	110	272
T 650 ESC LE	*Siesta Exclusive (V)*	*2990*	*75*	*68*	*29*	*3162*	*3500*	*338*	*4*	*225*	*113*	*7,0*	*110*	*3*

Ces indications s'appliquent à un véhicule de série sans équipement spécial. Des écarts de 5% max. sont possibles.

* Réduction du PTAC à 3500 kg

** Option système de bloc d'attache

13.2 Pressions des pneus

Pneus	Pression de gonflage (bar)	Véhicule de base
Michelin XC Camping		
215/75 R 16 C	vo: 3,5 hi: 5,5	FORD
autres fabricants de pneus*		
185/75 R 16 C	vo: 4,7 hi: 3,5	FORD
215/75 R 16 C	vo: 3,5 hi: 4,75	FORD

*Ces pressions de remplissage de pneus sont uniquement valables pour les pneus standard de marques alternatives (par ex. Continental, Goodyear, etc.)

13.3 Caractéristiques techniques

Modèle	Gamme	Type	Véhicule de base	Motorisation[5] série	Chassis	Prolongement du cadre	Dispositif de remorquage Chevalet d'attelage	Dispositif de remorquage Tête sphérique
FORD Transit V347 (entraînement avant)								
T 500 GFSC	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
T 500 FSC	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
T 500 FSC LE	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (103 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
TL 500 GESC	Van Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205913 abaissé	SAWIKO 30LF70001P	Typ 05 (3009000500)
T 600 FC	Siesta Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205821 droit	SAWIKO 30LF70008P	Typ 04 (3009000400)
T 650 FLC	Siesta Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205823 droit	SAWIKO 30LF70002P	Typ 04 (3009000400)
T 555 AK GFSC	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	206381 droit	SAWIKO 30LF70010P	Typ 04 (3009000400)
T 555 AK GFSC LE	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (103 kW)	Châssis surbaissé	206381 droit	SAWIKO 30LF70010P	Typ 04 (3009000400)
T 600 AK KM	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205822 droit	SAWIKO 30LF70007P	Typ 04 (3009000400)
T 650 AK GFM	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205824 droit	SAWIKO 30LF70009P	Typ 04 (3009000400)
FORD Transit V348 (entraînement arrière)								
T 650 ESC LE	Siesta Exclusive	H3	FT 350 L	2.4 TDCi (103 KW)	Châssis en échelle	204310 droit	BOSAL 3959-A	---

Toutes les dimensions en [mm] Tous les poids en [kg]

1) y compris galerie du toit, si équipement de série
2) Sans rétroviseur extérieur, sans clignotant latéral
3) L'accouplement de remorquage est un accessoire spécial. Respectez les poids de traction totaux maxi autorisés.
4) Bord arrière partie motrice jusqu'à bord arrière paroi arrière
5) 2,2 TDCi 85 kW (115 PS); 2,2 TDCi 103 kW (140 PS); 2,4 TDCi 103 kW (140 PS)
6) Système bloc d'attache à 2 points dans le sens antagoniste de la marche (SW) : UTP 620 (20-10006950)

Système de ceintures de sécurité	Places assises	PTAC [kg]	à l'avant	à l'arrière	non freinée 3)	freinée 3)	Poids total de traction max.	Longueur du véhicule 4)	Longueur totale 1)	Hauteur 1)	Largeur 2)	Voie avant	arrière	Em-patte-ment	Porte-à-faux avant	Porte-à-faux arrière 1)
FORD Transit V347 (entraînement avant)																
UAP 324 (20-10006953)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	4397	6750	2710	2180	1757	1718	3750	933	2067
MSP 500 (20-10005970)	3	3500	1750	2250	750	1000	4500	4083	6452	2830	2360	1757	1718	3750	933	1769
UAP 141 (20-10006948)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	4586	6955	2830	2360	1757	1718	3750	933	2272
UAP 325 (20-10007513)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	3699	5999	2940	2286	1757	1718	3300	933	1766
UAP 325 (20-10007513)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	3699	5999	2940	2286	1757	1718	3300	933	1766
UAP 380 (20-10006949) 6)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	4031	6407	2940	2286	1757	1718	3750	933	1724
UAP 380 (20-10006949) 6)	4	3500	1750	2250	750	1000	4500	4547	6923	2940	2286	1757	1718	3750	933	2240
FORD Transit V348 (entraînement arrière)																
UAP 390 (20-10006951)	4	3850	1750	2600	750	2000	5850	4586	7028	2845	2360	1737	1642	3954	933	2141

Charges et réductions de charge pour camping-car

Modèle	Gamme	Type	Véhicule de base	Motorisation[5] série	Chassis	Prolongement du cadre	Dispositif de remorquage Chevalet d'attelage	Dispositif de remorquage Tête sphérique
FORD Transit V347 (entraînement avant)								
T 500 GFSC	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
T 500 FSC	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
T 500 FSC LE	Van	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (103 kW)	Châssis surbaissé	205914 abaissé	SAWIKO 30LF70003P	Typ 05 (3009000500)
TL 500 GESC	Van Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205913 abaissé	SAWIKO 30LF70001P	Typ 05 (3009000500)
T 600 FC	Siesta Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205821 droit	SAWIKO 30LF70008P	Typ 04 (3009000400)
T 650 FLC	Siesta Exclusive	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205823 droit	SAWIKO 30LF70002P	Typ 04 (3009000400)
T 555 AK GFSC	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	206381 gerade	SAWIKO 30LF70010P	Typ 04 (3009000400)
T 555 AK GFSC LE	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 M	2.2 TDCi (103 kW)	Châssis surbaissé	206381 droit	SAWIKO 30LF70010P	Typ 04 (3009000400)
T 600 AK KM	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205822 droit	SAWIKO 30LF70007P	Typ 04 (3009000400)
T 650 AK GFM	Siesta	H2	FORD Transit FT 350 L	2.2 TDCi (85 kW)	Châssis surbaissé	205824 droit	SAWIKO 30LF70009P	Typ 04 (3009000400)
FORD Transit V348 (entraînement arrière)								
T 650 ESC LE	Siesta Exclusive	H3	FT 350 L	2.4 TDCi (103 KW)	Châssis en échelle	204310 droit	BOSAL 3959-A	---

Toutes les dimensions en [mm]

Tous les poids en [kg]

Charge par le ressort pneumatique supplémentaire Goldschmitt

Réduction du PTAC à 3500 kg

1) y compris galerie du toit, si équipement de série
2) Sans rétroviseur extérieur, sans clignotant latéral
3) L'accouplement de remorquage est un accessoire spécial. Respectez les poids de traction totaux maxi autorisés.
4) Bord arrière partie motrice jusqu'à bord arrière paroi arrière
5) 2,2 TDCi 85 kW (115 PS); 2,2 TDCi 103 kW (140 PS); 2,4 TDCi 103 kW (140 PS)
6) Système bloc d'attache à 2 points dans le sens antagoniste de la marche (SW) : UTP 620 (20-10006950)

Système de ceintures de sécurité	Places assises	PTAC [kg]	à l'avant	à l'arrière	non freinée 3)	freinée 3)	Poids total de traction max.	Longueur du véhicule 4)	Longueur totale 1)	Hauteur 1)	Largeur 2)	Voie avant	arrière	Em-patte-ment	Porte-à-faux avant	Porte-à-faux arrière 1)
FORD Transit V347 (entraînement avant)																
UAP 324 (20-10006953)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	3701	5999	2710	2140	1757	1718	3300	933	1766
UAP 324 (20-10006953)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	4397	6750	2710	2180	1757	1718	3750	933	2067
MSP 500 (20-10005970)	3	3850	1750	2250	750	1000	4500	4083	6452	2830	2360	1757	1718	3750	933	1769
UAP 141 (20-10006948)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	4586	6955	2830	2360	1757	1718	3750	933	2272
UAP 325 (20-10007513)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	3699	5999	2940	2286	1757	1718	3300	933	1766
UAP 325 (20-10007513)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	3699	5999	2940	2286	1757	1718	3300	933	1766
UAP 380 (20-10006949) 6)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	4031	6407	2940	2286	1757	1718	3750	933	1724
UAP 380 (20-10006949) 6)	4	3850	1750	2250	750	1000	4500	4547	6923	2940	2286	1757	1718	3750	933	2240
FORD Transit V348 (entraînement arrière)																
UAP 390 (20-10006951)	4	3500	1750	2600	750	2000	5850	4586	7028	2845	2360	1737	1642	3954	933	2141

13.4 Pneus et jantes pour camping-car de base

					Véhicule de base comprenant des jantes en acier			Véhicule de base comprenant des jantes en métal léger			
Modèle	**Gamme**	**PTAC (kg)**	**à l'avant**	**l'arrière**	**Taille des pneus**	**Montage des roues***	**Jantes en acier**	**Taille des pneus**	**Montage des roues***	**Jantes en aluminium**	**Caractérisation des jantes**
T 500 GFSC	Van	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 500 FSC	Van	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 500 FSC LE	Van	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
TL 500 GESC	Van Exclusive	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 600 FC	Siesta Exclusive	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 FLC	Siesta Exclusive	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 555 AK GFSC	Siesta	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 555 AK GFSC LE	Siesta	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 600 AK KM	Siesta	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 AK GFM	Siesta	3500	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 ESC LE	Siesta Exclusive	3850	1750	2600	185/75 R 16 C	6 / 139 / 178	5 J x 16, ET 107	---	---	---	---

*Nombre de boulons de roue / centrage par moyeu / cercle des trous

Jantes en métal léger autorisées pour le Ford Transit à entraînement avant : CWC65640 et CG 65650 (Borbet) dans les dimensions 6Ω J x 16, ET 60 (pour le moment, uniquement disponible via la distribution d'accessoires et non pour les OEM)

Pneus et jantes pour camping-cars avec augmentation du PTAC

					Véhicule de base comprenant des jantes en acier			Véhicule de base comprenant des jantes en métal léger			
Modèle	**Gamme**	**PTAC (kg)**	**à l'avant**	**l'arrière**	**Taille des pneus**	**Montage des roues***	**Jantes en acier**	**Taille des pneus**	**Montage des roues***	**Jantes en aluminium**	**Caractérisation des jantes**
T 500 GFSC	Van	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 500 FSC	Van	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 500 FSC LE	Van	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
TL 500 GESC	Van Exclusive	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 600 FC	Siesta Exclusive	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 FLC	Siesta Exclusive	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 555 AK GFSC	Siesta	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 555 AK GFSC LE	Siesta	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 600 AK KM	Siesta	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 AK GFM	Siesta	3850	1750	2250	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	5Ω J x 16, ET 56	215/75 R 16 C	5 / 65 / 160	En usine, pas de jante en métal léger disponible	
T 650 ESC LE	Siesta Exclusive	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

* Nombre de boulons de roue / centrage par moyeu / cercle des trous

Jantes en métal léger autorisées pour le Ford Transit à entraînement avant : CWC65640 et CG 65650 (Borbet) dans les dimensions 6Ω J x 16, ET 60 (pour le moment, uniquement disponible via la distribution d'accessoires et non pour les OEM)

Charge par le ressort pneumatique supplémentaire Goldschmitt

En usine, aucune augmentation du PTAC possible

Hobby

13.5 Poids des accessoires

Objet	Poids [kg]
Paquet FORD-Komfort	44,5
Paquet Hobby Starter	54,5
Paquet Hobby All-Inclusive	68,0
2 batteries au gel	55,0
Accouplement de remorquage	33,0
Accouplement de remorquage Siesta/ Siesta Exclusive	35,0
Affichage distant DuoComfort	0,3
Affichage du niveau de remplissage de gaz	1,0
Antenne SAT 65 cm.	16,0
Antenne SAT 85 cm.	18,0
Batterie au gel supplémentaire	28,0
Bavettes garde-boue arrière	2,0
Bras d'extension pour écran plat	3,0
Capteur de batterie	0,9
Chauffage auxiliaire WEBASTO	9,5
Climatiseur 2200, 230V	34,0
Coussins en cuir	12,0
Couverture de jour	1,5
Décor en bois précieux pour le tableau de bord	0,5
Détecteur avertisseur de gaz	1,0
Douche extérieure	0,5
DuoComfort	3,0
Echelle arrière	12,0
Echelle télescopique	2,8
Four avec grill , lumière et allumage électrique	16,0
Four avec grill et lumière	14,5
Galerie de toit	6,0
Haut-parleurs supplémentaires	2,0
Hotte d'aspiration	3,0

Objet	Poids [kg]
Lanterneau avec ventilateur électrique	8,5
Lanterneau Midi-Heki	4,5
Lanterneau Midi-Heki électrique	5,5
Laquage spécial métallique argenté	3,0
Paquet multimédia Hobby	23,0
Prise de courant supplémentaire	0,5
Prise de l'auvent	0,4
Prise extérieure de gaz	1,0
Radio DVD/CD avec élément de navigation et caméra	3,2
Récepteur SAT 2	2,0
Revêtement d'hiver pour la grille du réfrigérateur	0,5
Siège conducteur et siège du passager revêtus d'un tissu d'intérieur	3,0
Siège de conducteur, tournable	4,8
Support de vélos 2 vélos	8,0
Support de vélos 3 vélos	9,0
Support moto	36,0
Suspension pneumatique supplémentaire GOLDSCHMITT	12,0
Système d'alarme radio avec détecteur d'avertisseur de gaz	1,0
Système de bloc d'attache	20,0
Système de lit confort y compris matelas à mousse froide	2,7
Système sonorité intérieur Hobby ELAC	4,5
Système vidéo de recul	2,0
Truma Combi 6 E	1,1
Vérins stabilisateurs arrière	6,0

Index

A
Accessoires
suivi 11-5
Aération 11-1
Aération forcée 05-3
Alimentation en courant 07-6
Alimentation en gaz 09-3
Appuie-têtes
réglage en hauteur 06-15

B
Bar 06-5
Batterie de la cellule 07-10
remplacement de la batterie 07-10
propriétés 07-10
implantation 07-10
Batterie de la cellule 07-11
Boîte de premier secours 02-8
Bouchon de réservoir 05-9

C
Cabinet de toilette
entretien 11-4
Cales 02-9
Caméra de recul 07-12
Capucines 06-18
Ceintures de sécurité dans la cellule 06-28
Changement de roue 04-7
Charge sur le toit 02-6
Chargement 02-5
galerie de toit 05-10
Chargement 03-3
Chargeur
emplacement 07-12
Châssis 03-1
Chauffage E 10-7
Chauffage supplémentaire 10-8
Chauffage
arrêt 10-6
exploitation 10-4
emplacement pièce de commande 10-2
régime été 10-4
exploitation hivernale 10-4
Choix de la place de stationnement 02-9
Clapet 05-7
Clapet pour le réservoir d'eaux usées 08-4
Clés du véhicule 05-5
Commutation du consommateur 02-9
Compartiment congélateur séparé 10-11
Compartiment des bouteilles de gaz 09-3
Conduite 02-7
virages 02-7
ménageant les pneus 04-1
en arrière 02-6
Conduite économique 02-7
Conduite en virages 02-7
Contrôle de l'installation à gaz 09-1
Contrôle général 02-2
Couchettes 06-13
Cric 02-8
Cuvette de WC 08-5

D
Désaération forcée 05-3
Douche extérieure
raccordement d'eau 08-8

E
Eau de suintement 11-1
Echelle de lit
repliable 06-19
Economie d'énergie 02-10
Entretien 11-2
fenêtres et portes 11-3
surfaces de meubles 11-4
revêtement de siège et de coussin, rideaux 11-3
revêtement PVC 11-4
moquette 11-4
cabinet de toilette 11-4
accessoires 11-5
Environnement 12-1
ordures 12-3
eaux usées 12-2
élimination 12-3
matières fécales 12-2
aires de repos 12-3
Equipement de secours 02-8
boîte de premier secours 02-8
triangle de signalisation 02-9
Equipement initial 03-1
Exploitation du réchaud 10-13
Exploitation hivernale 11-7
aération 11-7
mesures antigel 11-8
Exploitation lors d'un raccordement 07-6
Extension de lits 06-17

F
Fenêtre de toit 06-21
Fenêtres 06-20
Fenêtres ouvrantes 06-19
Filtre d'eau 08-3
Freins 02-6, 04-8
Frost-Control 10-3

G
Galerie de toit 05-10
Garage arrière 02-6
Gaz 09-1
Gaz d'échappement 09-2
Grilles d'aération 05-4

H
Homologation 02-2
Hotte aspirante 10-15

I
Installation à gaz
gaz d'échappement 09-2
robinets d'arrêt et valves 09-4
implantations et modifications 09-1
contrôle 09-1
régulateurs et valves 09-2
Installation climatiseur toit 10-16
Installation électrique
protection par fusibles 07-11
Installations électriques
conseils de sécurité 07-1
Interrupteur principal de batterie 07-2

J
Jantes 04-3

L
Lanterneaux 06-23
Lit intercalable 06-17

M
Maintenance
installation de freinage 04-8
Manœuvre 02-6
Marche d'entrée 03-5
Masse en état de marche 03-1
Mesures antigel 11-5
Module de répartition 07-5
Montée de l'échelle
lit de garage/capucines 06-19

N
Navigation 07-12
Nettoyage extérieur 11-2
polissage 11-3
cirage 11-3

P
Panne d'appareils 07-11
Parties rapportées 03-8
Pause hivernale 11-5
structure extérieure et véhicule de base 11-5
réservoirs 11-6
aménagement intérieur 11-7
Périodicités de maintenance 11-1
Plans des coussins 06-13
Pneus 04-1
Pneus d'hiver 04-1
Poids
Total Autorisé en charge (PTAC) 03-1
Poids pour les accessoires 13-9
Porte d'entrée 05-5
Porte-charges 05-11
Portes de meubles 06-2
Portes et portillons
à l'intérieur 06-1
Porte-vélos 05-11
Portillon de coffre arrière 05-9
Portillons de service 05-1
Portillons
ouverture et fermeture 05-5
Portillons
ouverture et fermeture 06-1
Position Jour et position Nuit
vue d'ensemble 06-32
Préparation de l'eau chaude 08-5
Préparation du véhicule 02-3
Pression de remplissage des pneus 04-2
Prise extérieure 07-7
Processus de charge 07-7
pour moteur en marche 07-9
protection de l'appareil 07-8
protection contre une décharge profonde 07-8
Profondeur de profil 04-2
Prolongement de cuisine 06-10
Protection contre une décharge profonde 07-7
Protection de l'environnement 12-1
Protection incendie 02-1
Protection par fusible de l'installation électrique
Circuits 12V 07-11
Pushlock 06-4

R
Raccord extérieur de gaz 05-10
Rallongement de table 06-9
Réchaud à gaz 10-12
exploitation 10-13
Reculer 02-6
Réduction du PTAC 03-2
Réfrigérateur 10-9
exploitation à 230V 10-10
exploitation à 12V 10-9
modes de service 10-9
fonctionnement au gaz 10-10
alimentation en air 05-3
verrouillage de la porte 10-10
Réservoir 02-7
Réservoir d'eau propre 08-1
vider 08-2
Réservoir d'eaux usées 08-2
vider 08-4
Ressort pneumatique supplémentaire 03-6

S
Salissures de goudron 11-3
Salissures de résine 10-3
Sécurité du véhicule 02-9
Sièges dans la cellule 06-27
Sièges
vue d'ensemble 06-29
Soupapes 09-2
Store banne 05-12
Store moustiquaire 06-20
Store pare-soleil 06-21
Support téléviseur 06-6
Surfaces de meubles
entretien 11-4
Système occultant
Cabine de conduite 06-22

T
Table basse 06-8
Table colonne 06-7
Tableau de contrôle de bord 07-1
Tables 06-7
Tiroir de cuisine 06-3
Transformation dînette L 06-27
Transformation en lit 06-12
Transformation siège transversal 06-12
Triangle de signalisation 02-8
Tubulures de remplissage d'eau 05-9

U
Unité d'alimentation en courant 07-7

V
Valeurs de pression de remplissage des pneus 13-2
Valve de commutation 09-5
Valve de débordement
réservoir d'eau propre 03-3
Vérins stabilisateurs 03-4

W
WC
utilisation 08-5
vider la cassette 08-7

Calcul de masses des camping-cars Hobby

Il vous est possible d'effectuer un bilan de masse de votre camping-car personnel sur la base des indications de masses de ce mode d'emploi. Ce calcul doit donner un charge résiduelle positive afin de remplir les exigences actuelles en vigueur.

Pour calculer la charge résiduelle, il suffit simplement de déduire la "masse à l'état à la mise en marche", la "sollicitation conventionnelle", tous les "équipements supplémentaires" ainsi que l'équipement personnel" du "Poids technique total autorisé ". Pour ce faire, veuillez inscrire les données de votre camping-car personnalisé idéal dans le tableau suivant. En cas de questions ou si vous désirez des précisions, votre concessionnaire Hobby se tient à votre disposition.

Votre
entreprise de camping-cars HOBBY
Ing. Harald Striewski GmbH

Modèle :

Poids technique total autorisé :		
Masse à l'état à la mise en marche (y compris le gaz, l'eau, l'installation électrique, le conducteur et le carburant) :	-	
Sollicitation conventionnelle (nombre des sièges [hormis conducteur] x 75 kg :	-	
Equipement supplémentaire :		
1.)	-	
2.)	-	
3.)	-	
4.)	-	
5.)	-	
6.)	-	
7.)	-	
8.)	-	
9.)	-	
10.)	-	
11.)	-	
12.)	-	
13.)	-	
14.)	-	
15.)	-	
Equipement personnel = (10 x N) + (10 x L):	-	
N - Nombre des sièges enregistrés (y compris conducteur)		
L - Longueur du véhicule en mètres		
Charge résiduelle :		

⚠ Le poids technique total autorisé du camping-car ne doit en aucun cas être dépassé !